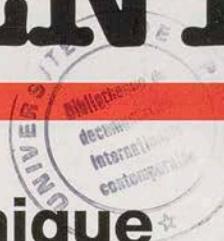


BDL

ALTERNATIVES NON VIOLENTES



L'Autre sommet économique

AUX ACTES CITOYENS !

- des témoignages
- des analyses
- des acteurs

Numéro spécial bicentenaire : pour une révolution sociétale !

71

revue trimestrielle

80P6-112

30 F



L'AUTRE SOMMET ECONOMIQUE

The Other Economic Summit
Paris-Mutualité - 15 et 16 juillet 1989

LETTRE OUVERTE AUX CHEFS D'ÉTAT DU SOMMET DES SEPT

Madame, Messieurs les chefs d'Etat
et de gouvernement,

Vous vous réunissez cette année à Paris pour votre sommet annuel à la date symbolique du 14 juillet 1989. La Révolution française a montré aux peuples que les institutions n'étaient pas immuables, que l'avenir était ouvert et qu'il pouvait être façonné selon des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Nous pensons que la solennité du moment demande que votre rencontre aille au-delà de la discussion des affaires courantes et traite des grands problèmes affligeant l'humanité dont la solution exige un consensus international.

Le plus grave de ces problèmes, c'est la survie de l'humanité et de notre planète. Aujourd'hui, l holocauste nucléaire et des processus irréversibles de dégradation écologique menacent l avenir. Tout aussi urgente est la question sociale : dans le Tiers-monde, la misère, la faim et les épidémies frappent des centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants. La répartition de la richesse est de plus en plus inégale et les phénomènes massifs d'exclusion sévissent également dans des pays aussi riches que les vôtres.

L'élimination de ces menaces passe par l'instauration d'un système de sécurité aux volets multiples : sécurité écologique, alimentaire et sociale, détente internationale ; sans oublier la protection contre les risques majeurs d'accidents, qu'ils soient naturels ou provoqués par l'activité humaine. Elle demande aussi la réforme des institutions de régulation de l'économie internationale et la mise en place d'un dispositif de gestion de l'environnement global du vaisseau Terre, soumis au triple critère de prudence écologique, d'utilité sociale et d'efficacité économique.

Un changement complet s'impose donc dans les modes de développement et dans les rapports entre les pays riches et les pays du Tiers-monde.

Nous pensons que la solution à ces problèmes passe par l'examen approfondi des dix points suivants, explicités dans le Mémorandum joint à cette lettre : la planète en danger, l'économie d'endettement, les règles du jeu du commerce international, la situation faite aux femmes, les populations marginalisées, la coordination face aux fléaux, l'avenir de la vie, la révolution technologique, les migrations de population, la paix et le désarmement.

Les questions que nous venons de soulever ne pourront pas être résolues du jour au lendemain. Nous n'attendons pas de vous des réponses immédiates. Par contre, nous pensons qu'il est impératif de définir un échéancier de négociations pour rechercher le consensus international nécessaire à un progrès décisif vers un monde moins menacé et moins déchiré par les inégalités.

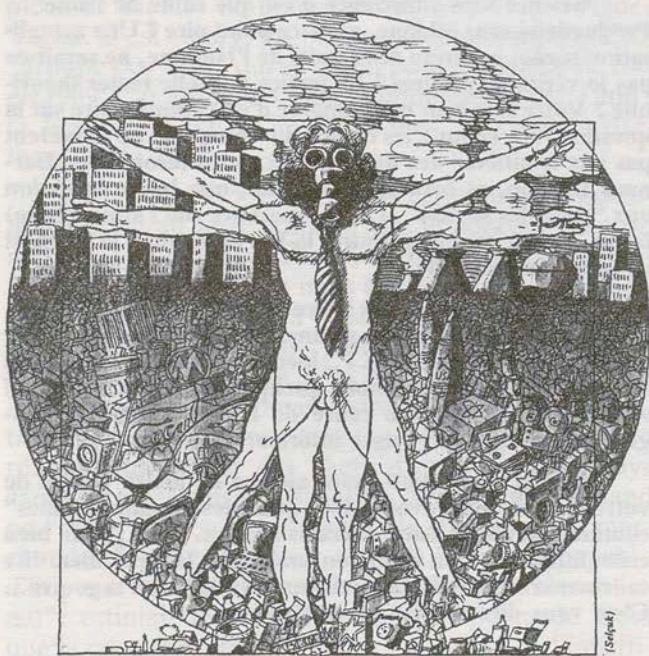
Cependant, ces questions sont beaucoup trop sérieuses pour être traitées par le secret des tractations diplomatiques. Dans sa charette, l'Organisation des Nations Unies se veut une organisation des peuples : dans les faits elle fonctionne comme un organisme des gouvernements. C'est pourquoi nous affirmons qu'un large débat démocratique est indispensable : les représentants des sociétés civiles doivent y être impliqués à toutes les étapes, et les gouvernements doivent à tout moment rendre compte aux citoyens de leurs actes.

Nous attendons donc de votre sommet de Paris qu'il se conclue sur une double proposition : celle d'un échéancier de négociations sur les grands problèmes mondiaux évoqués, et celle d'une procédure de consultation démocratique des opinions publiques.

Dans cette perspective, nous saluons toutes les initiatives émanant des personnes et des groupes visant à résoudre collectivement ces grands problèmes. Nous saluons en particulier l'Autre Sommet Economique (The Other Economic Summit "TOES 89") qui se tiendra à Paris à l'occasion de votre sommet officiel.

ÉDITORIAL

Le vieux avait raison !



D'après Leonard de Vinci

1989

MON grand-père était un vieux con. C'est en tout cas de ce terme modérément affectueux que nous le qualifiions (en son absence !) nous, jeunes gens et petits-enfants modernes que les nouveautés techniques de l'après-guerre séduisaient tout à fait. Le vieux râleur donnait tout de même quelques raisons à notre irrespect. Il en avait après le progrès : ces nouveaux machins à réaction, ces trucs déjà électroniques, les triturations dangereusement atomiques dont il entendait parler à la radio, que lui décrivait son journal, dont s'émerveillait le voisinage.

« Ils vont nous détraquer le temps avec leurs zinzins supersoniques ! » vitupérait-il dans son jardin potager. Il trouvait un air bizarre à ses tomates d'un rouge tardif et douteux. Ses salades (la romaine était sa fierté) venaient mal, avec des pousses étranges, bicornues, nous affirmait-il. Il jugeait aussi de la régularité du climat à la grosseur des goussettes d'ail qu'il avait localisé dans un endroit très spécial du jardin : « C'est plus ça, comme avant », marmonnait-il dans sa cuisine... Et nous, jeunes et niais, nous sourions dans son dos : « Quel vieux con ! »

Pas moderne pour un rond, le vieux. Lorsque les voisins eurent la télévision, il regrettait encore les réunions bruyantes, enfumées, alcoolisées qui souvent, autrefois, le soir, à Créteil en banlieue rouge, réunissaient les anciens des brigades internationales. Comment pouvait-il croire (ce vieux con) que les réminiscences des anciens de la guerre d'Espagne, que les macérations politicardes des combattants du "Front popu" intéressaient encore les jeunes, et les moins jeunes, que captivait la réclame de la radio, bientôt la pub de la télé, qui ne rêvaient que de s'évader en bagnole vers le paradis chèrement gagné des congés payés !

La salle à manger étant alors souvent vide de vieux mâles, un rapport de force favorable permit bientôt à ma grand-mère d'imposer l'achat du poste. On n'arrête pas le progrès...

... Mais le temps passe. Les prémisses du progrès contre lequel s'élevait le vieux sont aujourd'hui pleinement développées.

Et hier déjà, selon mon avis d'aujourd'hui, le vieux con avait raison ! Le temps, ils l'ont bien détraqué : l'effet de serre est indiscutable. De Tchernobyl à Carqueiranne les salades, et les goussettes d'ail, furent, il y a peu, réputées bizarres, si ce n'est franchement irradiées. Les tomates du complexe agro-alimentaire, les choses rosâtres dans les hamburgers des fastes-foods, vous aimez ça, vous ? A l'emplacement du jardin de mon grand-père s'élèvent les cham-

pignons bétonneux de "Créteil-Soleil". Constructions improbables, dont l'échec commercial poussa, dit-on, l'architecte au suicide. Tous les promoteurs n'ont pas cette décence, quelle époque... Mais, quels rapports entre les pluies acides et les champignons bétonneux ?

Trop tard ! Gaston (le vieux con) n'a plus rien à dire sur la question. Il ne connaissait rien à la systémique, mais percevait qu'on ne peut, pour comprendre, séparer un élément de la totalité du système : que les machins électroniques, la télé, la radio, l'électro-nucléaire, les bagnoles forment une grappe technique, participent ensemble du "progrès" de la civilisation industrielle. (Vous avez noté l'apparition des guillemets encadrant sévèrement le mot "progrès" ? Oui... vous êtes donc fin prêt pour lire avec "sévérité" les textes qui suivent...).

La mise entre guillemets du "progrès" fournit l'essentiel de la thématique de ce numéro d'A.N.V. Les guillemets procèdent davantage d'une mise en question que d'une condamnation sans rémission. Sachons que l'apologie "du bon vieux temps" est trop souvent politiquement douteuse pour que nous la fassions nôtre... Le vrai "progrès" consisterait peut-être à conjuguer la connaissance intuitive des anciens avec l'utilisation critique et maîtrisée des techniques nouvelles, peut-être... Donc, plutôt un examen critique du "progrès", examen qui vaut, selon nous, pour tous les Gaston citoyens, sans distinction d'âge, de sexe. La mise en doute, la volonté de dépassement du mode de production capitaliste industriel (autre nom du "progrès") est aussi l'objectif premier de l'Autre Sommet Economique qui aura lieu à Paris les 15 et 16 juillet 1989. Nous en sommes partie prenante, active.

Ainsi, l'orientation, la philosophie de cet Autre Sommet vous sont présentés par Pierre Radanne, un écolo qui n'est pas tombé de la dernière pluie (acide). Son langage est plus technique que celui de Gaston qui n'était pas (encore) écologiste. L'Autre Sommet aura lieu en même temps que le déploiement des fastes du G-7. Ce n'est pas un hasard. Le G-7 ? Denis Clerc, un économiste ayant pignon sur revue (*Alternatives économiques* dont il est le rédac' chef), nous en brosse un rapide historique. Sa conclusion, « Le G-7, ça sert d'abord à gérer le capitalisme », aurait eu l'accord de Gaston. Ce n'est pas dans son jardin, mais à l'Ecole des Hautes Etudes que nous avons déniché Ignacy Sachs. Il nous a donné un entretien où il est question, entre autres choses, de la distinction entre l'Etre et l'Avoir (ça, c'est pas

franchement chéban coco ! D'accord, mais ça me rassure dans la tête...).

L'internationalisme n'est pas mort (ça, ça aurait plus à Gaston) ; Léo Matarasso, président d'honneur de la Ligue pour le droit des peuples, nous fait valoir l'urgence et l'intérêt d'une action politique sans frontières. Le "progrès", c'est aussi celui de la productivité, celui du futur en "tiques" (robotique, informatique...). Mais où est le "progrès" si l'usage qui en est fait est une malédiction pour l'ouvrier licencié ? Pourtant, le chômage avec revenu "minimum" ne peut-il être idéologiquement subverti en temps de libre créativité ? Un témoignage de Thérèse Clerc pose la question, une question d'avenir. Au-delà du rêve, ou comme condition de sa réalisation, la gestion. La prise en compte des coûts écologiques dans les politiques économiques est l'argument central de l'article de Udo E. Simonis. En d'autres termes, comment la société inclut-elle dans son bilan la disparition des plants de haricots que cultivait Gaston ? Les importer du Burkina, est-ce un "progrès" ? Et pour qui ?

"Science sans conscience n'est que ruine de l'âme"... Productivité sans éthique, n'est-ce point pire ? Une actualisation réelle, concrète des Droits de l'Homme, ne serait-ce pas le véritable progrès ? La justice doit-elle rester théorique ? Votre serviteur est coupable d'un commentaire sur la question. Et, comme les dégâts du "progrès" ne s'arrêtent pas aux frontières des démocraties, nous ferons avec Bernard Dréano, et bien après Gaston, une brève incursion aux "pays des soviets". La transparence (de l'atmosphère) laisse, pour le moins, à désirer là-bas aussi, mais la glasnost agite la société civile.

Cet édito qui vise plus à dire l'esprit qu'à fixer la lettre, n'est pas exhaustif, voire sommaire. Pas davantage n'est complet ce numéro d'A.N.V., bien évidemment ! De façon subjective, nous avons choisi quelques-uns des thèmes qui seront abordés dans le cadre de l'Autre Sommet. Programme complet en pages intérieures.

Pour la respiration, pour ajouter au plaisir cultivé de votre lecture, nous avons glissé quelques "bonnes feuilles" comme charnières entre certains articles. Moi, j'aime bien celle, littéraire, d'un vieux con américain, Henri Miller. "Le cauchemar climatisé" fut écrit aux States durant la guerre... C'est vous dire si c'est moderne !

Alain Véronèse

Le G-7, un sommet pour qui ?

par Denis CLERC*

Le sommet des pays les plus industrialisés, les sept plus riches, dit-on, aura lieu à Paris alors que se célébrera la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française ; ce n'est pas un hasard... L'exaltation des droits de l'Homme est-elle compatible avec une saine gestion de la "libre entreprise" ? Un historique du G-7 pour se poser la question.

De cinq à sept : ce pourrait être le titre d'une pièce de théâtre de boulevard ou d'un film d'Agnès Varda. C'est aussi le problème existentiel principal du "groupe des Sept" qui se réunit pour la quinzième fois en 1989. Car les Sept n'étaient initialement que Cinq : la France, la RFA, les Etats-unis, la Grande-Bretagne et le Japon.

C'était en 1975, et le monde capitaliste industrialisé découvrait avec stupeur que le concept de crise n'était pas totalement désuet et que l'arsenal de politique économique dont nous étions si fiers se révérait impuissant à juguler la "stagflation" qui déferlait, c'est-à-dire l'association – jamais vue alors – de l'inflation et de la stagnation. V. Giscard d'Estaing, tout à la recherche d'un "nouvel ordre économique international", proposa alors que se tienne chaque année une réunion informelle des chefs d'Etat des cinq pays capitalistes les plus industrialisés de la planète. Quand on "pèse" un peu plus de 50 % de la production marchande du monde entier, on doit bien être capable d'imposer un "nouvel ordre économique international", estimait le Président français, persuadé alors que la crise provenait du choc pétrolier et de l'insuffisante coordination des politiques économiques et monétaires des principaux pays capitalistes. Un peu

comme Roosevelt en 1944, il était convaincu qu'entre "gentlemen", il est toujours possible de s'entendre, et que le désordre naît de l'absence de dialogue. Lecture conjoncturelle de la crise, donc, et non structurelle : ce ne sont pas les structures de production ou de répartition qui sont en cause, mais l'absence de coordination, le "chacun pour soi" qui prévaut si souvent dans les relations internationales.

De Bretton Woods à Porto-Rico

L'idée n'était pas nouvelle. Mais les circonstances troublées – l'abandon officiel du système monétaire international de Bretton Woods, qui reposait sur la convertibilité or du dollar, date de mars 1973, la hausse des prix du pétrole a commencé en octobre 1973 – lui furent favorables. Une réunion préparatoire à cinq se tint à New York (le représentant français était M. Barre, qui fut nommé ministre du Commerce extérieur du gouvernement Chirac à son retour). Les représentants britannique et allemand imposèrent que l'Italie fasse partie du groupe. Quatre

* Economiste, directeur d'*Alternatives économiques*.

pays d'Europe sur six membres : c'était trop, et les Etats-Unis imposèrent le Canada, qui ne fut invité qu'à partir de la deuxième réunion (Porto-Rico, les 26 et 27 juin 1976).

L'appellation "G-7" (comme groupe des Sept) est plus tardive. Elle date en fait de 1982, lors du sommet de Versailles. F. Mitterrand plaide alors pour une stabilisation des taux de change et, surtout, pour une remise en ordre des taux d'intérêt, qui étaient montés jusqu'à des niveaux astronomiques (20 % !). Les Etats-Unis faisaient la grimace : idéologiquement, M. Reagan n'avait guère de sympathie à l'égard de ce type d'interventionnisme qui allait à l'encontre de son credo libéral. Et, surtout, la montée du dollar qui commençait à s'amorcer confirmait, à ses yeux, le renouveau international de l'Amérique. Néanmoins, du bout des lèvres, une concession purement formelle fut accordée en dernière minute, pour éviter la rupture : l'annexe du communiqué final fit allusion à la nécessité, pour les cinq pays dont les monnaies rentrent dans le calcul des "droits de tirages spéciaux" (DTS) du FMI, de renforcer leur surveillance commune des taux de change. Le "G-5" était né et l'appellation G-7 fut alors adoptée pour distinguer les réunions plénières (à sept) des réunions restreintes (à cinq).

Les cinq du G-7

Une vue rétrospective des choses montre que si le G-7 a pour lui l'apparat – Versailles, Williamsburg (1983) et, bien entendu, Paris 1989 en sont de beaux exemples –, il ne s'y décide pas grand chose. C'est au sein du G-5, aux réunions moins "tape-à-l'œil" (deux fois par an), que sont prises les décisions qui comptent. Ainsi, la réunion du G-5 à l'hôtel Plaza de New York, le 22 septembre 1985, restera célèbre dans l'histoire : dans un bref communiqué, les Cinq annonçaient leur intention de réaliser une baisse concertée du dollar à l'intérieur d'une fourchette dont le niveau était tenu secret. Il s'agissait là d'une décision effecti-

vement très importante. D'abord parce que les Etats-Unis admettaient officiellement, pour la première fois, que leur monnaie était surévaluée, en d'autres termes que les marchés, livrés à eux-mêmes, étaient incapables de fixer un niveau de change d'équilibre, et que la responsabilité de la fixation du taux de change ne pouvait être laissée à la seule appréciation du marché. Ensuite parce que le président américain acceptait l'idée d'une coordination internationale pour gérer le change du billet vert : fini le chacun pour soi, l'idéologie de "la main invisible" à l'échelle internationale, la conviction que, de la compétition mondiale, naît un ordre spontané. Il est vrai que la surévaluation du dollar était telle (10,61 F en mars 1985 à Paris !) que l'on craignait un emballement des marchés à la baisse tout comme s'était produit un emballement à la hausse : l'effondrement du dollar, l'atterrissement catastrophe auraient pu provoquer alors une panique financière considérable, comme le montrera deux ans plus tard le krach de 1987. Qu'aurait-ce été si ce krach s'était produit à partir d'un dollar à 10 F au lieu de 8 ?

Les Italiens réagirent assez mal à cette espèce de "sommet dans le sommet", à cette partition entre torches et serviettes, qui s'instaurait entre G-7 et G-5. Sans succès jusqu'à présent. Simplement, on a renforcé le décorum des réunions annuelles à Sept, sans doute pour créer l'illusion que cette rencontre estivale des grands de ce monde amorçait une sorte de directoire planétaire, une ébauche d'ordre international négocié. Dans la réalité, nous en sommes très loin. Ainsi, en 1975 (Rambouillet), les Six (le Canada n'était pas encore présent) affirmaient "leur intention d'œuvrer en faveur d'une plus grande stabilité monétaire (...) pour contrecarrer le désordre des marchés ou les fluctuations erratiques (c'est-à-dire imprévisibles). En 1976 (Porto-Rico), la déclaration finale parlait de la nécessité d'une pression soutenue pour réduire le chômage (...) sans pour autant compromettre la lutte poursuivie en commun contre une nouvelle poussée d'inflation". Succès complet, puisque,

de 1976 à 1979, les taux de chômage ont doublé sans que le rythme d'inflation diminue ! En 1977 (Londres), c'est la création d'emplois qui est exaltée : l'année suivante, les Sept suppriment deux à trois millions d'emplois. Faut-il continuer à égrener les vœux pieux dont sont constitués ces sommets ? Parler du communiqué de 1982 promettant un travail sur "une évolution constructive et ordonnée du système monétaire international", travail qui ne s'est guère concrétisé jusqu'à présent ? Ou du communiqué de 1984 (Londres) consacré à la dette des pays du tiers monde, et annonçant un rééchelonnement des dettes de "ceux qui s'efforcent d'améliorer leur situation" ? On sait, hélas, que ce rééchelonnement n'a rien résolu et que, à Toronto (1988), les Sept ont eu beaucoup de mal à se mettre d'accord pour alléger la dette des pays les plus pauvres d'un montant modeste (trois milliards de francs sur 1 200 !).

Pour le bon fonctionnement du capitalisme

Un sommet pour rien, alors ? Pas tout à fait. Car, même si cela n'est guère suivi d'effets, les chefs d'Etats sont désormais convaincus de la nécessité de "poursuivre des politiques plus cohérentes et mutuellement compatibles" (texte du communiqué de 1987 à Venise). La prise de conscience de l'interdépendance débouche sur la nécessité d'une coordination. Certes, cette dernière est plus verbale qu'effective, mais le krach de 1987 a montré qu'en cas de "coup dur", la coordination fonctionnait sans trop de problèmes. Les sommets contribuent donc à créer un "climat" qui peut se révéler utile lors des périodes agitées : après tout, si 1987 n'a pas débouché sur un cercle vicieux type 1930, c'est pour partie à cette coordination planétaire qu'on le doit. Reste que celle-ci est strictement limitée aux problèmes des pays riches et se soucie davantage du bon fonctionnement du capitalisme que de celui de la planète : sans doute doit-on le regretter. Mais est-ce vraiment étonnant ?



LE CAUCHEMAR CLIMATISÉ

Voyons donc si l'on peut donner de l'emploi aux chômeurs, si les pauvres seront correctement vêtus. Voyons donc si les riches seront dépossédés de leur butin et mis en demeure d'endurer les privations et les souffrances des citoyens ordinaires. Voyons donc si tous les travailleurs américains sans distinction de classe, d'habileté, d'utilité, peuvent être persuadés d'accepter le salaire commun. Voyons donc si la population peut exprimer ses vœux d'une manière directe, sans l'intercession, la distortion, le gâchis des politiciens. Voyons donc si nous pouvons créer une réelle démocratie à la place de la fausse démocratie pour la défense de laquelle nous avons été éduqués. Voyons donc si nous pouvons être équitables et justes vis-à-vis de notre espèce...

(...)

Radio, téléphone, cinéma, journaux, magazines illustrés, stylo-plume, montre de poignet, aspirateur... autres gadgets... ad infinitum. Sont-ce ces babioles qui font que la vie vaut d'être vécue ? Sont-ce ces choses qui nous rendent heureux, attentifs, généreux, sympathiques, aimables, pacifiques et pieux ?

(...)

La chose la plus triste qui soit, c'est les automobiles parquées autour des minoteries et des usines. L'automobile est en mon esprit le parfait symbole de la falsification et de l'illusion. Il y en a là des milliers, encore des milliers, en telle profusion qu'il semblerait qu'il n'y ait pas un homme assez pauvre pour qu'il n'ait pas la sienne. En Europe, en Asie, en Afrique, les masses laborieuses de l'humanité regardent avec des yeux humides vers ce paradis où les travailleurs pilotent leur propre voiture pour se rendre au travail (pour le moins, nous aimons penser qu'ils pensent de cette façon !).

Mais ils ne demandent jamais ce que l'on doit faire pour obtenir cette merveilleuse faveur. Ils ne réalisent pas que lorsque le travailleur américain s'extirpe de son rutilant chariot, c'est pour se livrer corps et âme au plus abrutissant des labeurs qu'un homme puisse accomplir. Ils n'ont aucune idée que cela fut possible ; même lorsque l'on travaille dans les meilleures conditions possibles, cela reste une forfaiture de tous nos droits en tant qu'êtres humains. Ils ne savent pas que les meilleures

conditions possibles (dans le jargon américain), cela signifie le meilleur profit pour le patron, la servitude absolue pour le travailleur, la plus grande confusion, la plus grande désillusion pour le public en général.

Ils voient une belle et rutilante voiture qui ronronne comme un chat. Ils voient les routes sans fin, si douces, si lisses que le chauffeur a des difficultés à rester éveillé. Ils voient des cinémas tels des palais, des grands magasins avec des mannequins vêtus comme des princesses. Ils voient le charroiement et le vernis, les babioles, les gadgets, le luxe.

Ils ne voient pas les coeurs aigris, le scepticisme, le cynisme, la vacuité, la stérilité, le désespoir, l'horizon sans espérance qui dévorent le travailleur américain. Ils ne veulent pas le voir, ils sont eux-mêmes assaillis de misères. Ils veulent s'en sortir : ils veulent la léthargie du confort, les facilités, le luxe.

Et ils suivent nos traces, aveuglément, attentivement, furieusement.

Henri Miller,
"Le cauchemar climatisé"
(extraits)
Grafton books-Collins
(First published in 1945).

I'Autre Sommet Economique des acteurs pour le monde

par Pierre Radanne*

Le premier mouvement de l'Autre Sommet est de promouvoir un autre discours économique face à l'hégémonie de l'idéologie libérale. Mais ce discours n'est pas une supplique aux puissants : l'Autre Sommet vise à promouvoir l'action de la société civile, à chercher dans le bouillonnement informel de l'alternative l'esquisse d'un projet social et solidaire.

Le vaisseau spatial Terre à la dérive

Après la décolonisation, l'industrialisation du tiers monde nourrissait l'espoir d'un rattrapage Nord-Sud. Trente années plus tard, le développement attendu n'a pas eu lieu. Les Etats se livrent à un conflit sans merci pour l'accaparement des ressources, des techniques et des capitaux, les grandes puissances contrôlant finalement le jeu à travers les parités monétaires. Non seulement le mode de développement et la croissance des pays riches n'est pas extrapolable à l'ensemble de la planète, mais les Etats ne cherchent plus à résoudre les problèmes de la planète. Ils les utilisent les uns contre les autres dans leurs rapports de force et les consommateurs des pays riches commencent à constater les dégâts du progrès dont ils ont bénéficié.

L'absence de projet politique global bloque le développement des plus pauvres et accentue les déséquilibres démographiques et écologiques. Sont sans cesse remis au lendemain les choix et l'indispensable solidarité. Pire, dans certains pays du Nord, l'inquiétude face à l'instabilité du monde s'exprime maintenant par des phantasmes sécuritaires avec le rejet des immigrés et le racisme. Dans certains pays du Sud, devant le vide politique, l'intégrisme religieux devient

la seule force capable de mobiliser les peuples humiliés et sans espoir. Autant de dangers qui ne font qu'amplifier les périls. En l'absence de moyens démocratiques de décider ensemble, l'inacceptable est ponctué d'actes aussi solitaires que superbes, tel la musique de Johnny Clegg et ses amis zoulous.

Sans projet mobilisateur, que faire dans un monde sans solidarité ?

Les réunions internationales comme celle des Sept consistent à parer aux crises et aux déséquilibres les plus criants : conflits militaires régionaux, réajustement des parités monétaires, allègement de la dette du tiers monde pour la partie insolvable avec maintien de la pression du FMI sur les économies nationales, réduction des armements les plus coûteux à condition de ne pas modifier l'équilibre des forces. A aucun moment, il n'y est question de progresser vers un nouveau mode de développement qui permette le décollage du tiers monde en diminuant les ponctions exercées par les pays riches sur les ressources en matières premières ou agricoles et même en capitaux. L'espoir ne peut dépendre des décisions prises par les

(*) Chercheur à l'INESTENE.

sept pays les plus riches. Parfois positives, elles ne sont jamais suffisantes. Ce n'est donc pas en concentrant encore le pouvoir au niveau mondial que l'on progressera.

Aucun pays du tiers monde ne détient les clés de son développement ; dès lors les mouvements de lutte nationale comme les mouvements syndicaux ne parviennent plus à trouver de débouchés. La hiérarchie entre dominants et dominés est gérée par des instances économiques (multinationales, entre Etats, organismes internationaux) et sans "super-pouvoir" politique apparent. Nous avons affaire à une première dans l'histoire : ceux qui luttent pour la justice, le développement, l'environnement et la démocratie n'ont plus d'adversaires identifiables. Se battre oui, mais contre qui et où ? Contre qui se soulèvent les jeunes d'Algérie et du Venezuela ? Contre leurs Etats ? Contre ceux qui les privent de ressources par baisse des cours du pétrole ? Contre la politique du FMI ? L'évolution actuelle est d'autant plus dangereuse qu'aucun mécanisme démocratique n'existe pour aborder des enjeux maintenant mondialisés. Le système est bloqué.

Face à la mondialisation des échanges, il n'y a pas d'issue sans l'action de tous, sans développement des capacités d'autonomie et de coopération volontaire. Nous avons à construire les nouvelles images de notre avenir collectif.

Il n'y a pas de pays, d'idéologie, de drapeau porteurs globalement des solutions attendues. Nous sommes nus. Cette nudité, il nous faut l'assumer. Une mise en mouvement du monde suppose un acte de notre part. Mais on ne changera rien à coups de colloques, d'essais théoriques ou de pamphlets sans immersion dans le réel par des expérimentations. Les années de crise économique nous ont apporté un autre enseignement : quand le débat d'idées se développe sans pratique, il y a de l'escroquerie dans l'air. Face au sommet des Sept, nous devons partir du dynamisme des acteurs économiques et sociaux de par le monde.

Seul un nouveau progrès démocratique, à partir de l'action de chacun, pourra répondre aux enjeux planétaires, comme il y a deux siècles l'a fait la Révolution française. La réunion des sept pays les plus riches aujourd'hui, si l'on pousse la comparaison, équivaut à la noblesse de 1789. Jamais la seule union des puissants n'a défini une démocratie, celle-ci de tous temps a trouvé sa source dans la vitalité des contre-pouvoirs. Bien évidemment ce renouveau démocratique ne peut être limité à sa pratique occidentale actuelle. Il faut le nourrir des apports des minorités, y intégrer les apports de la vie associative et culturelle, le renforcement des contre-pouvoirs et de la vitalité de la société civile. Cette nouvelle citoyenneté ne peut être construite que par tous les acteurs qui font leurs valeurs de gestion écologique de la planète, de recherche globale des solutions au-delà des cloisonnements, du raisonnement économique intégrant le long terme, de solidarité internationale et de développement économique et social enraciné dans des cultures. Cette nouvelle citoyenneté n'a alors plus pour but principal de légitimer la souveraineté des Etats, mais elle se veut active, c'est-à-dire permettre l'innovation sociale et l'action collective. Ce contre-sommet veut être celui de ceux qui veulent mettre le monde en chantier et défricher de leurs engagements des voies nouvelles, celui du réseau des acteurs en mouvement. Acteurs du développement local, experts, responsables politiques, représentants de forces sociales... Le tiers état d'aujourd'hui doit s'exprimer. Pour que les problèmes soient résolus au niveau pertinent le plus proche possible des acteurs, il y a urgence d'imagination et d'innovation politique.

La réunion de TOES (The Other Economic Summit) a d'abord pour but de s'appuyer sur la légitimité des acteurs, de porter leurs analyses, de présenter aux Sept le memorandum et de s'adresser aux médias.

Le sommet de TOES sera donc celui des acteurs. Puisse en découler la création patiente de réseaux d'acteurs à la fois capables de faire émerger de nou-

velles réalités locales, de préciser les nouveaux outils démocratiques à inventer, de créer des rapports de force en faveur des exclus et d'interpeller les dirigeants et les opinions publiques.

Le rapport Brundtland commandé par les Nations Unies a montré l'urgence d'un développement soutenable pour l'humanité à partir de trois exigences centrales : qu'il soit défini dans un souci de justice quels que soient le pays ou la couleur de peau, qu'il soit écologiquement soutenable pour la planète, et qu'il soit durable pour les générations futures.

Mais qui doit définir ce développement soutenable afin qu'il devienne la base des politiques nationales et collectives ? Les acteurs eux-mêmes. Déjà dans le monde existent les prémisses informelles d'un réseau des acteurs ayant cette même exigence.

Les Journées des 15 et 16 juillet ne sont qu'un point de départ, celui de la construction d'un réseau d'acteurs rassemblés pour un développement soutenable travaillant par leurs exigences à en définir le contenu et par leurs expériences à en rendre possible l'émergence.

Appel pour un autre sommet économique

The Other Economic Summit TOES 1989

Paris-Mutualité, 15 et 16 juillet 1989

Les chefs d'Etat des sept pays les plus industrialisés vont tenir leur prochain sommet à Paris le 14 juillet 1989. La coïncidence avec le bicentenaire de la Révolution française n'est pas fortuite. Deux siècles de progrès ont vu naître, grandir des sociétés de libre échange et de démocratie politique où les technologies, les sciences médicales et les communications se sont développées de façon impressionnante.

Mais ce "progrès" brandi comme un étendard cache de profondes failles, au Nord comme au Sud.

Peut-on encore parler de "progrès" devant la faim du paysan africain, l'exploitation de l'ouvrière asiatique, l'exclusion du chômeur européen ? Que signifie une "croissance" devenue un but en soi et déconnectée des aspirations de la vie quotidienne ? Que devient la démocratie quand les technocraties imposent leurs choix aux élus et aux populations ?

Quel peut être l'avenir d'un monde où l'humanité multiplie les moyens de s'anéantir par les armes, les déséquilibres écologiques, les risques technologiques majeurs ? **Où** les scientifiques du nucléaire, de la biologie, de l'armement n'assument pas les conséquences des applications de leurs recherches ? **Où** les moyens d'information et de communication diffusent un mode de vie uniforme au détriment de la diversité des cultures ? **Où** la plupart des personnes n'ont pas les droits politiques fondamentaux ? **Où** certains pays voient leurs efforts de développement anéantis par les fluctuations des monnaies et du cours des matières

res premières ? **Où** l'exode rural, l'urbanisation et l'exportation de la pollution apparaissent comme de nouvelles formes d'oppressions ? ...

Ce n'est pas en concentrant davantage le pouvoir au niveau international que l'on pourra progresser. Au contraire, la mondialisation des échanges exige l'action de tous et le développement des capacités d'autonomie et de coopération volontaire.

La réunion à Paris des sept chefs d'Etat est l'occasion d'organiser un autre sommet international, celui du "tiers état" d'aujourd'hui.

Cet autre sommet est celui des personnes et des groupes qui veulent, par leurs engagements, défricher des voies nouvelles. Acteurs des luttes sociales et écologiques, acteurs du développement local, responsables de la vie politique et de la recherche, citoyennes, citoyens, ce sommet est le vôtre :

**SPECTATEURS DU SOMMET
DES SEPT CHEFS D'ÉTAT,
DEVENEZ ACTEURS DE
L'AUTRE SOMMET "TOES 89" !**

Renseignements et inscriptions : TOES 89, 28, bd de Sébastopol - 75004 PARIS - Tél. 42.71.41.63.

Instaurer un dialogue avec la société civile

Entretien avec Ignacy Sachs

Depuis plus de vingt ans, Ignacy Sachs est impliqué dans la recherche pour un autre développement. Dans Initiation à l'Ecodéveloppement (Privat, 1981), un ouvrage écrit en collaboration avec d'autres auteurs, il développait déjà des thèses qui sont aujourd'hui au cœur du débat. Entretien ci-dessous, à vous de juger.

A.N.V. – Vous avez participé en 1981 à l'élaboration d'un important ouvrage : "Ecodéveloppement : projet de civilisation et prudence écologique". Vous y écriviez notamment : « l'enjeu, c'est de transformer la crise actuelle en un tournant vers un autre développement... ». Quelques années plus tard, quelle est votre analyse sur le traitement de la crise ?

Ignacy Sachs. – Je pense que l'enjeu reste essentiellement le même. Les problèmes ne sont toujours pas résolus. L'idée d'harmoniser les objectifs sociaux avec la prudence écologique – ce qui est l'idée même du développement – tout cela reste d'actualité. Il nous reste à exprimer concrètement notre solidarité avec la génération présente : ce sont les objectifs sociaux ; avec les générations futures : ce sont les objectifs écologiques. Pour atteindre ces objectifs, il nous faut proposer des solutions qui soient économiquement efficaces. Mais l'efficacité économique relève de l'instrumentalité et non pas de l'objectif. Et l'on vit aujourd'hui dans une société où l'on dit que l'économie se porte bien, cela veut dire que les entreprises se portent bien. Mais les critères de la bonne santé de l'entreprise ne sont pas nécessairement les

mêmes que ceux d'un développement évalué sur les plans sociaux et écologiques. Les entreprises, par exemple, externalisent les coûts sociaux qui sont énormes. Ainsi, les problèmes examinés dans *L'Ecodéveloppement* subsistent et je ne pense pas que nous devions renoncer à l'idée que la crise est une opportunité. Le mot crise lui-même nous invite à réfléchir sur l'alternative. Nous devons nous rendre compte plus que jamais que l'extension du mode de consommation occidental à l'humanité entière est impossible. Face à cette impossibilité, il y a deux solutions : l'une de s'engager de plus en plus dans une économie d'apartheid entre les pays industrialisés et les pays marginalisés, apartheid entre ceux qui fonctionnent à l'intérieur du secteur moderne et ceux qui en sont exclus. Ce serait donc un développement des inégalités, chez nous, entre nous et les pays marginalisés. C'est le modèle qui se profile dangereusement, nous avons notre quart monde, nos chômeurs.. le modèle de la dualisation s'applique maintenant à notre propre société. Une voie différente (la bonne) se définit par opposition à la mauvaise voie. Non pas un renoncement au développement ou à la croissance, mais dans la

recherche d'une croissance écologiquement acceptable, ce qui passe par un effort d'auto-limitation des besoins dans les pays riches. Je voudrais insister sur ce point. Les bons conseils que nous prodiguons aux pays du tiers monde sur la forêt tropicale par exemple..., ces conseils n'auront aucune crédibilité aussi longtemps que nous ne nous attaquerons pas à la surconsommation d'énergie fossile dans nos propres pays. Après tout, 80 % de la pollution vient du Nord.

A.N.V. – N'avez-vous pas l'impression que l'on commence à voir se dessiner le début d'une prise de conscience publique des problèmes écologiques ? Ici même en France, dans les pays développés ?...

I. Sachs. – Oui, et heureusement il y a un début de prise de conscience de la population. C'est le seul facteur qui puisse nous faire changer de voie. Mais il est évident que les entreprises vont résister aussi longtemps que possible... Le propre d'une entreprise, c'est d'internaliser les profits et d'externaliser les coûts. Pour que les entreprises cessent d'externaliser les coûts, il faut qu'il existe d'une façon ou d'une autre une contrainte. Et il est plus que jamais exclu que les bonnes solutions puissent être trouvées au travers de l'économie néo-libérale. Pourtant le paradoxe actuel est que la prise de conscience des problèmes (écologiques notamment) aille de pair avec un regain de l'économie néo-libérale. Ce qui montre qu'il y a encore une énorme confusion qui demande à être, disons... discutée.

Par exemple, il n'est pas vrai que le choix soit restreint à une bureaucratie de type stalinien ou au libre marché. Il y a une troisième voie. C'est d'elle que nous parlons, c'est l'économie mixte, avec notamment ce qui peut avoir un rôle fort important pour l'avenir, je parle de l'économie sociale, c'est-à-dire de tout ce qui est géré par les coopératives, les mutuelles, les associations. De façon générale, il faut faire en sorte que les objectifs micro-économiques ne soient pas contradictoires avec les objectifs macro-sociaux. L'opinion publique a ici un rôle important à jouer.

A.N.V. – Le développement endogène est un concept central de vos recherches. Aujourd'hui, alors que les "impératifs" du marché mondial dictent leurs lois aux Etats nations, pensez-vous qu'il reste encore quelques chances d'initier un autre développement ?

I. Sachs. – Je récuse la formulation de la question ! Vous croyez vraiment que les marchés mondiaux dictent quelque chose aux nations ? Ils ne dictent qu'aux nations qui acceptent ce diktat !

Je pense que vous touchez là un problème fondamental : il ne faut pas "démoniser" le pouvoir du marché, car au nom de la mondialisation de l'économie on fait passer un discours économique qui évacue le social et l'écologique en se référant aux grands équilibres, à la compétitivité sur le marché mondial. Si cela était vrai, les pays du tiers monde n'auraient plus qu'une solution : attendre leur désagrégation finale. Ceci dit, je suis très critique par rapport à l'idée que l'on puisse se "déconnecter" complètement du marché mondial. L'autarcie est un mauvais concept. Je préfère une stratégie d'insertion sélective au marché mondial, de coopération tous azimuts Sud-Sud, c'est-à-dire création de liens internationaux qui ne soient pas nécessairement des liens Nord-Sud. Il faut également reconnaître qu'en dehors de quelques pays bénéficiant d'une rente (pétrole...), le développement des pays du Sud passe par le développement du marché intérieur. Ce qui n'est pas contradictoire avec une insertion sélective dans le marché mondial. Cela demande un pilotage très fin puisqu'on ne peut faire de l'insertion dans le marché mondial un objectif ; l'insertion n'est qu'un instrument du développement.

Le concept qui m'est cher, celui d'endogénéité, n'est pas le concept de déconnection. Le concept de l'endogénéité renvoie à l'autonomie de décision, à la capacité culturelle de se penser. Le potentiel de développement d'un pays dépend au premier chef de sa capacité de se penser, de se donner un projet. Projet au sens que Sartre donnait à ce terme : "l'Homme est

un projet". Ensuite vient la capacité politico-administrative de traduire ce projet dans les faits. Et en troisième lieu, la traduction de ce projet dépend bien entendu du degré d'autonomie économique. Ce troisième critère n'est pas déterminant du premier. Le développement endogène, c'est donc la recherche d'une voie propre à la modernité. Modernité qu'Alain Touraine distingue des modernisations. Il n'est pas vrai que les pays du tiers monde doivent imiter nos modernisations. Ils doivent au contraire nous étudier pour essayer d'éviter les erreurs que nous avons produites. Le développement endogène s'oppose ainsi au développement mimétique. L'histoire n'offre jamais de modèle, l'histoire offre des anti-modèles que l'on se doit de dépasser.

A.N.V. – Vous posiez en 1981 une question de civilisation, celle de "l'avoir", ou celle de "l'être". Quel est vraiment le sens de cette question ?

I. Sachs. – Cette question est posée à la fois par le courant de la pensée d'inspiration catholique et par des penseurs qui se réclamaient du marxisme. Je songe au Père Lebret d'une part et à Eric Fromm d'autre part. Etre et Avoir, il s'agit d'une opposition fondamentale entre la valorisation de l'homme comme un projet, une réalisation de sa finalité humaine, et l'idée contraire que l'objet du développement, c'est l'accumulation de la richesse matérielle. C'est, je crois, le Père Lebret qui disait que l'objectif devait être une civilisation de l'Etre dans le partage équitable de l'Avoir.

Avec, bien sûr, une relation dialectique : vous ne pouvez pas aspirer à la réalisation de votre personnalité, à vivre une vie pleine et heureuse si vous êtes soumis à des privations matérielles insupportables. Il ne faut pas que cette opposition entre l'Etre et l'Avoir nous fasse oublier que l'un des problèmes majeurs de notre temps, ce sont les inégalités scandaleuses dans l'accès aux ressources matérielles.

Ceci dit, dans les pays de l'Europe de l'Est, en

Chine, on dit maintenant aux gens "enrichissez-vous !"... J'avoue ne pas comprendre comment l'on peut faire de l'enrichissement l'objectif de toute une société. C'est à mon avis reculer au XVIII^e siècle.

A.N.V. – Vous êtes l'un des rédacteurs de la Lettre ouverte, vous avez également participé à la rédaction du memoreendum du TOES ; ne craignez-vous pas que cette adresse aux puissants des sept pays les plus "riches" ne soit une façon de légitimer leur puissance ?

I. Sachs. – Non, je pense qu'il n'est nullement question de considérer qu'ils sont les seuls à avoir la clé de tous les problèmes. Au contraire, dans la lettre et le memorandum, nous les interpellons sur les problèmes qu'ils n'ont pas été capables de résoudre. Fondamentalement, nous leur posons deux questions : quel échéancier de négociation mondiale et comment associent-ils à cette négociation l'opinion publique, la société civile ? Nous leur disons que ce sont des problèmes beaucoup trop sérieux pour qu'ils puissent être traités par les sept chefs d'Etat des pays industriellement et militairement les plus puissants du monde.

Nous les interpellons donc en espérant qu'une décision aussi solennelle que le bicentenaire de la Révolution française, une révolution qui a montré que les institutions n'étaient pas immuables, une telle commémoration devrait permettre de faire le point des grands problèmes qui demandent des solutions institutionnelles à l'échelle planétaire.

Ce que nous voulons, c'est signaler qu'il y a une opinion qui pense autrement, qu'il y a des mouvements sociaux qui sont porteurs de propositions alternatives. Un débat doit s'instaurer qui associerait toutes ces composantes, débats qui ne s'achèvera pas avant la fin du siècle.

Il nous faut aussi repenser de fond en comble les institutions qui étaient censées assurer la régularisation équitable de l'économie mondiale. Bretton-

Woods demande à être entièrement revu. Il est impensable que nous puissions continuer avec le type de conditionnalités qu'imposent le FMI et la Banque Mondiale. Il faut trouver les conditionnalités du développement et pas seulement au niveau inter-gouvernemental. L'idée centrale du TOES est, à mon avis, que l'on ne doit pas laisser la solution des grands problèmes mondiaux entre les mains des gouvernements.

Il faut notamment repenser l'Assemblée des Nations Unies de façon à ce qu'elle comporte une représentation des associations citoyennes.

A.N.V. – Quel serait, selon vous, le bon objectif du TOES ? Que faudrait-il faire pour qu'il soit atteint ?

I. Sachs. – Je pense que le TOES a une fonction symbolique très importante, il doit montrer que la problématique des urgences mondiales dépasse la compétence des gouvernements, et davantage encore la compétence des sept gouvernements des pays les plus industrialisés.

Je ne pense pas que leur consultation soit une mauvaise chose ; le TOES n'est pas une protestation contre la réunion des Sept. C'est au contraire une occasion de signaler aux gouvernements qu'une pensée alternative existe et qu'elle doit être prise en considération, qu'il leur faut instaurer un dialogue avec la société civile.

A.N.V. – En vous adressant à l'infime fraction de la société civile qui représente les lecteurs d'A.N.V., que voudriez-vous dire, faire entendre à nos lecteurs ?

I. Sachs. – Cela fait presque vingt ans que je suis mêlé aux discussions internationales à propos de l'environnement. En 1971, j'étais déjà associé à la préparation de la conférence de Stockholm. Le consensus au plan réthorique est pourtant resté lettre morte dans les faits.

Comment pouvons-nous faire pour progresser vers un éco-développement ? Un développement qui ne soit pas fondé sur la violence que nous faisons à la nature, ce qui est une condition de la non violence entre les hommes.

Le seul facteur qui peut peser sur la modification de l'attitude des entreprises, c'est la pression de l'opinion publique. C'est cela à mon avis le message central.

Une autre idée à laquelle nous avons beaucoup réfléchi à la FIPAD (Fondation Internationale Pour un Autre Développement), c'est la nécessité d'une autorité morale à laquelle la société civile puisse avoir recours. Il faudrait créer à cette fin un Conseil de sages.

*Propos recueillis par Anne LE HUEROU
et Alain VÉRONÈSE*

RETENEZ VOS DATES FORUM

La non-violence dans les luttes pour les droits de l'homme.

**25-26 novembre 1989
PARIS**

Renseignements et inscriptions : Secrétariat du Forum, c/o Isabelle Filliozat - 64, rue d'Orsel, 75018 Paris - Tél. 42.52.71.05.

Ecologie et politiques économiques

par Udo E. Simonis

Nous reprenons ici en traduction un article paru dans le dossier 70 de la Fondation Internationale Pour un Autre Développement (FIPAD). Thèse centrale : comment concevoir de nouveaux outils de gestion capables de faire valoir la dimension écologique dans la pratique macro-économique ? Question d'actualité.

I. - Interdépendances et conflits entre l'écologie et l'économie

L'essence du sentiment écologique procède de la volonté d'une nécessaire et souhaitable harmonie entre l'Homme et la Nature (C. Weizsäcker). L'économie, par contre, procède généralement d'une non harmonie avec la Nature. La nature est utilisée directement et indirectement, quand les matières premières en sont extraites en vue de la production et quand la Nature est polluée par les déchets et les gaspillages de cette production. Il y a donc deux processus dans lesquels la Nature est perdante : elle "échange" des matières naturelles pour la production, elle reçoit les déchets matières transformés.

L'utilisation des matières premières, la production de déchets depuis des générations est une plaie ancienne. Le progrès technique a accru les possibilités d'exploiter des ressources limitées et a conduit à une accumulation croissante de déchets non recyclables. La nature n'est plus en mesure d'absorber toutes ces substances, la plupart étant toxiques non seulement pour la nature, mais également pour l'Homme lui-même.

Les efforts qui sont faits pour dissimuler les rejets et les déchets dans des décharges publiques, ou dans des lieux de

stockage plus ou moins permanents en vue de les disperser, la construction de cheminées hautes, l'immersion dans l'océan ne s'avèrent que partiellement couronnés de succès, ces rejets et ces déchets étant des "poisons mobiles" (Peter Mayer-Tasch) indifférents aux frontières.

L'un des résultats de la "linéarisation" du cycle écologique est une réduction de la diversité naturelle, le déclin de la robustesse des cycles écologiques ; la symbiose écologique et son équilibre se sont effondrés. Comme conséquence, l'on observe une diminution de la capacité d'assimilation de l'environnement et une augmentation des pollutions.

Le conflit entre économie et écologie est issu de deux principes de base incompatibles : le principe de l'écologie est la **stabilité**, comme condition préalable de la perpétuation des systèmes écologiques ; le principe de l'économie est la **croissance** comme logique inhérente au système économique. Plus précisément, la croissance est le principe des affaires et du profit de l'économie de croissance, celle de l'expansion des marchés mondiaux.

En examinant la crise écologique actuelle et future, la question est de savoir comment ces principes économiques peuvent être transformés, reconsidérés pour tendre à une harmonie nécessaire avec les principes écologiques ? La question de savoir le niveau de transformation, les façons

d'y parvenir, quand y parvenir, cela est, bien sûr, une question controversée en théorie et en pratique.

La réponse dépend en premier lieu des conditions d'intérêt (individuels et collectifs) dont les opinions divergent rapidement et sûrement définitivement. La réponse dépend également de la capacité et de la volonté de promouvoir des innovations sociales, particulièrement sur les utilisations possibles des principes d'écologie appliqués dans l'auto-régulation de l'économie. Ajoutons l'appréciation générale sur les possibilités concrètes d'une politique économique soucieuse de l'écologie.

II. - Autorégulation écologique de l'économie

Commençons par une évaluation d'ordre général : les problèmes écologiques n'auraient pas leur dimension actuelle si le domaine économique était resté réduit et immédiatement compréhensible par les producteurs et les consommateurs. Les conséquences de l'usage des ressources limitées et de la pollution seraient alors directement reconnaissables et perceptibles.

En d'autres mots : le profit, la croissance économique et l'expansion des marchés mondiaux sont fondés et peuvent s'accroître sur une externalisation des coûts induits.

Il s'agit de l'ancien mais toujours actuel (parce que non résolu) problème des **effets externes de la production**.

(...) Prenons par exemple la pollution de l'éco-système forestier. Cet exemple démontre fort bien le déversement d'une partie des coûts de production. Il s'agit ici du rejet d'un air pollué sur la nature, celle-ci n'ayant qu'un degré limité de résistance : les forêts dépérissent. D'autre part, il s'agit d'un déversement des coûts sur les générations futures. Un avenir de forêts amoindries et, dans le long terme, des sols ayant une capacité de reconstitution problématique.

Enfin, cela nous montre que le déversement des coûts sur une tierce partie (c'est-à-dire l'expropriation, de fait, des propriétaires privés de forêts), et sur la société en général – au sens où les pollueurs individuels imposent leurs décisions techniques et économiques dans le domaine de la production d'énergie, du transport, une pollution sans fron-

tières... – ces actes diminuent le bien-être et la santé physique de la société.

Ainsi, à l'évidence, le système économique fait un mauvais calcul au regard du système écologique forestier. La gestion d'entreprise et la comptabilité nationale ne comportent aucun indicateur qui puisse prévenir d'une pollution devenue intolérable pour le système écologique. Les comptabilités conventionnelles font apparaître des bilans favorables pour la production d'énergie, pour celle des automobiles, pour les exportateurs de pollutions. Ainsi, le système forestier est définitivement endommagé par les rejets de ces secteurs économiques. C'est un déficit qui, ailleurs, prend la forme du profit. Aucune compensation n'est prise en compte, aucune compensation n'est planifiée.

En conséquence, l'une des tâches futures peut être clairement nommée : « il faut internaliser les effets externes de la production ». Ou encore : il s'agit de réintégrer ces coûts dans les unités économiques, de façon que la "composante écologique" soit prise en compte dans toutes les décisions d'investissements. Sans aucun doute, la réduction des effets externes de la production, la maîtrise du déversement des coûts sur la société, la nature, les générations futures, est un élément stratégique important. Il s'agit de reconstruire l'harmonie nécessaire entre économie et écologie. Mais comment faire en pratique ?

Si l'on peut saisir l'économie comme un **cycle intégré** ou un circuit bouclé au sens large, cela signifie que l'on doit réduire systématiquement l'utilisation des ressources limitées et la production de déchets polluants. Ceci étant en contradiction dans une économie organisée pour la rapidité des "out put" ("sorties"). Dans la pratique le recyclage est encore au stade des premiers essais (avec le verre, les déchets papiers, les pneus usagés, les batteries hors d'usage), surtout en ce qui concerne une prise en compte économique systématique. Le pas qui consisterait à passer d'un simple traitement des déchets à leur prise en compte systématique dans une économie intégrant les déchets, ce pas n'a pas encore été franchi. Cela provient certainement pour partie du fait que de nombreux déchets ne peuvent être recyclés, ou alors à des coûts élevés. Mais également parce que le prix réel et les indicateurs de coût n'ont pas encore été élaborés. La prévention évitant la production de ces déchets et la volonté active d'économiser l'énergie n'ont pas encore été suffisamment valorisées. Finalement, il faut

bien nommer les déficiences de l'appareil comptable qui ne dispose pas de critères adéquats rendant compte de la diminution des stocks naturels. Le résultat est contradictoire : accroissement des revenus monétaires d'une part, diminution des stocks naturels de l'autre.

Une approche en termes de "comptabilité écologique" au niveau de l'entreprise, et l'intégration des aspects environnementaux dans la comptabilité nationale reste prometteuse, nécessaire. La comptabilité écologique au niveau de l'entreprise, les besoins en énergie, en matières premières, la quantité de déchets, l'espace nécessaire sont comptabilisés et modélisés pour intégration du calcul des déficits naturels dans le calcul des profits. C'est une mesure qui peut déterminer différemment les décisions d'investissements mais aussi une façon de faire une information publique comme contribution à la promotion d'une économie qualitative.

Au principe du cycle intégré mentionné plus haut, il faut ajouter un deuxième principe écologique qui n'est plus valide dans les sociétés industrielles. Il s'agit du principe de l'auto-entretien, auto-reproduction des ressources naturelles. Traditionnellement, les propriétaires privés de forêts suivaient le principe : « ne pas couper plus de bois que ce qui peut repousser ». Ce principe a été invalidé : les "pluies acides" venant de l'extérieur de la propriété forestière détruisent les ressources internes de conservation du patrimoine forestier. Sa maintenance à l'intérieur de la surface d'une forêt privée est invalidée par une expropriation indirecte : les "pluies acides" débouchent sur le dépérissement forestier. La Nature riposte en dépérissant. Comment la société ripostera-t-elle ?

Un principe fondamental doit être réintégré dans l'économie : celui de responsabilité ou de contrat. En ce qui concerne les problèmes d'environnement, le système légal, l'attitude économique correspondante est marquée par l'idée de preuves fondant la cause. C'est seulement lorsque la partie plaignante (ayant subi le préjudice) peut prouver l'origine du préjudice (la responsabilité de la pollution), qu'elle peut exiger des réparations. Dans certains pays – au Japon par exemple – la simple probabilité statistique est suffisante pour obliger les pollueurs à payer pour les dommages causés. Quand ce principe est appliqué, cela aide à améliorer la qualité de l'environnement par le biais d'une

auto-régulation écologique des entreprises. De plus, ce principe de compensation renforce le concept de prévention, les solutions techniques aux problèmes d'environnement furent déplacées "ex aucto" et non plus considéré *a posteriori*. Un processus technique intégré tend ainsi à remplacer le processus technique du déversement. La prise en compte de ce principe de responsabilité et de contrat peut s'actualiser sous différentes formes : contrats d'environnements, fonds coopératifs, prise en compte systématique des rejets, etc.

III. - Pour une orientation écologique de la politique économique

(...) Un nouveau concept émerge : une politique économique écologique.

1) L'économie classique est constituée sur un principe fondateur : la maximisation des flux ; des valeurs de production, de revenus, de profits, des circulations... Kenneth Boulding, il y a quinze ans, appelait cette économie "circulation-déversement (throughput). A la place, il réclamait l'économie du "vaisseau spatial". S'il écrivait aujourd'hui, il parlerait probablement d'une économie-écologique. Ce paradigme implique un nouveau principe d'orientation : "accroissement de l'efficacité et maintien de la substance". Des aspects tel qu'une comptabilité environnementale, la conservation des ressources deviennent fondamentaux. Un changement structurel de l'économie, des produits, de la technique devient une tâche impérative.

2) En cohérence avec les buts visés, il est nécessaire de redéfinir et d'élargir les objectifs des politiques économiques conventionnelles de façon à y intégrer les fonctions politiques et écologiques. (...) La croissance économique est encore mesurée en termes de catégorie de produits et de revenus (le P.N.B.), le cycle écologique n'est pas intégré dans cette comptabilité : la croissance économique est définie comme un accroissement des revenus, son effet sur le stock et la qualité des ressources (capital naturel) n'est pas pris en compte. En définitive, avec la conception conventionnelle de la croissance, toutes les transactions monétaires sont additionnées indépendamment de leur fonction. L'accroissement de certaines dépenses – qui pourtant ne sont pas en elles-mêmes positives – ne servent que de com-

pensations aux dommages du processus économique lui-même (dépenses de compensations).

De nouveaux indicateurs de fonctions peuvent être construits de diverses manières : la prise en compte des dépenses compensatoires, c'est-à-dire l'intégration des coûts environnementaux dans la considération de ce qu'il faudrait appeler P.E.N. (Produit Ecologique National). Il s'agirait d'une comptabilité globale où la croissance, l'emploi, la distribution des revenus, etc. seraient considérés dans un système intégrant des indicateurs économiques et écologiques.

3) En ce qui concerne *les instruments*, la politique économique conventionnelle repose principalement sur deux instruments principaux : les variations des taux d'intérêts et de la charge fiscale. D'un point de vue écologique, certaines taxes et charges sont concevables en lieu et place des modalités anciennes d'imposition. Dans la situation actuelle (chômage, pollution...), de telles taxes donneraient lieu à *des ressources* (à l'exemple des taxes énergétiques) et seraient considérées également comme *des charges* sur les déversements nocifs (par exemple sur les rejets de dioxine). De telles modalités financières seraient des incitations au changement des estimations économiques.

4) La politique économique concrète se manifeste et travaille effectivement au travers d'*institutions* particulières. En conséquence, une nouvelle orientation écologique requiert de nouvelles institutions, par abolition ou redéfinition des anciennes.

Les problèmes d'environnement dépassent le cadre de la propriété privée, ne se limitant pas aux surfaces nationales limitées par les frontières. Les problèmes sont de la compétence des autorités locales et nationales, mais aussi internationales. Pas davantage les lois civiles que la juridiction nationale ne peuvent apporter la réponse adéquate aux problèmes de la crise écologique actuelle. Ainsi, une réforme structurelle des institutions est à l'ordre du jour. Les nouvelles institutions souhaitables auraient à intégrer les aspects écologiques et environnementaux dans le champ de leur compétence de façon à ce que le coût de l'environnement soit intégré dans toutes les décisions d'investissements.

IV. - Conclusion

Vouloir une meilleure harmonie entre l'économie et l'écologie est sans aucun doute une tâche énorme, tâche conceptuelle et tâche politique tout aussi bien. La mise en œuvre d'une telle harmonie requiert une restructuration de l'économie, une redéfinition de son contenu. Comment lever "l'emprunt écologique", s'appuyer sur de nouveaux principes écologiques, telle est la question. Un changement écologique et structurel de l'économie – une nouvelle orientation écologiquement fondée – c'est en dernière analyse la seule chance de réconcilier les intérêts de l'humanité et ceux de la nature.

Traduction adaptation : Alain Véronèse.

Ce texte a été publié en anglais dans le dossier n° 70 (mars-avril 1989) de la FIPAD.

IFDA dossiers

Publiés en trois langues (anglais, espagnol, français), les dossiers de l'International Fondation for Development Alternatives sont une mine fort riche d'articles et d'analyses documentés sur tout ce qui bouge, innove dans le monde entier. De la réforme économique en Chine, des expériences théâtrales dans la Sierra Leone en passant par le volontariat en Italie... Le dossier n° 70 (mars-avril) est un régal pour le lecteur curieux et branché.

I.F.D.A. Dossiers
4, place du Marché, 1260 Nyon (Suisse).
Tél. 41 (22) 61.82.81.
Abonnement individuel : 48 francs suisses.

Après la guerre économique, quelle alternative ?

par François PLASSARD*

Dans le n° 65 d'A.N.V., nous abordions déjà le thème de l'économie comme forme contemporaine (non exclusive) de la violence guerrière. F. Plassard reprend le sujet à sa façon : « ... la guerre économique à l'échelle mondiale. Un saut dans le raffinement de la guerre... ». Question : à quand "un autre homo où sapiens ne rimerait plus avec demens ?".

De la plus petite commune d'Europe aux sièges du Parlement européen, des hommes, des femmes espèrent la reconnaissance de leurs concitoyens en empruntant le langage de la guerre, de la lutte ou du combat. L'appel à l'unité, soit une conscience commune sur certains problèmes, ne peut-il passer que par l'exaltation du combat ?

Les guerres ont joué par le passé un rôle prépondérant dans les crises de la société industrielle. En est-il de même aujourd'hui ? Nos guerres économiques actuelles dont les médias se font largement l'écho chaque jour, ont-elles des similitudes avec les guerres du passé dans les logiques qui les sous-tendent ? C'est ce point de réflexion qu'ambitionne ce court article, résumé d'un document disponible à l'ALDEA (1). Pour traiter d'une telle question, un détour est nécessaire pour mieux comprendre cette drôle d'aventure qu'est la société industrielle dans l'histoire des hommes : soit un quart de seconde si nous ramenons l'histoire des hommes aux sept jours de la Création.

Notre système digestif : l'industrie ?

De tous les discours souvent peu convergents que les hommes ont tenté de produire pour se distinguer de l'animal, il y en a un qui me paraît plus pertinent que les autres : l'homme est un animal qui, au lieu de spécialiser ses organes (ouïe, odorat, vue, toucher, rapidité à la course...) les a projetés à l'extérieur de lui-même. Ces projections sont des outils : interface entre l'homme et la nature. Après les silex et flèches qui représentent ses dents et ses ongles, après les leviers et les poulies, les moteurs qui remplacent la force de ses bras et de ses jambes..., l'industrie peut être assimilée à un vaste système digestif fait de tuyaux et de boyaux qui transforment des matières brutes (charbon, pétrole, minéraux, bois) en matière élaborée comme des aliments en nutriments. Le management industriel ne revient-il pas à optimiser la gestion des flux dans des boyaux ? La flexibilité, le

(*) Agent du changement en milieu rural, ingénieur agronome.

zéro stock, le zéro défaut, autant de principes de management qui font parti du breviaire inlassablement répété. Mais cette vaste machine collective à accumuler des marchandises s'est heurtée au cours de l'histoire à des goulots d'étranglement.

Les troubles digestifs

Les années 1930 ont été un de ses étranglements : des millions de pauvres n'avaient plus d'argent pour consommer, alors qu'une minorité croulait sous l'abondance. Le rôle de l'Etat dans la relance de la demande pour stopper l'asphyxie de la majorité du corps social privé de nutriments du système digestif s'est avéré salutaire. (Théorie de l'économiste anglais Keynes qui disait déjà en 1926 que le problème du capitalisme "ce n'est pas la rareté mais l'abondance car cela provoque des dépressions collectives !").

Actuellement, trente-six millions de pauvres en Amérique, quarante-quatre millions de pauvres en Europe (chiffres du CES), dix-huit millions de chômeurs en Europe, sans compter les autres pays du tiers monde en dehors de l'Occident..., comment ne pas diagnostiquer un nouveau trouble de l'appareil digestif incapable d'irriguer le corps social au moment même où le système industriel (ses boyaux et ses tuyaux) avec ses machines et ses robots n'a jamais été aussi efficace !

En France, sept cent mille personnes ont des logements précaires et/ou de fortune nous dit le CES et en face des entreprises tournent en sous-capacité. Comment ne pas voir que les marchandises sans acheteur côtoient des hommes sans revenu pour les acheter ?

La guerre, réponse aux troubles digestifs ?

Un regard sur l'histoire nous montre que ces goulots d'étranglement à l'accumulation-consommation

collective appelés crise ont le plus souvent été dépassé par la guerre. En détruisant l'offre mal répartie, en redynamisant la demande, en redistribuant les jeux du pouvoir, en changeant les mentalités, la guerre a été maintes fois utilisée comme thérapie contre les troubles de notre système digestif.

"On détruit tout et on recommence", peut-on entendre au Café du Commerce. Mais en 1989 une telle thérapie pourrait s'apparenter à ce télégramme d'un interne des hôpitaux à son doyen : "opération chirurgicale réussie, malade décédé, stop". L'histoire nous a montré la supériorité de l'homme sur l'animal dans son raffinement à se détruire lui-même : Hiroshima, les millions de personnes exterminées dans les camps nazis... autant de souvenirs encore présents à nos mémoires. Mais l'actualité présente ne semble pas confirmer que le stade "*Homo-demens*" appartienne à *la guerre économique*. La guerre physique totale étant devenue délicate à manipuler, même partiellement, en raison de la puissance des nouveaux outils de l'homme, il y a alors une ruse possible : se faire la guerre économique à l'échelle mondiale. Un saut dans le raffinement de la guerre devient alors possible :

- au lieu de faire des morts physiques directement, elle fait des morts économiques en Occident et ailleurs ;

- au lieu de prendre prétexte de déplacements ou violation de frontière (au nom de l'Etat nation ou de la patrie), les nouveaux enjeux évoqués sont les pertes de marché ;

- au lieu d'utiliser des canons, on utilise une arme plus subtile par son ambivalence : l'innovation technologique, censée à la fois apporter le bonheur à l'humanité et détruire les usines de l'ennemi en rendant obsolètes ses instruments de production.

L'école de guerre n'est plus seulement Polytechnique mais aussi ces nombreuses écoles supérieures de commerce et de management où l'on apprend l'art

du "commando qui gagne". En seconde ligne, la formation qualifiante peut se comparer à la Croix-Rouge. Sa mission n'est-elle pas de réveiller les morts économiques (les chômeurs) pour les renvoyer au combat en chantant, la fleur au fusil ? Ont-ils un autre choix cette fois pour survivre physiquement et matériellement ? Même les travailleurs sociaux producteurs de lien social sont conviés à devenir des créateurs d'entreprise pour insérer leur clientèle dans le mouvement collectif. Quel est le pays, la région gagnante ? Celle qui s'accaparant le plus de parts de marché possible, crée des morts économiques sur le territoire adverse. En exportant 18 % de leur PIB, les Japonais sont avant les Allemands les maîtres de la nouvelle guerre économique, exportant ainsi leur chômage. Les Américains, eux, ont une autre ruse qui s'appuie sur leur privilège de battre monnaie. Si l'on divise la dette américaine par le nombre d'emplois créés dans le même temps, on obtient 520 000 F par emploi (*le Monde diplomatique*, mars 1989). En vivant à crédit sur la planète, les Américains ont trouvé un truc efficace pour créer des emplois ! Mais comme dans toute guerre générale, les vainqueurs ne sont que provisoires. Car en dernier recours, on ne sait pas exporter les chômeurs sur la lune ! Si le provisoire de la victoire est pour beaucoup devenu une finalité, comment ne pas voir que l'issue finale est le suicide collectif !

En fait la guerre s'arrête quand, devant l'ampleur du désastre, un groupe d'hommes rompt le cercle vicieux qui l'alimente en disant : "Cela suffit ! Nous ne voulons plus que nous et nos enfants revivent cela !" Edgar Morin nous dit que "les grandes solutions dans l'histoire de l'humanité sont venues par la jonction d'un courant profond et inconscient qui traverse des millions d'individus et des idées hyper-conscientes qui se trouvent dans quelques esprits". La révélation par l'éducation ne suffit pas à elle seule, car Marx l'avait déjà souligné : "Qui éduquera les éducateurs ?" La question qui me semble pertinente alors est : "Quel groupe d'hommes peut se réveiller et arrê-

ter le cercle vicieux de la guerre d'homo-demens" dont le principe est le même depuis son origine "si je ne te tue pas, c'est toi qui me tues, alors je tire le premier" ? A ce point de notre cheminement nous devons effectuer un autre détour sur ce qui caractérise l'homme parmi les animaux.

L'homme tue pour être reconnu

Si l'animal tue en priorité pour survivre et manger sa proie, l'homme, lui, tue pour d'autres raisons. L'homme est un animal social qui a besoin pour survivre non seulement de glucides, lipides, protides... mais aussi de la reconnaissance sociale de ses congénères.

L'homme tue pour être reconnu et meurt en héros pour la même raison. Les premières guerres mondiales ont été animées par le besoin de reconnaissance grâce à une religion, une terre, une patrie.

Actuellement la reconnaissance a changé. Ce qui fait courir tant d'hommes et de femmes en batailles rangées à la guerre, c'est le besoin de reconnaissance des autres grâce à un langage : celui du métier (autrefois celui de l'ethnie) et grâce à l'appartenance à une entreprise : l'emploi (autrefois la tribu). Dans toutes les provinces du monde occidental il ne se passe pas une journée où une grande messe ne soit célébrée pour ritualiser l'attachement à son métier (corporatisme), l'attachement à son entreprise (la culture d'entreprise). Tous ces rituels justifient de continuer inlassablement la guerre. Dans ce jeu symbolique, la complicité du monde politique et du pouvoir économique est frappante. L'objectif est de légitimer et de banaliser la guerre dans les esprits pour éviter que toute idée d'alternative à la guerre n'apparaisse de manière impromptue. "La guerre, c'est l'ordre, la paix, cela fait désordre", nous disait déjà Bertold Brecht dans *Mère Courage*.

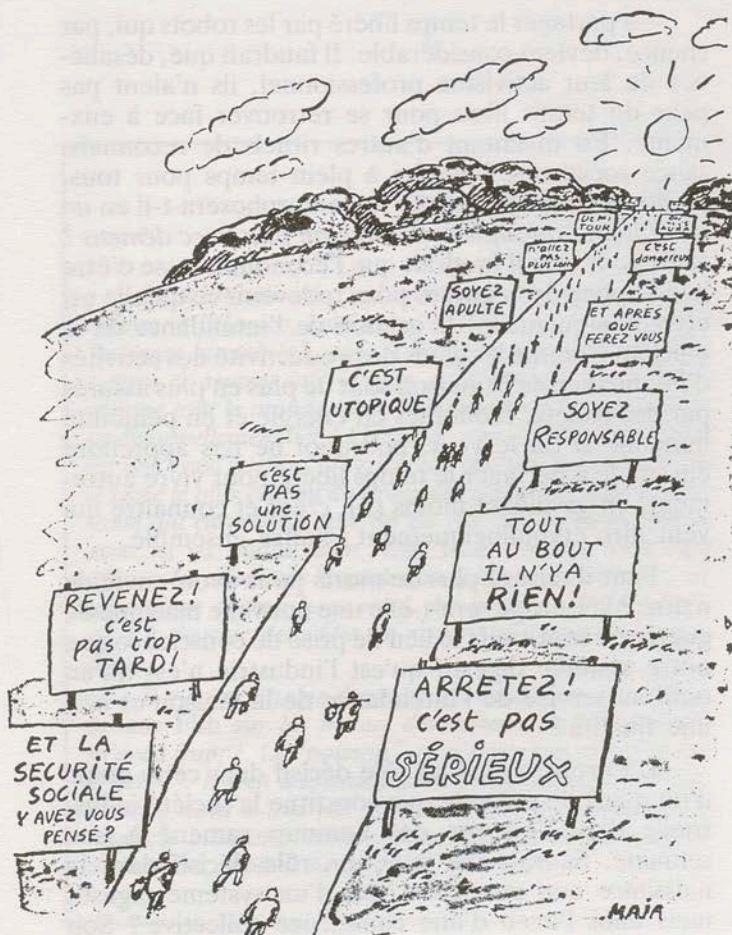
Quelquefois, dans le développement local, de telles idées apparaissent : des "plus" de biens et de

services marchands ou non s'échangent contre d'autres "plus", par le jeu de circuits courts, ce qui est devenu très difficile dans les circuits longs. L'échange de coopération ou de réciprocité domine alors sur l'échange inégal des circuits longs qui attisent la

guerre. Les trocs temps, les chantiers d'entraide, les services de formation réciproque, les compensations inter-entreprises sont autant d'échanges de coopération réciproque dans les circuits courts qui créent de la richesse sans en voler à d'autres. Mais ces initiatives le plus souvent fragiles qui tissent des réseaux complexes, riches de sens et de relation, sont très vite récupérées quand elles ne sont pas asphyxiées, pour être mobilisées pour la guerre. Comme elles créent peu de croissance apparente, participent peu au produit intérieur brut, ces initiatives sont peu reconnues par les instances chargées de gagner la guerre. Mais au-delà de leurs différences, elles sont toutes d'accord sur un point : la production de biens matériels de consommation de masse détruit structurellement l'emploi dans tous les pays industrialisés qui changent de système technique depuis 1975 : puisque la France a détruit huit cent mille emplois dans l'industrie de 1975 à 1984, cinq cent mille emplois dans l'agriculture et trois cent dix-huit mille dans le bâtiment et génie civil, il n'y a qu'à développer les services pour sauver la raison même de la mobilisation : l'emploi.

La ruse est évidente. Ceux qui ont tout leur temps par la guerre dans les secteurs où les "technologies de la commande et de l'information" jouent de leur plein effet, vont pouvoir acheter de l'"économie temps" à travers des milliers de petits services et petits boulot à ceux qui n'ont plus la possibilité d'être présents sur le front des batailles.

Comme dans l'histoire, la guerre légitime la tendance dominatrice des plus forts à féodaliser les plus faibles. Les perdants (les losers) deviendront les esclaves des gagneurs (les winners). Et l'espoir d'un emploi légitime tous les sacrifices. Il suffit par média interposé de laisser croire à tous les perdants qu'ils peuvent s'ils le veulent devenir gagnants pour faire consensus. Soit laisser croire que le jeu est ouvert alors que si nous portons notre regard au niveau le plus élevé des échanges internationaux de plus en plus déterminant sur l'avenir de notre quotidien, les jeux paraissent de plus en plus fermés. Et un jeu fermé,



c'est un jeu à somme nulle où ce que gagne l'un, l'autre le perd.

Le regard d'une autre planète

L'effet de zoom pratiqué par le cinéaste pour essayer de comprendre le monde et nous-mêmes à de multiples niveaux de cohérence risque de devenir de plus en plus nécessaire. N'avons-nous pas été frappés par les photos de la navette spatiale nous montrant notre planète bleue et grosse comme une orange ! Les problèmes d'environnement ne nous poussent-ils pas à une prise de conscience d'une interdépendance toujours plus grande des phénomènes entre eux ?

Si nous demandions à une sorte de "socio-économiste anthropologue" d'une autre planète de venir décrire notre monde occidental, sur quels types d'évidence pourrait-il attirer notre attention ?

Par exemple que dans le monde occidental 20 à 30 % des hommes seulement sont occupés à produire des biens nécessaires et utiles : nourriture, habitat..., et que les autres s'échangent des signes et des symboles pour accaparer les richesses produites dans ce jeu rituel de la reconnaissance fait de séduction et de combine.

Par exemple, que 40 % de nos revenus sont déjà, par le jeu de l'impôt, des revenus indirects de redistribution, alors que le discours dominant est l'exaltation du moins d'Etat (sans le définir vraiment) et l'idéologie du "libéral productivisme sans frontière" pour gagner la guerre économique.

Par exemple encore, que les hommes des pays de l'OCDE s'échangent à travers la recherche, la formation, l'éducation, les loisirs, la publicité, quarante fois plus de biens immatériels que de biens matériels.

Si j'étais ce zombi venu d'ailleurs, j'aurais envie de dire à ces hommes :

- Combien un tel désastre de pauvreté et d'agression est inutile, tant la maladie à produire des

biens utiles est devenue pour l'intelligence des hommes si efficiente (1).

- Combien tant d'hommes que j'ai rencontrés aspirent non pas à se battre mais à respirer et à vivre,

Mais pour que ces hommes m'entendent, il faudrait qu'ils soient prêts :

- à partager l'objet même de leur besoin de reconnaissance : l'emploi ou ce travail impliqué qui, par chance, devient rare ;

- à partager le temps libéré par les robots qui, par chance, devient considérable. Il faudrait que, désaliénés de leur activisme professionnel, ils n'aient pas peur du temps libre pour se retrouver face à eux-même. En inventant d'autres rituels de reconnaissance social que l'emploi à plein temps pour tous, homo-demens-sapiens, se métamorphosera-t-il en *un autre homo où sapiens ne rimerait plus avec demens* ? Mais pour cela il faudrait que l'économie cesse d'être la discipline de la guerre pour redevenir ce qu'elle est étymologiquement : la gestion de l'intendance de la maison. Comme les gains de productivité des activités d'intendance de la maison sont de plus en plus assurés par des robots, économies en énergie et en pénibilité humaine si on le veut, pourquoi ne pas apprendre ensemble à partager le temps libéré pour vivre autrement, en gaspillant moins (2), créer et connaître qui veut dire étymologiquement : naître ensemble.

Faut-il encore plus de morts pour avoir envie de naître ? L'Europe sera-t-elle une nouvelle machine de guerre ou sera-t-elle le lieu de prise de conscience que notre système digestif qu'est l'industrie n'est qu'un outil au service de l'intendance de la maison et non une finalité ?

L'Europe a joué un rôle décisif dans cette étape d'un quart de seconde que constitue la société industrielle dans l'histoire des hommes ramené à une semaine. Saura-t-elle jouer un rôle décisif dans la naissance non plus cette fois d'un système digestif mais dans l'éveil d'une conscience collective ? Soit

une nouvelle manière d'être au monde et de le comprendre. Mais pour qu'une telle ambition concerne chacun d'entre nous, nos institutions devraient consacrer en priorité leur effort au partage du temps.

(1) L'amour impossible qui contient tous les possibles de l'homme et de la nature. Détour par les fondements : modes de pensée, modes d'organisation, enjeux de pouvoir, représentations

et outils. Document de 20 pages. Disponible à l'ALDEA, 28, bd de Sébastopol, 75004 Paris. A lire, du même auteur, *Autonomie au quotidien. Réponse à la crise?*, Ed. Chronique sociale.

(2) Partager le temps libéré en gaspillant moins, cela peut être redynamiser les territoires ruraux. Car, nous le savons, la ville piège ceux qui travaillent trop et les exclus à la recherche d'un emploi précaire. Un habitant de plus dans une ville de plus de 200 000 habitants coûte 2,3 fois plus cher à la collectivité qu'un habitant de plus dans une ville de 10 000 habitants. Et un Parisien coûte 4,8 % plus cher en coût de santé (chiffres du ministère de l'Intérieur).

extraits

POUR UNE ÉCOLOGIE GLOBALE

La substitution de l'industrie agro-alimentaire à l'agriculture, à l'élevage, coïncide avec l'apparition du vocable "sciences humaines", avec le moment où les Facultés des Lettres se sentent infériorisées de n'être pas scientifiques comme tout le monde, avec le moment où la géographie, traditionnellement liée à l'Histoire, s'en détache pour devenir une vraie science. L'agriculture et l'élevage hors sol sont le signe le plus évident du processus d'abstractisation croissante qui caractérise cette fin du XX^e siècle. Nous retrouvons ici les pilotis, bien réels, seuls concrets dans cette affaire, les pilotis sur lesquels nous obligeons à "vivre", sur un grillage devenu horizontal, des idées d'animaux destinées à devenir des idées de nourriture (rajouter un peu d'eau).

Il y a une dizaine d'années, en Californie, la mention brutale Fish sur les menus des restaurants bon marché m'avait frappé. Le "poisson", ça n'existe pas, pas plus que l'"arbre". Il y en a tellement et de si différents ! Cette abstraction nous a très vite gagnés. Dans cette direction, la mention unificatrice et entropique Food est un idéal difficile à atteindre, mais il ne faut pas désespérer.

(...)

Est-ce parce que les poules ont conservé sur leurs pattes les écailles du reptile que ces malheureux oiseaux terrestres ont à subir un horrible destin ? Condamnées à l'enfermement à vie, à la ponte stakhanoviste, à l'inaction totale dans l'odeur suffocante de leurs déjections, becs coupés pour les empêcher de se suicider, les poules pondeuses n'entrevoient le soleil qu'une fois dans leur vie, le jour de leur mort. Epuisées, bourrées d'antibiotiques, démentes, elles ne sortent de cet enfer que pour être transformées en pâture pour nos animaux de compagnie, heureux élus de notre bon plaisir. Les mammifères, ceux qui allaient leurs petits, ne sont pas mieux traités, leur bon caractère ne leur a pas réussi ; la loi capitaliste de l'exploitation maximale à la limite de la rupture a joué. Il n'y a pas eu rupture : pour survivre, nous les avons obligés à devenir des monstres. Le tour des poissons est maintenant arrivé.

Francis Naves,
Ed. Cætera, 5 rue Suger, Paris (6).

Un autre regard sur la santé

par Solène VALMAGE

On connaît le bon mot : "La guerre est une affaire trop sérieuse pour être confiée aux militaires..." ! N'en serait-il pas de même pour la santé qui ne doit pas être l'affaire exclusive des médecins ? S. Valmage plaide pour une santé-citoyenneté, un autre regard sur la santé qui "entraîne des remises en question considérables..." .

Pourquoi un autre regard ? Pourquoi pas une autre politique de la santé ?

Le regard qu'on a sur un sujet, les différents angles sous lesquels un même problème peut être considéré (selon que l'on cherche des solutions à court terme ou à plus longue échéance – selon que l'on est utilisateur ou promoteur, par exemple), la prise en compte la plus globale possible des aspects en cause sont autant de préalables à la définition d'une politique.

C'est bien pourquoi il ressort de la pratique qu'il n'existe pas réellement de politique de santé.

Il existe des politiques partielles, politique hospitalière, de soins préventifs, etc. mais pas de politique globale prenant en compte la complexité des facteurs concourant à la santé (ou à la maladie).

Santé pour tous en l'an 2000 ?

A Alma Ata, en 1978, une politique de "soins de santé primaires" a été décidée sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et a défini des orientations clefs, qui sont :

– les problèmes de santé des populations pauvres trouvent leurs origines dans leurs conditions de vie et

leur environnement en général et en particulier dans la pauvreté, l'injustice et la redistribution inéquitable des ressources eu égard aux besoins, tant de façon interne à chaque pays qu'au niveau international ;

– étant donné que la santé n'est qu'un des problèmes auxquels les gens doivent faire face, il est indispensable de les considérer comme véritables partenaires, capables de jouer un rôle important dans la protection et l'amélioration de leur propre santé : les populations doivent donc participer à la planification, à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des soins de santé primaires, en tirant le plus large parti possible des ressources locales, nationales et autres ;

– les soins de santé primaires sont des soins essentiels fondés sur des méthodes et des techniques pratiques, scientifiquement valables et socialement acceptables, rendus universellement accessibles à tous, avec la pleine participation de chacun, dans un esprit d'autoresponsabilité et d'autodétermination.

De la théorie à la pratique...

La mise en pratique concrète de ces orientations est une autre affaire. L'application des huit cibles définies à Alma Ata – éducation, alimentation et

nutrition, eau, assainissement, soins maternels et infantiles, vaccinations, maladies endémiques, lutte contre la maladie, médicaments essentiels – donne lieu à des déviations sous le jeu des pressions financières, politiques, voire stratégiques militairement parlant.

Le Manifeste d'Anvers en 1985

Des membres de l'Académie de Médecine, des spécialistes de santé publique et des médecins venus de différents pays industrialisés et du tiers monde se sont réunis à Anvers en novembre 1985 pour un séminaire de deux jours au cours duquel ils ont fait le point sur les résultats de la stratégie des Soins de Santé Primaires. Ils ont produit un manifeste concernant les pays du tiers monde dans lesquels, « en dépit des leçons de l'histoire et malgré les expériences faites dans le passé, les principaux organismes donateurs, nationaux et internationaux, détournent des ressources précieuses par la mise en place d'un programme à court terme intitulé "Soins Sélectifs Primaires de Santé". Ce programme est concentré exclusivement sur des interventions que l'on affirme être les plus efficaces et qui ne visent qu'une fraction de la population ».

Parmi ces interventions sélectives, on trouve le PEV (Programme de Vaccination Universelle des enfants), le PRO (Programme de Réhydratation Orale des enfants), extrêmement contestés par les effets pervers qui en découlent et qui constituent une déviation par rapport aux objectifs de santé globaux définis à Alma Ata, lesquels prenaient en compte un ensemble de mesures vers l'ensemble de la population.

Comme le soulignent les quarante signataires du Manifeste d'Anvers : « cette échéance à court terme qui porte en elle sa propre contradiction devrait être bannie car de tels programmes ne doivent être considérés, tout au plus, que comme des "interventions partielles sur les conditions de santé publique". Cette

approche est en contradiction avec les principes fondamentaux énoncés dans la stratégie des Soins de Santé Primaires ».

En conséquence « les signataires souhaitent réaffirmer les principes des Soins de Santé Primaires dans leur conception globale et rejettent les autres approches instituées et propagées comme "soins sélectifs de santé primaires" ».

Au fait, la "santé", qu'est-ce que c'est ?

L'OMS la définit comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et elle ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité ».

La santé se situe au carrefour de nombreux secteurs de la vie, elle touche à l'environnement, à l'agriculture, à l'économie, à l'urbanisation, aux transports, au choix de tel ou tel type de société, de tel ou tel système de prévention ou de traitement.

Une véritable transformation en profondeur de la santé mondiale ne se conçoit qu'avec des modifications majeures dans les autres domaines, comme ceux de l'alimentation, de l'organisation du travail, de l'industrialisation à outrance, de l'éducation, de la concentration arbitraire du pouvoir médical tel qu'il est pratiqué et universalisé à l'heure actuelle.

Contrairement à la croyance abondamment entretenu dans le grand public, la santé ne résulte pas uniquement de la médicalisation ni même seulement des modifications de comportements individuels : la complexité des facteurs en jeu ne saurait être réduite à une telle simplification abusive. On constate d'ailleurs les insuffisances de l'hyper-médicalisation des pays industrialisés... décimés par les maladies iatrogènes, de dégénérescence, cardio-vasculaires, etc. En matière de santé réelle, l'ensemble des secteurs de la vie doit être pris en considération.

Promouvoir une économie au service de l'humain

Mettre en œuvre une autre conception de la santé entraîne des remises en question considérables ; il s'agit de changer les finalités de la politique économique basée sur la productivité pour promouvoir une économie au service de l'humain.

En effet, la santé conçue comme la recherche d'un état de régulation dynamique de l'organisme humain, considéré dans son environnement, conduit à réorienter le secteur agro-alimentaire, limiter l'industrialisation forcenée de l'agriculture, combattre les pollutions "air-terre-eau-aliment", instaurer une véritable politique d'interaction entre usagers-bio-industriels-experts.

Dans une telle stratégie, ni les Etats, ni les organismes privés ne devraient décider seuls des orientations de base des profils de vie, des choix sanitaires, de la prise en charge des besoins réels de santé : de manière conjointe et systématique, les responsables locaux, régionaux, nationaux des institutions de santé, des professionnels des différents types de médecine, des consommateurs et usagers des soins "à l'occidentale, classiques ou alternatifs", des praticiens traditionnels liés aux cultures locales, doivent participer à l'élaboration des politiques de soins et de santé.

Vous avez dit "occidental" ?

N'oublions pas que notre type de médecine "occidental" découle d'une certaine vision du monde et de la maladie, vision qui nous est présentée comme scientifique et donc irréfutable, mais pourtant réfutée et en tous cas nuancée par de très nombreuses populations. Comme le souligne Andreas Fuglesang dans un tout récent article paru dans *Santé du monde* (le magazine de l'OMS), « le médecin "occidental" instruit, exerçant dans un village africain est, malgré ses bonnes intentions et les bons résultats qu'il obtient,

un exemple de l'oppression engendrée par le professionnalisme. Même si elle est souvent involontaire, cette oppression crée des rapports humains qui n'en sont pas moins suspects ; ainsi le professionnel est tellement imbu de son savoir qu'il ne voit chez les autres qu'ignorance ».

Il précise : « Parmi les clichés invoqués au nom du professionnalisme, citons deux exemples : la malnutrition de l'enfant est une maladie causée par l'ignorance et la pauvreté de la mère ; le manque d'hygiène de la mère est la cause sous-jacente de la diarrhée. L'ignorance et la pauvreté ne sont pas définies mais on considère que le diagnostic est précis et le remède prescrit aux mères est une leçon d'éducation ou un cours sur la nutrition ».

« Les valeurs bourgeoises types s'infiltrent dans toute la hiérarchie du système depuis l'échelon le plus élevé jusqu'à l'homme de terrain qui, dans ses rapports, dépeint la réalité en fonction de l'opinion de ses supérieurs qui n'accepteront que "les faits" en accord avec leurs valeurs sociales et leurs idées. (...) Ce qui permet de lancer à profusion des programmes d'éducation, dont le but et les résultats ne font que détourner l'attention des besoins vitaux : changements dans la structure sociale et meilleure répartition des richesses. »

Les messages de santé et de nutrition reflètent une méfiance féodale face à la capacité des gens ordinaires de gérer leur propre vie. Il serait intéressant de s'interroger sur les types de soins ou de prévention préconisés à la lumière de cette même réflexion. Le pouvoir des experts prend d'autant plus de force que nous lui reconnaissions d'emblée autorité au nom de la science. Laquelle, au fait ?

Le 15 juillet 1989...

Lors des Rencontres Internationales pour un Autre regard sur la Santé (TOES 89), ces thèmes et d'autres seront abordés et développés par des interve-

nants ayant participé au Manifeste d'Anvers, le Directeur scientifique d'une Etude Prospective sur la Santé réalisée en France en 1980 par l'Association Macroscopie pour le Commissariat général au Plan, des médecins appartenant à l'Ecole Dispersée de Santé (Européenne), avec la participation probable de P.I.M.E. qui lutte contre la publicité mensongère faite pour les médicaments dans le tiers monde, ainsi que les groupes internationaux d'usagers que sont la Ligue pour la Liberté des Vaccinations et la F.A.P.E.S. (Féd. des Assoc. pour une Ecologie de la Santé).



Quel dessein pour une alternative ?

Les trois articles qui suivent participent du même paradigme en effervescence.

La conquête de notre siècle est celle du temps, écrit M. Levet. La mise en retraite ne doit pas déboucher sur le temps mort mais au contraire sur celui d'une nouvelle convivialité productrice – d'abord – de liens sociaux.

La convivialité des "vieux", leurs échanges sociaux ne sont pas en leur essence marchand, l'échange réciproque de savoirs sans circulation d'argent, voilà encore une façon de produire et d'échanger du sens social. La courte enquête présentée par V. Guédrat ne fait-elle valoir les prémisses d'un échange de temps conviviaux, "d'une extension de la démocratie" ?

T. Clerc opère une véritable subversion idéologique du chômage : "C'est résolument que j'expérimente *la grâce du temps retrouvé...*".

Admettons donc qu'un revenu garanti est une condition nécessaire, non suffisante pour une véritable insertion sociale. La femme, comme l'homme, sont "animaux politiques" et ne peuvent exister qu'insérés politiquement en la cité. Alors la retraite, le chômage... *temps libre ou temps mort* ? N'est-il temps de partager (vraiment) le travail pour le remettre à sa place : subordonnée à l'échange de temps ayant de l'odeur, sans argent peut-être, ayant du sens en tous cas... Question qui va hanter l'avenir de l'alternative, croyons-nous.

- Les panthères grises sont parmi nous
- Les réseaux d'échanges réciproques
- Chômage et utopie

Les panthères grises sont parmi nous...

par Maximilienne LEVET*

La conquête de notre siècle est celle du temps. Depuis 1900, nous avons gagné trente ans de vie supplémentaire. L'homme âgé est une invention du XX^e siècle ; avant, on travaillait et on mourait. Maintenant, quand on s'arrête de travailler, on vit encore longtemps. L'allongement de la durée de la vie est général ; on le constate même dans les pays du tiers monde : six cent millions de plus de 60 ans en l'an 2000, un milliard en 2020... autant de personnes âgées demain que de Chinois hier.

Etre âgé aujourd'hui ne signifie pas être usé, laid, malade, pauvre, passif, inutile. Les personnes du 3^e âge sont en train de changer le paysage social de nos contemporains et obligent nos cadets à repenser leur système de vie.

Elles représentent une force et une richesse qui ne demandent qu'à être utilisées. Politiquement, elles sont un tiers de l'électorat ; intellectuellement, elles sont l'expérience et la mémoire du pays ; économiquement, elles soutiennent les jeunes adultes et combinent les vides laissés par la société.

Qu'allez-vous faire de nous ? Qu'allons-nous faire de nos vieux ? Pour le moment rien. La nouveauté du phénomène effraie ; les plus jeunes se voient engloutis sous une marée grise : aussi, crise économique aidant, on repousse les vieux en leur agitant des hochets pour qu'ils se tiennent tranquilles. Bientôt, 20 % de la population française sera réduit à cette situation de vieux enfants. De cette longue enfance (environ 30 ans) beaucoup ont décidé de ne pas se satisfaire.

Les valeurs tierces

Face à l'économie traditionnelle, celle du marché, à l'économie parallèle du travail au noir, ces personnes créent une nouvelle économie, non marchande, que j'appelle "tierce" et qui s'inscrit dans les "valeurs tierces", portant en elles une autre conception de la société qui interpelle le modèle en place.

Ces "valeurs tierces" incarnées par les plus de 60 ans sont, entre autres :

- la faiblesse contre la force, c'est-à-dire l'abolition de la loi du plus fort. Le "pousse-toi d'là que je m'y mette" n'a plus de sens ; la place du "vieux" au soleil est imprenable. Toutes les valeurs viriles s'effondrent devant cette évidence ;

- la lenteur contre la vitesse, la fin du toujours plus vite. Le TGV, le Concorde, les fusées sont laissés pour ce qu'ils sont, de superbes machines à tuer le temps. On vit le charme du temps savouré dans les moindres actes ; on n'est jamais pressé d'arriver pour repartir aussitôt ; plus rien

n'est urgent ; on prend le temps comme il vient, à son propre rythme, sans se soucier des heures ; on en arrive même à ne plus savoir quel jour on est, mais quelle importance... Le temps s'écoule lentement, majestueusement devant soi, et on y prend ce dont on a besoin ;

- la consommation réduite contre le toujours plus, et la soif d'acquérir. Les choses parlent, se gardent, sont des souvenirs du passé, des témoins du présent, des amis pour l'avenir. Le gadget s'affirme comme puéril et inconsistant ;

- le plaisir de la rencontre avec les êtres et les choses contre le pouvoir sur les êtres et les choses qui n'a plus d'intérêt. On vit la relation sans autorité ; ne plus dominer, ne plus écraser, ne plus être en concurrence. On a peine à croire que cela puisse exister ;

- la disponibilité contre la sur-occupation, alors que nous ne nous trouvons plus devant des personnes prêtes à nous accueillir, mais face à des fonctions, à des statuts, à des normes

(*) Laboratoire de psychologie sociale, Nanterre.

de comportement dictées par des impératifs sociaux. La personne âgée est à la disposition de soi-même et des autres, capable d'écouter et d'entendre, bousculée par nul emploi du temps. Elle a définitivement perdu le "j'ai pas le temps" qui coupe la parole aux enfants et qui renvoie tout à plus tard ;

- le temps libre contre le temps constraint ; libre d'aller et venir, libre de réfléchir, de méditer, de rêver, de se trouver ou de se re-trouver. Le temps ne se perd plus, il est là, "calme et tranquille", à la disposition ;
- l'importance du moment présent contre les Plans à cinq ou dix ans ; le sens de l'immédiat, le simple plaisir d'exister et de goûter le soleil et la pluie, la lumière qui change et le rire des enfants.

Cette énumération, loin d'être exhaustive, montre l'opposition radicale entre les valeurs tierces et celles en honneur dans nos sociétés post-industrielles. Les valeurs dont les personnes âgées sont porteuses s'opposent à celles du monde des actifs :

- avenir..... présent
- travail loisirs
- salariat..... bénévolat
- force..... faiblesse
- résistance ... fragilité, etc.

On pourrait continuer d'éclairer un monde par l'autre. Ce jeu d'oppositions illustre le fait que la vieillesse instaure une autre manière de se confronter à la réalité, pratique un autre art de vivre, anime un ensemble de contre-valeurs.

Un modèle à condamner

Le modèle en place, celui des actifs, fonctionne sur les valeurs "viriles" dont la loi du plus fort. C'est le plus fort à tous points de vue qui emporte les marchés ou la décision. Les autres restent sur le quai à regarder passer le train.

Ce modèle, on l'a vu à l'œuvre durant des siècles. Il est arrivé au sommet de sa puissance. Avec le nucléaire il peut faire disparaître l'humanité. C'est la menace qui pèse sur nous. C'est l'enfant monstrueux que le masculin a engendré. Avant d'en arriver au pouvoir de destruction généralisée, il a – et il continue – enfanté les guerres, les famines par l'exploitation des plus déshérités, car il a construit sa puissance en saignant les pays sous-développés, matières premières et main-d'œuvre.

Non seulement les personnes âgées défrichent ce qui pourrait être une civilisation du temps libre, mais elles vont plus loin ; elles inaugurent le don de matière grise en dehors de toute politique traditionnelle ou confession religieuse dans les associations qu'elles ont créées au bénéfice du tiers monde. En mettant bénévolement à la disposition des plus défavorisés économiquement l'expérience et le savoir acquis au long de la vie, ces plus de 60 ans mettent en place une forme de travail idéal : "quand je veux, comme je veux, pour qui je veux". En échange de ces missions, aucune relation de pouvoir entre employeur et employé.

Ce sont les valeurs féminines qui, grâce à eux, émergent peu à peu

d'un monde qui semble bien ne plus réussir à maîtriser les mécanismes économiques.

La solution qui consiste à faire travailler à plein temps une tranche d'âge centrale et à priver de toute occupation les deux ailes, c'est-à-dire les jeunes et les vieux, est un modèle à rejeter, et rejeté par les structures mises en place par les personnes âgées.

Quel sens peut avoir une société où les deux tiers de la population a les bras croisés et regarde travailler le troisième tiers ? C'est un monde où les uns sont pressurés pour produire plus et où les autres sont assistés.

Les Grecs disaient que la vie ne vaut d'être vécue que pour ceux qui pensent, créent et conçoivent. Les autres étaient des esclaves. Dans notre société qui sont les esclaves ? Ceux dont les capacités sont exploitées et qui sont expulsés après usage, ou ceux qui sont assistés et à qui on ne promet que du pain et des jeux ?

Il y a un sursaut positif et bénéfique dans toutes les initiatives prises par les interdits du travail. Ils mettent en place, parallèlement à l'axe exploitation-assistance, un autre système qui allie loisir, travail et culture. Ils reposent ainsi la place et l'importance du travail dans la conception de la vie ; dans le quotidien bien sûr, mais aussi tout au long de l'existence. C'est le refus d'une vie partagée en trois séquences :

Formation - Production - Inaction pour une vie unifiée, dont le travail n'est pas l'unique valeur de référence autour duquel tout s'organise, mais

où, non plus, le travail ne peut être absent.

Des vieux dynamiques et créatifs

Les personnes âgées ont donné un souffle nouveau à la vie associative dans un réflexe de défense face aux actifs qui ont des réactions et des actions d'exclusion vis-à-vis des vieux. Pour passer du statut "d'inutilité sociale" à celui de citoyen de plein exercice, doué d'un pouvoir, il a été nécessaire que les personnes âgées prennent leurs affaires en main, comme on dit, et elles l'ont fait.

Une nouvelle génération de personnes âgées dynamiques et créatives est en train de prendre de nouveaux rôles grâce aux associations. Au sein des associations, les personnes âgées bénévoles négocient leur savoir-faire et leur temps libre contre une insertion sociale et des responsabilités.

Il est curieux de constater qu'alors que de plus en plus de personnes cherchent du travail, il existe un nombre croissant de travaux non pris en charge : nos rues sont sales, nos écoles manquent souvent de professeurs, nos enfants sont livrés à eux-mêmes après l'école, les très âgés n'ont pas les services nécessaires à leur maintien à domicile, etc. En faisant du bénévolat une activité complètement gratuite, on le réserve à ceux qui ont suffisamment pour vivre. Il faut assouplir le volontariat et le rémunérer, même peu pour permettre ainsi de récupérer un peu d'argent pour les plus démunis. Il

faudrait que les personnes qui vont bénéficier du RMI trouvent une occupation modestement rémunérée dans le volontariat, ce qui les valoriserait à leurs propres yeux, et faciliterait leur insertion.

Une société en mutation

Si nous ne faisons pas d'efforts pour inventer de nouveaux rôles sociaux, un véritable partage du travail, il faut se demander si nous n'y trouvons pas un intérêt, à l'exemple des promoteurs d'établissements pour personnes âgées qui ont intérêt à ce qu'il y ait des personnes âgées à placer.

Il faut maintenant, non seulement des créateurs d'entreprises, mais également des entrepreneurs sociaux qui mettent en place des institutions ne vivant pas uniquement de subventions, mais participant à la vie économique du pays. Il va falloir accepter de voir diminuer nos revenus au profit de tous.

On sait maintenant que l'on connaît, au cours de sa vie, plusieurs périodes de chômage. Des lois sont en train d'officialiser le travail à temps partiel, à temps diversifié. La société ne peut plus se contenter d'un moteur à deux temps : un temps de travail intensif et un temps vide. Il faut une révision totale des vieilles valeurs. Il faudrait faire comprendre aux jeunes que leur vie sera longue ; si longue que peu de choses dureront toute leur vie : ni leur travail, ni ce qu'ils ont appris, rarement leur mariage, et que leurs enfants les quitteront alors qu'ils seront encore de

jeunes parents. Eux seuls dureront toute leur vie, et resteront leur bien le plus précieux : leur capital qu'ils devront faire fructifier par leur connaissance d'eux-mêmes, leur ouverture aux autres, leur formation permanente.

Il faut qu'ils sachent s'adapter à la diversité, aux changements répétés, aux recommencements, au chômage, au recyclage, au divorce, au remariage, aux loisirs, à la solitude, à une vie mobile qu'ils pourront recommencer sentimentalement, économiquement, à tous les âges : 40, 50, 60 ans ou plus.

La question à l'aube du troisième millénaire n'est plus : "que faire DANS sa vie ?" mais "que faire DE sa vie ?". C'est la question à laquelle se trouvent confrontés tous les jeunes retraités avec encore devant eux 25 ou 30 ans de vie. C'est la question à laquelle ils s'efforcent de répondre. Le temps des rails est terminé : nous entrons dans le temps des échangeurs. Il faut apprendre à vivre une vie par étapes, qui ne sera plus considérée comme une donnée acquise à 25 ou 30 ans, le jour où l'on a décroché un emploi, où on se marie et où on a eu son premier enfant.

Le nouvel âge, le troisième, nous annonce une race de mutants, qui aura renoncé aux valeurs de notre siècle industriel. Déjà le travail, clef de toutes choses, est en train de voir la fin de son règne : valeur suprême de la société capitaliste, c'est par lui que tout arrivait : santé, richesse, considération, progrès.

Les personnes du 3^e âge sont en train de bouleverser cet ordre en

incarnant le non-travail : la convivialité, l'échange, le don. Un monde qu'il va falloir accepter car les faits sont têtus : de moins en moins d'emplois pour les hommes ; de plus en plus de travail pour les machines, ce qui veut dire de plus en plus de temps libre. Le robot se profile à l'horizon, il va falloir vivre avec et négocier ce virage.

La crise économique qui secoue l'Occident depuis plus de quinze ans est l'occasion d'une nouvelle distribution, pour une partie de cartes que les plus âgés ne vivront plus longtemps "hors jeu". Le 3^e âge, ces dangereux contestataires, nous démontre qu'il va falloir faire face au temps libre, non plus massé sur les vieilles années (qui seront de plus en plus vertes) mais distribué tout au long de la vie.

Pour un nouveau modèle

Le modèle à élaborer compren-

drait un contrat de travail de 25 ans par exemple, qu'on accomplirait au gré de ses forces et de ses disponibilités ; un capital "temps libre" utilisable à loisir, c'est-à-dire qu'on pourrait s'arrêter pour élever ses enfants (par exemple) sans perdre son emploi ; et un capital "temps de formation" que chacun répartirait selon ses besoins au cours de l'existence. Seraient considérés comme formation non seulement les diplômes, mais également l'expérience de vie : avoir élevé des enfants, avoir eu des activités sociales et/ou militantes, avoir parcouru le monde, etc.

Ce modèle a pour objectif de ne pas découper la vie en fonction de l'âge comme elle l'est actuellement, en trois tranches séparées (grossièrement) : 25 ans de formation, 25 ans d'activité, 25 ans de retraite inactive. Ce que le 3^e âge incarne et essaie de montrer, c'est le changement fondamental et non les changements ponctuels, la liberté et non les libertés...

Ceux qui continuent de distribuer leurs connaissances, leur expérience, leur temps, tout en apprenant sans cesse, proclament que le travail, les loisirs et la formation devraient se compléter tout au long de l'existence, tant qu'on en a la force et le désir, au lieu d'avoir perdu une partie de sa vie à la gagner, pour ensuite la perdre dans l'attente de la fin. En France, dix millions d'hommes et de femmes sont condamnés à l'inactivité en raison de l'âge. Quel gâchis ! "Il ne faut jamais jeter la vieille marmite", dit un proverbe bantou. "Du passé faisons table rase" est une aberration sociale dans le contexte actuel. Les âgés de tous âges sont en train d'en faire la démonstration.

Salut vieillesse, nous avons du pain sur la planche !

Le troc, l'échange sans plus-value : archaïque... ou alternatif ? (par Vincent GUEDRAT)

Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs⁽¹⁾ : lieux d'innovation ?

Ivan veut apprendre les maths modernes, Carlos la mécanique et moi le russe. Ivan parle couramment le russe, Carlos a toujours été bon en mathématiques et moi je me débrouille en mécanique. Donc Carlos donnera des cours de mathémati-

ques à Ivan, Ivan m'apprendra le russe et moi j'initierai Carlos à la mécanique. Un embryon de réseau d'échanges réciproques de savoirs est né. Ce réseau pouvant s'agrandir à l'infini. Il suffit pour cela que chaque nouveau ait une demande (appren-

dre le base-ball, la couture, l'espagnol...) et un don (perfectionner en orthographe un écolier, initier aux patins à roulettes, aider dans les démarches administratives une personne étrangère...). Un seul interdit est préconisé pour préserver l'égalité

des rapports à l'intérieur des réseaux, les échanges de services (garderie, ménage contre cours d'anglais par exemple) sont proscrits. Le cadre de base est posé.

De cette structure légère d'innombrables éléments peuvent être puisés, autant à l'échelle individuelle que collective. A l'échelle individuelle : les réseaux permettent de se rencontrer, d'échanger, de se confronter les uns les autres. La personne devenue motivée souhaite se prendre en charge et ainsi, développe un sentiment d'identité.

A l'échelle collective : en parallèle au sentiment d'identité naît un sentiment d'appartenance aux groupes. De spectateur on devient acteur, de sujet on devient citoyen. Les réseaux peuvent donc être des lieux de réflexion où s'expérimentent des projets, où se créent des solidarités, où s'élaborent des actions.

Pour ce qui nous concerne, les réseaux ont une dimension politique, permettent l'ouverture sur une "autre" économie et offrent un intérêt social.

La dimension politique

Un réseau participe à l'extension de la démocratie. La connaissance-savoir est dans notre société hiérarchisée, élitiste, alors que les réseaux peuvent permettre à tous d'y avoir accès, c'est ainsi qu'ils dématérialisent le savoir. Cet échange étant basé sur la parité, c'est donc la démocratie tout court qui est promue.

De par sa structure un réseau divulgue des notions de fonctionne-

ment original et non-compétitif : le troc, l'échange de savoir où chacun peut puiser selon ses besoins et pas forcément selon ses apports. Sans être un modèle cela peut être propice à l'innovation nécessaire dans le domaine économique.

Devant la faillite des travailleurs sociaux, ne pouvant plus répondre à la demande, un réseau pourrait être une solution, parmi d'autres. Les personnes en difficulté pourraient être aidées et s'entraider. Une contribution à la re-formation du tissu social en perpétuelle détérioration. La conséquence immédiate serait de désengorger les salles d'attente des centres sociaux.

Une remarque doit pourtant être émise. Les réseaux ne sont *a priori* pas adaptés aux personnes en situation de précarité. Car ces personnes cherchent avant tout à s'insérer dans la société selon le modèle mis en avant par les médias, de type *homo consumus* individualiste, ceux-ci n'ayant pas forcément le recul et même les moyens nécessaires pour remettre en cause quoi que ce soit. Il est donc loin d'être évident qu'ils soient attirés d'emblée par une initiative où il est demandé de s'engager et qui prône le partage, la solidarité... Sans être pour autant un produit consommable tout de suite ou une solution immédiate à leur problème.

Du processus d'engagement

Mais une fois l'engagement pris,

tout peut être espéré. En effet, aux détracteurs qui prétendent que "l'insertion ne peut se faire par la compétitivité, la rivalité, la consommation" (2), même à l'intérieur des réseaux où l'on "cultive le narcissisme", où "on en arrive à méconnaître la nature des vrais enjeux et à casser toute mobilisation en ramenant la contestation à une revendication identitaire". Claire Hébert Suffrin, qui est à l'origine du projet réseau, répond : « Ces "exclus", c'est bien dans leur narcissisme qu'ils ont été blessés. C'est bien leur propre image d'eux-mêmes qui a été mise à mal et comment peut-on espérer "mobiliser", pour des contestations bien menées, ceux qui n'ont aucune confiance en eux-mêmes parce que la solitude, l'exclusion, la détresse les ont empêchés de germer ? On ne peut participer à la contestation, à la résolution de ses problèmes et des problèmes sociaux que si on sait ce qu'on est, ce qu'on vaut, ce qu'on a vécu, ce dont on est capable. C'est la conscience de son propre développement qui permet de croire possible des développements de collectifs. » (...) « Nous portons l'utopie que [chez chacun] cet esprit d'écoute, de reconnaissance de l'autre » pratiqué dans les réseaux persistera.

(1) Mouvement des Réseaux d'Echanges réciproques de Savoires, B.P. 56 - 91002 Evry cédex.

(2) Claire et Marc Hébert Suffrin, *Appel aux intelligences*, Ed. Matrice Pi 1988, p. 133-134. C'est en 1974, à Evry, qu'à l'initiative de Claire et de Marc Hébert Suffrin, le premier réseau est né. Huit cents familles sont maintenant concernées par celui-ci. 70 réseaux sont disséminés à travers la France.

Chômage et utopie

par Thérèse CLERC

C'est dans les "poubelles de la ville" que Thérèse mesure l'immoralité de la société...

Chômeuse depuis trois ans, je bénéficie maintenant d'une indemnité de 3 800 francs par mois, grâce à l'article 20 du code des Assedic jusqu'à 65 ans, après quoi je rentrerai dans la zone de la retraite. J'ai donc fini de travailler dans la production salariée.

Mon témoignage ne prétend pas être exhaustif et je sais que je touche une somme somptueuse par rapport à la plupart et que la sécurité dans le temps que cette allocation me procure est un confort exceptionnel par rapport à l'angoisse vécue par presque tous. J'ai donc quitté la livrée de domestique du travail salarié pour enfiler l'habit de lumière de l'activité choisie ! C'est résolument que j'expérimente la grâce du temps retrouvé et que je me sens partie prenante d'une société de culture, d'art et de science évoquée par K. Marx dans les *Gründrisse*. Me voilà donc promue au rang de citoyenne non utilitaire, une bouche inutile nourrie par l'Etat. Et pourtant :

- En soignant mes deux vieux parents et mes trois petits-enfants, j'évite à l'Etat de construire des équipements sociaux collectifs, sans parler de la tendresse qui ne peut être comptabilisée mais qui est pourtant le sel de la terre.

- Epanouie dans une vie qui me plaît, je dors bien, mange quand et comme il faut, je ne tire plus au flanc : la Sécu fait sur mon dos (qui ne me fait plus mal) de substantielles économies.

- J'ai loué un jardin (gratuit contre quelques légumes) où je cultive des légumes biologiques.

- Je me suis trouvé un vélo d'occasion sur lequel je parcours la ville avec le plus grand plaisir, outre les économies de transport.

- Au moins trois fois par semaine, je

vais travailler dans un collectif de recherche (gratuit) sur le R.M.G. (revenu minimal garanti), le féminisme et bien d'autres sujets qui posent les fondements d'une politique alternative.

J'espère ne pas mourir idiote et la parole collective plus encore que la lecture solitaire me paraît être un facteur culturel qui fouille et prépare le terreau des racines du futur. J'ai le temps de fouiner et de trouver la meilleure chose pour le meilleur prix. Je ne dédaigne pas les poubelles où je trouve parfois des trésors. Je mesure d'ailleurs l'immoralité d'une ville à ses poubelles plus qu'à ses bordels.

J'entretiens le patrimoine, la maison, je fabrique à nouveau mes vêtements. J'ai le temps de voir mes ami(e)s, j'organise tous les mois une grande bouffe à frais partagés où se vie une convivialité de grande qualité.

Enfin bref, je n'ai même pas le temps de faire de la gymnastique douce ni de fréquenter la bibliothèque-discothèque comme j'aimerais le faire. J'ai trop à faire. J'ai donc une vie superbe avec peu d'argent, pas d'ambition sociale mais un projet : vivre chaque minute en plénitude en cultivant mon "être", ce qui me semble capital dans une nouvelle politique.

A quelle aune d'humanité peut se mesurer une citoyenneté non utilitaire ? Culture du chômage, culture de l'utopie, les femmes de par leur histoire, ont une bonne longueur d'avance pour s'y sentir plus à l'aise que les hommes.

Le travail ménager a toujours été occulté bien que d'utilité sociale incontournable. Toutes ces heures (49 milliards contre 41 milliards par an dans la production marchande) non payées, non comptabilisées dans le PNB, nous ont

donné l'habitude d'une invisibilité sociale.

Nous avons l'habitude d'être pauvres, le patriarcat n'ayant jamais bronché sur l'attribution des boulot les plus moches et les plus mal payés aux femmes, même quand elles devaient élever seules les enfants.

Nous avons toujours été le Deux de l'histoire opprimé par les Uns, aussi la structure duale n'a plus de secrets pour nous : nous la vivons depuis des millénaires. Nous avons toujours eu la charge, dans la famille, du relationnel école-marché-église ; nous sommes mieux préparés à la perspective d'une société conviviale.

Nous retrouvons avec plus de sérenité les sphères du privé où nous continuons à fabriquer des valeurs d'usage et de substance. La taylorisation nous a moins "dissociées" que les hommes.

Nous avons moins investi dans la production marchande : pour nous, le travail salarié n'est souvent qu'un avatar de notre existence, qu'un accident de parcours rendu nécessaire par les conditions économiques.

La plupart de notre énergie et de notre créativité s'emploie dans des zones non marchandes.

Enfin, créatrices de vie et de son entretien, nous sommes extrêmement méfiantes et doutons de l'efficacité d'un productivisme effréné qui engendre familles, violences et guerres (...).

Culture du chômage, culture de l'utopie ? Je sais que je suis une voix bien minoritaire mais le témoignage d'une vie qui n'est plus structurée sur la production salariée mais bâtie sur l'activité choisie peut nous ouvrir des voies vers un nouveau paradigme.

Le revenu social comme impératif catégorique

par Alain VÉRONÈSE

On ne refait pas l'histoire. 1789, c'est (presque) la fin de la royauté et (mais) le début du règne de la bourgeoisie. Un progrès ? En tous cas, une étape de l'histoire. La suite de l'histoire (pas le "sens de l'histoire" !) serait : comment passer de l'égalité formelle à l'équité réelle ? Bonne question pour le bicentenaire, non ?

Les hommes ne se posent que les problèmes qu'ils peuvent historiquement résoudre... Pour alimenter le débat contemporain sur les droits de l'Homme, le livre de J. Rawls vient donc à point. *La théorie de la justice* (Ed. du Seuil) est un livre important qui ne contient aucune "vérité" mais donne des éléments pour penser la justice véritable, ce qui est bien différent.

L'objet de l'article ci-dessous est fort limité dans ses ambitions. Il tend seulement, à partir d'un commentaire restreint de la "Théorie", à présenter une argumentation pour un revenu social comme expression d'un droit réel concret, condition imprescriptible de la dignité sociale, du respect de soi-même. En parallèle, par une autre voie, le commentaire de la "Déclaration" vise à l'émergence du même impératif catégorique.

De la légitimité de ces utilisations-interprétations, il appartient au lecteur de juger.

La théorie de la justice est une théorie du contrat social dont les principes sont immédiatement recevables par l'éthos social contemporain. Ils étaient, par contre, nous dit J. Rawls, non recevables par les sociétés qui justifiaient explicitement, utilisaient pratiquement le système de l'esclavage.

L'on conçoit cela aisément en prenant connaissance des deux principes fondateurs de la théorie.

« Premier principe.

Chaque personne doit avoir un droit égal au système total le plus étendu possible de liberté de base égale pour tous, compatible avec un même système pour tous.

Second principe.

Les inégalités économiques et sociales doivent être telles qu'elles soient :

- au plus grand bénéfice des plus désavantagés dans la limite d'un juste principe d'épargne et
- attachées à des fonctions et à des positions ouvertes à tous, conformément au principe de la juste (fair) égalité des chances. » (p. 341) (1)

Ces deux principes exposés en quelques lignes suggèrent déjà un univers immense de commentaires potentiels et de gloses probables... En accord avec l'objectif de cet article, nous nous restreindrons à l'exposé de la substance des principes. L'ambition de J. Rawls est de construire en raison une théorie de la justice ou plus exactement "une théorie de la justice comme équité" (p. 141). Est-il juste ce qui est équitable ? La définition de l'équité elle-même suppose un détour épistémologique, un passage dans la "situation originelle", le lieu théorico-pratique où se négo-

cie le contrat social.

« L'idée intuitive de la théorie de la justice comme équité consiste à se représenter les principes premiers de la justice comme faisant eux-mêmes l'objet d'un accord originel dans une situation initiale définie de manière adéquate. » (p. 151)

Un contrat social équitable doit se négocier dans des conditions de négociation équitable. Les prémisses de la fiction théorique sont simples. L'adéquation de la situation originelle doit se faire dans les conditions du "voile d'ignorance". Ce "voile" est une des plus lumineuses trouvailles conceptuelles du livre (2).

« L'idée de la position originelle est d'établir une procédure équitable (fair) de telle sorte que tous les principes sur lesquels un accord interviendrait soient justes (...) C'est pourquoi je pose que les partenaires sont situés derrière un voile d'ignorance. Personne ne connaît sa place dans la société, sa position de classe ou son statut social (...) » (p. 168)

et

« personne ne connaît sa propre situation, ni ses atouts naturels, c'est pourquoi personne n'a la possibilité d'élaborer des principes pour son propre avantage (...) » (p. 171)

car, et *a contrario*,

« les discriminations raciales, sexuelles, (sociales), presupposent que certains occupent une place privilégiée qu'ils exploitent à leur profit. » (p. 181)

La situation originelle aux conditions du "voile d'ignorance" conduit rationnellement aux choix des principes de la théorie de la justice. En ce lieu du choix, les discriminations racistes, par exemple, ne sont pas seulement injustes, elles sont irrationnelles.

« Du point de vue des personnes occupant une place égale dans une situation initiale qui est équitable, les principes des doctrines qui sont explicitement racistes ne sont pas seulement injustes, ils sont irrationnels. » (p. 181)

C'est donc muni de la clarté éthique que donne le voile d'ignorance que les partenaires négocient objectivement le contrat social fixant droits et devoirs

nécessaires à leur coopération équitable (3). Cette objectivité rationnelle est correctement illustrée par l'anecdote du partage du gâteau : celui qui le coupe et qui doit se servir le dernier, trouve son intérêt en le divisant en parts égales. C'est une façon raisonnable d'obtenir la plus grosse part possible puisqu'il est "aveugle", ne connaît pas *a priori* les destinataires des portions qu'il est chargé de découper... Ces quelques concepts étant posés, il est temps d'opérer une "descente" de la théorie sur le gâteau social réel, concret.

Le minimum social pour tous comme conséquence du choix rationnel de chacun

Le partage du gâteau social est déjà fait. Au-delà de la part dont chacun bénéficie (ou ne bénéficie pas...) il s'agit de trouver les valeurs qui président au partage, ce qui devrait nous permettre de juger de l'équité (ou de l'iniquité...) des procédures de répartition. Le passage sous le voile de l'ignorance est donc nécessaire. Ce voile est celui de... la connaissance, celle du "connais-toi toi-même" (Socrate). Au sens de connaissance de soi comme individu social, individu d'intérêts, de passions, de pulsions. Toutes tendances dont il faut faire abstraction pour porter un *jugement équitable* sur les êtres, les choses.

Ainsi "l'ignorance originelle" suppose la connaissance-négation des intérêts particuliers qui trop souvent – si ce n'est toujours – contaminent nos idées et revendications de "justice". La position du sujet en situation initiale, hors contingences matérielles immédiates, est une position théorique, mais cette "théorité" est la condition de l'élaboration d'un mode de répartition équitable de la richesse sociale (4).

Conséquence théorico-pratique du jugement équitable : le "minimum social" est (serait) l'*actualisation du choix que tout individu rationnel ferait pour lui-même en situation originelle sous le voile d'ignorance*. Nous discuterons plus loin des arguments déterminants la valeur de ce "minimum" mais nous

pouvons déjà affirmer que, sous les hypothèses heuristiques données par Rawls, personne ne prendrait le risque d'être totalement privé de gâteau.

Ce droit, cette garantie minimale, dont chacun revendique les prébendes comme garde-fou dans un système de marché et de marchandages, prend la forme éthique collective d'un impératif catégorique garantissant l'existence physique et la dignité sociale de tout individu sujet de droit.

Penser c'est classer, juger c'est hiérarchiser ; ce droit est premier, indépendant de la réussite ou de l'échec économique du citoyen de droit. Cette hiérarchie des principes est explicite chez Rawls. Dans le système économique contemporain, celui du marché, la liberté du marché est limitée, bornée par les axiomes des principes (le a) du deuxième notamment). En d'autres termes, la coopération économique doit être un jeu à somme positive.

« ... les inégalités sociales et économiques doivent (...) être au plus grand bénéfice des plus désavantagés. »
(p. 341)

1789 c'est bien, 1793 c'est mieux ?

En 1793, le 24 juin, la Convention inclut dans la Déclaration certains articles qui ont conservé toute leur actualité :

Art. 1. – Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

Art. 2. – Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux soit en leur procurant du travail, soit en assurant des moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

Si la société failt à l'obtention du droit, que devient la créance du citoyen ayant droit au bonheur ?

Fortune peut être faite, mais les inégalités ne sont légitimes que si elles profitent aux plus démunis. La théorie de la justice, son actualisation en un minimum social impératif nous fait (ferait) sortir de la théorie économique classique (utilitariste). L'utilitarisme réellement existant inclut dans son fonctionnement le sacrifice des perdants de la crise, des malnutris du tiers monde. La théorie de la justice est au contraire une *négation du caractère sacrificiel de l'économie* : les "lois" économiques (productivité, compétitivité, équilibres...) sont secondes, subordonnées aux impératifs de dignité sociale concrètement garantis à tous les hommes (5).

Actualisons ceci dans le débat d'aujourd'hui. Précisément, concrètement : ceux qui sont contre ou réticents à l'égard de l'attribution d'un revenu garanti, le seraient-ils encore s'ils perdaient l'avantage de leur situation ? Refuseraient-ils de s'accorder les avantages du droit qu'ils déniennent actuellement aux autres ? On peut en douter. Cette situation de nécessité du droit peut sembler abstraite pour ceux qui savent le bénéfice de leur situation solidement acquis. Cette certitude est une certitude économique, *ce n'est pas un argument de justice*. C'est – ce n'est – qu'un point de vue individualiste-égoïste...

Nous retrouvons la nécessité du passage sous le voile d'ignorance comme condition d'équité du jugement, du partage équitable du gâteau économique.

L'équité comme stricte égalité d'accès aux biens premiers. Les inégalités légitimes

Tous les individus-citoyens partageant les bénéfices du contrat social équitables sont en situation de stricte égalité vis-à-vis des droits et devoirs garantis par les deux principes. Mais cette égalité (équité) *n'est pas l'égalitarisme*.

Dans la théorie de la justice, on trouve une justification des "inégalités légitimes". Car une telle inéga-

lité, selon le principe de différence,

« ... n'est justifiable (légitime) que si la différence entre les attentes respectives procure un avantage à l'individu représentatif des plus démunis... » (p. 109)

L'enrichissement n'est légitime que borné par les principes de justice-équité... "Un homme vaut tous les hommes et tout les hommes le valent" (Sartre). En conséquence, l'accès aux *biens premiers* doit être garanti comme *strictement équitable* pour tous. Selon Rawls, le « bien premier, peut-être le plus important, est le respect de soi-même » (p. 479). Ce respect étant l'actualisation chez l'individu de la dignité humaine.

Le respect de soi-même, définition :

« Nous pouvons définir le respect (ou l'estime) de soi-même par deux aspects (...) ; il comporte le sens qu'un individu a de sa propre valeur, la conviction profonde qu'il a de sa conception du bien, un projet de vie valant la peine d'être réalisé. Ensuite, le respect de soi-même implique la confiance en sa propre capacité à réaliser ses intentions. » (p. 480)

et

« C'est pourquoi dans la situation originelle, les partenaires cherchent à éviter à tout prix les conditions sociales qui minent le respect de soi-même. » (p. 480)

Il est socialement évident que la capacité à réaliser ses intentions est une aptitude de l'individu social : le respect de soi-même est également pour une bonne part construit par l'image que l'on a de soi-même au travers du regard des autres. Le chômeur est un individu humilié puisque rejeté par la société du mode d'insertion et de valorisation sociale que reste l'emploi salarié. Le jugement du point de vue de la théorie rend intolérable toute atteinte au respect de soi-même, ceux qui sont atteints dans leur dignité peuvent exiger une réhabilitation immédiate, sans condition. La dignité (respect de soi) de l'individu en société s'affirme nécessairement (non exclusivement) par un niveau de vie honorable, décent vis-à-vis de son entourage. Dans la hiérarchie des valeurs de la théorie, le revenu garanti est un impératif catégorique qui prime sur les conditions d'employabilité de la personne.

« .. la solution des deux principes de la justice garantit un minimum social satisfaisant » (p. 186)

aussi

« comme les partenaires débutent avec un partage égal de tous les biens premiers, ceux qui en profitent le moins ont pour ainsi dire un droit de véto. » (p. 283)

L'efficacité de la justice est préférée à la réussite du marché du travail selon les critères capitalistes de sa réussite. Le tout est de savoir quels sont les critères de réussite qui président à l'évaluation...

Une inquiétude peut surgir chez le lecteur : le droit de véto des plus pauvres ne va-t-il pas se traduire par une normalisation par le bas de toutes les capacités d'initiative, de toutes les volontés d'entreprendre ? Rappelons que le principe de liberté égale pour tous est le premier. Le principe de liberté est une clause du contrat social équitable pour autant qu'il vaille pour tous les citoyens contractants (riches ou pauvres). La concrétisation de la liberté inclut la liberté d'entreprendre. Dans une économie monétaire, le principe de différence prend la forme des inégalités légitimes, fruits des talents inégalement productifs.

L'égalitarisme absolu aurait pour conséquence une démotivation des acteurs et serait une entrave à la liberté d'entreprendre – tout au moins dans les sociétés où l'entrepreneur, sa réussite sont jugés à l'aune de sa réussite économique. Ainsi, la société d'aujourd'hui... Sur ce point, l'intérêt de l'étude de Rawls réside en son réalisme pragmatique (social démocrate ?). L'auteur vise à la construction d'une économie de marché bien tempérée. L'injection d'impératifs éthiques dans le réalisme du marché ne doit pas briser son dynamisme. Mais ce qui vaut en haut pour les entrepreneurs prospères vaut en bas pour les travailleurs que les "lois" du marché ont mis au chômage.

La liberté d'entreprendre, d'embaucher, de débaucher n'est légitime que pour autant qu'elle n'engendre pas l'illiberté de désœuvrement...

Conséquences : droit imprescriptible au revenu et aussi droit au travail tels que garantis par la Déclaration des Droits de l'Homme et le préambule de la Constitution. Précisons, sans les développements qui nous feraient sortir du cadre de cet article, qu'il s'agit non pas du travail "tripalium" mais du travail en sa notion anthropologique de coopération sociale, transformation de l'environnement par le citoyen-sapiens... Bref, d'une activité sociale permettant le respect de soi-même.

Un minimum social pour maximiser les attentes

Le principe du revenu garanti imprescriptible est fortement argumenté chez l'auteur de "la théorie", nous pensons l'avoir montré. Principe acquis, quel serait la valeur, le montant monétaire de ce "minimum" ?

« Le bon sens pourrait consister à dire que le juste niveau [du minimum social] dépend de la richesse moyenne du pays et devrait augmenter avec celle-ci, toutes choses égales par ailleurs (...) cependant une fois accepté le principe de différence, il en découle que le minimum doit être fixé au niveau qui maximise les attentes du groupe le plus défavorisé, en prenant en compte les salaires. » (p. 325)

Il s'agit d'une argumentation qui fixe davantage l'esprit que le chiffre du revenu minimum. Les attentes des plus défavorisés étant non seulement celles d'un revenu économiquement suffisant, mais surtout socialement respectable, permettant le respect de soi-même et la dignité sociale. En France, le revenu minimum permettant la décence économique et sociale a été nommé Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC). Le SMIC procède d'une comptabilité éthico-économique dont le principe et le montant sont applicables pour le bénéfice de tout citoyen quelles que soient les conditions de son employabilité sur le marché (6). Dignité et respect de soi-même étant des biens premiers, nul ne peut dévaloriser un

individu sous prétexte de réalisme économique, tel est le sens et la "leçon" de la théorie de la justice. La discussion sur le pouvoir d'achat du SMIC que d'aucuns peuvent juger insuffisant est d'un autre niveau que la discussion sur le *principe* du revenu garanti *égal* au SMIC...

Selon Rawls (qui ne parle évidemment pas du SMIC français), ce revenu minimum qui maximise les attentes des plus défavorisés est limité par deux impératifs : l'épargne nécessaire, le dynamisme économique à préserver.

« Chaque génération doit non seulement conserver les acquisitions de la culture et de la civilisation et maintenir intactes toutes les institutions justes qui ont été établies, mais elle doit aussi mettre de côté à chaque période une quantité suffisante de capital réel accumulé. » (p. 325)

Il faut donc contenir le désir de consommation immédiat pour préserver l'avenir des capacités de reproduction de la société. Toute société doit épargner pour se reproduire et prévoir l'avenir des générations futures : c'est un fait. Cet argument d'épargne nécessaire n'est entièrement logique qu'articulé au second :

« ... une augmentation du minimum suppose que l'on augmente le taux d'imposition de la consommation (ou du revenu). Quand ce taux augmente on en arrive à un point au-delà duquel deux cas se présentent : soit on ne peut constituer une épargne suffisante, soit l'augmentation gêne l'efficacité économique au point que les perspectives des plus désavantagés, dans la génération actuelle, cessent d'être améliorées et commencent à s'assombrir. Dans l'un et l'autre cas, le minimum social a été atteint. (...) Tout accroissement de ce minimum serait de trop. » (p. 326)

Risquons deux remarques.

Le niveau du minimum ne procède pas d'un calcul économique mais dépend des rapports de répartition de la richesse sociale. Du point de vue de l'épargne, les plus gaspilleurs ne sont pas les moins épargnantes... Cette épargne nécessaire peut être

obtenue pareillement en limitant la consommation des plus riches. Remarquons également que le point de vue explicite de l'épargne écologique est absent chez Rawls (7). Et si l'on doit tenir compte de l'épargne transmissible aux générations futures, cela revient à reconnaître la réalité de l'héritage à tous les hommes : l'accumulation des découvertes scientifiques, techniques, la production qui en découle... toutes choses devenant alors le bien commun de toute l'espèce. En ce cas le minimum social devient une juste part de l'héritage commun.

Art. 22. – Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre épanouissement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Art. 23. – Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.

Préambule des constitutions franç. de 1946 et 1958

Par le travail, l'homme se réalise lui-même en tant qu'homme. Jean-Paul II

On ne subit pas l'avenir, on le fait.

Georges Bernanos

Si le principe (et même l'impératif catégorique) du revenu social est clairement affirmé par l'auteur de la théorie, nous n'y trouvons aucun élément de nature mathématique déterminant son niveau. Le SMIC

comme "minimum" est une application interprétative de la théorie, à nos risques et périls.

Mais la détermination du niveau du revenu social n'est pas en son essence économique. Les arguments économiques ne sont pas des arguments qui valent – ou plutôt ils ne valent que ce que valent les arguments économiques – l'argumentation véritablement politique, socialement efficace se situe au niveau supérieur de l'éthique. Dans un pays, la France, où le PIB est égale à 5 640 milliards de francs, l'instauration d'un revenu social éthiquement raisonnable, économiquement efficient est tout à fait possible. Il ne s'agit pas tant de discuter de la valeur du revenu que de la valeur de chaque homme. Ainsi, l'intérêt de la discussion autour du revenu social est d'abord dans l'examen de l'urgence des problèmes matériels qu'il faut résoudre mais encore, et surtout, par l'émergence des systèmes de valeurs qui s'affrontent dans la discussion.

Liberté, Egalité, Fraternité...

De cette discussion qui, au-delà de l'économiste et du productivisme nous permettrait de fonder des postulats d'un nouveau contrat social, dépend l'avenir démocratique de nos sociétés. Il s'agirait d'établir les droits réels de l'individu concret en dépassant le droit formel des Déclarations (8).

La théorie de la justice est donc un livre qui vient à son heure : il contient la méthode et des éléments pour discuter en raison des principes fondateurs du contrat social, pour le prochain siècle. Déjà, depuis deux siècles, il est écrit : "Tous les hommes naissent libres et égaux...". Formule poétique ? Pourtant c'est bien de l'institutionnalisation politique de cette poétique que discute Rawls :

« Ce qui est juste ou injuste, c'est la façon dont les institutions traitent les faits. » (p. 133) (9)

Liberté ? Egalité ? Fraternité ?

« La liberté correspond au premier principe, l'égalité à l'idée d'égalité contenue dans le premier principe, la fraternité correspond au principe de différence, à savoir l'idée qu'il faut refuser des avantages plus grands s'ils ne profitent pas à d'autres moins fortunés. » (p. 136)

Finalement, il ne s'agit rien de moins que de donner une nouvelle transparence au contrat social (grâce au voile d'ignorance). Cette transparence passe par la réfutation de la "main invisible" du marché "libre" dont on sait qu'elle n'est pas tant redoutable par son invisibilité que par les violences qu'elle dissimule.

(1) Il s'agit de l'énoncé final des principes à la page 341. L'auteur se livre à plusieurs énonciations des principes au fur et à mesure de sa démonstration logique. De fait, tout le livre est un effort de "labourage conceptuel". L'auteur choisit aussi de nous montrer les sillons de son argumentation... ce qui participe grandement à la séduction intellectuelle du livre.

(2) Rawls concède modestement qu'il s'agit d'une reformulation : « la formulation que j'en donne est implicite, je crois, dans la doctrine kantienne de l'impératif catégorique »... Pour une discussion du caractère kantien de la théorie de la justice, O. Hoffe, in *Individu et société. Autour de J. Rawls*, Ed. du Seuil.

(3) La théorie trouve ici son sens étymologique ; contemplation-point de vue. Le voile d'ignorance est théorique et hétéronomique : en dehors de...

(4) Cette théoricité nécessite pour fonctionner non point tant l'amour de l'autre que le respect de soi-même...

(5) Le n° 75 d'A.N.V. est entièrement consacré à "Economie comme ruse de la violence". On le lira avec profit.

(6) Voir "l'encadré" de la déclaration.

(7) Sur ce point, lire U.E. Simonis dans ce numéro.

(8) La déclaration de 1793 contient en germe la formulation d'un droit réel. Cf. encadré.

(9) Ainsi le RMI, qui signale une avancée de l'éthos social, risque fort de produire une institutionnalisation de l'échec social. Ses conditions d'obtention, son montant, l'esprit qui préside à l'insertion n'en font pas un véritable revenu de citoyenneté. Cf. article P. Boulte.

Le revenu minimum de citoyenneté

par Patrice BOULTE *

Le revenu de citoyenneté qui permettrait à l'individu de se reproduire comme sujet social et non simplement biologique (minimum de survie) serait un droit créance imprescriptible, l'envers de ce droit est la dette-service, mais « tant qu'il reste un demandeur d'emploi (...) le problème de l'incitation au travail est une échappatoire... » Au-delà du R.M.I., quelle citoyenneté, pour quelle insertion ?

A peine sorti de la période d'élaboration de la loi sur le Revenu Minimum d'Insertion, en pleine phase d'apprentissage de nouveaux mécanismes d'insertion, le temps est sans doute mal choisi, tout au moins en France, pour reposer la question du niveau minimum de ressources nécessaires à un individu pour prendre sa place dans le corps social.

Et pourtant, même si le vote du R.M.I. constitue sans doute une importante étape dans la prise de conscience de la réalité de la pauvreté dans un pays économiquement développé, la réflexion qui a abouti à ce vote reste encore insuffisante. Au cours du débat qui l'a précédé, une partie de l'opinion s'est plus préoccupée de ce qui allait être exigé en contrepartie des allocations que de savoir quel niveau de revenu minimum serait suffisant pour rendre l'insertion envisageable. L'autre partie de l'opinion, comme le laisse entendre Jean-Michel Bellorgey (Le R.M.I. : une loi sans qualités in *Esprit*, décembre 1988), n'admet le principe du R.M.I. sans contrepartie que parce que sont concernées des personnes qui n'arrivent pas à assurer leurs « besoins alimen-

(*) Membre d'Echanges et projets et de Solidarité emploi.

taires » par une autre voie. Il en résulte que le droit qui est effectivement reconnu, c'est le droit à la survie mais non le droit d'avoir les moyens de vivre dans la dignité comme le réclame le rapport du Conseil Economique et Social sur Grande Pauvreté et Précarité Economique et Sociale.

La question du revenu minimum de citoyenneté reste donc entière. Certes l'appartenance sociale, les besoins de liberté et de dignité ne sont pas exclusivement une affaire de revenus. Le rapport précité du Conseil Economique et Social évoque, comme critères de citoyenneté et de dignité, le droit à la vie familiale, le droit d'accès à la justice, le droit de participation à la vie collective quel que soit le niveau de sa participation à la vie professionnelle, etc. Mais c'est aussi une affaire de revenus. « Donner de quoi survivre à des êtres humains sans leur donner les moyens (matériels) de s'affranchir de la dépendance, n'est-ce pas encore les priver de la liberté que confère la jouissance des droits économiques et sociaux ? » (p. 63 du rapport).

On ne s'est pas encore assez rendu compte que ce n'est pas l'individu qui détermine le niveau minimum du revenu qu'il lui faut pour exercer sa citoyenneté, celui qui permet l'autonomie et la participation à la vie collective. Ce n'est pas l'individu, c'est la société qui fixe ce niveau et l'impose aux personnes. Et ce niveau, ce seuil d'accès à l'appartenance sociale s'élève régulièrement de même que s'accroît l'écart entre revenu minimum de survie et revenu minimum de citoyenneté. La société, en élevant son niveau de vie global et en se dotant d'outils de fonctionnement coûteux, rehausse constamment le prix du ticket d'entrée et cela pas seulement pour ceux pour lesquels, en raison de caractéristiques personnelles (handicaps) ou professionnelles, il est déjà plus élevé que la normale.

Quelques exemples : l'accès à l'information. Plus la société devient complexe, plus importante est la consommation d'informations qu'implique la pratique sociale, le vivre en société. Donc plus augmente le coût à payer pour disposer de l'information minimum nécessaire. Les transports. Plus la taille des villes s'étend, plus vaste est

l'espace sur lequel se répartissent les activités, plus s'accroissent les dépenses de transport ou le prix à payer pour résider dans des endroits permettant de réduire la dépense de temps ou d'argent consacrée aux transports. Mais aussi plus est nécessaire la possibilité d'utiliser les moyens de communiquer à distance. Enfin, plus la dispersion des activités est grande, plus est inévitable le recours aux services marchands et moins il est possible d'y substituer la production personnelle. Ainsi, dans les conditions actuelles d'organisation de l'espace et du temps, n'est-il pas possible de choisir de se passer des services de la cantine scolaire faute d'en avoir les moyens financiers.

Il serait donc temps de sortir des modèles ancestraux où, peut-être, suffisait-il de pouvoir faire face à ses besoins alimentaires pour participer à la vie sociale. Se contenter aujourd'hui de s'y référer dans une société urbanisée et complexe résonne comme un archaïsme. Ne faut-il pas dans ces conditions, tenir le raisonnement suivant. Une société doit se préoccuper de l'intégration de tous ses membres sans exception. Par les choix qu'elle fait, elle détermine les conditions d'appartenance. Il lui appartient donc de s'assurer que son mode d'organisation n'interdit pas à certains de ses membres de disposer des moyens minima de la citoyenneté.

C'est un raisonnement tout à fait différent de celui qui consiste à exiger de l'individu qu'il fasse, lui, la preuve de sa capacité d'appartenance tout en sachant qu'il n'y réussira pas, compte tenu soit de ses handicaps par rapport au modèle en vigueur, soit du fait du mode de répartition des moyens disponibles. En réalité, tant qu'une société n'a pas assuré ces moyens à chacun, elle continue *de facto* de faire supporter, de façon privilégiée à certains, le coût de sa contreproductivité, c'est-à-dire de son incapacité à inclure dans son fonctionnement les apports potentiels de tous ses membres. Tant qu'il reste un seul demandeur d'emploi non satisfait, mettre en avant le problème de l'incitation au travail est une échappatoire pour ne pas traiter de l'exclusion et de la lente mais sûre dérive vers la dualisation, c'est-à-dire vers la déchirure sociale.

Société civile et démocratie

Rebonds Est-Ouest entre mouvements sociaux

par Bernard DRÉANO

Tout dépend de la volonté des hommes de faire enfin consciemment cette histoire qu'ils ont toujours faite. (Rudi Dutschke)

Dans tous les pays de "l'autre Europe", la société civile est bel et bien en effervescence. De la théorie "gramscienne" à Solidarnosc, une analyse pointue de ces nouveaux mouvements sociaux, à l'Est comme à l'Ouest.

Dans les rédactions parisiennes on ne parlait plus que d'elle : *la société civile nouvelle est arrivée*. Comme une mode saisissant les politologues à la fin des années 80... Qu'importe si l'on confondait allègrement société civile supposée et stars réellement médiatiques.

Et depuis, ça continue. Chacun ne cesse de s'affirmer ouvert à la société civile. Si ce concept a un tel succès, malgré toute la confusion qui l'entoure, ce n'est certainement pas fortuit. En cette fin de XX^e siècle, on repose la question de la démocratie, joli thème pour une année de bicentenaire.

Ces mots, *société civile*, n'ont pas été inventés sur les ondes d'un poste périphérique. Ils ont été réactualisés par les pratiques fort concrètes d'importants mouvements sociaux, héritiers pour une large part de 68. Les mouvements antiracistes, les mouvements de paix et, avec encore plus d'ampleur, les nouveaux acteurs sociaux des pays de l'Est et certains mouvements du tiers monde, ont, de manière contemporaine, relancé cette vieille idée d'une société civile s'opposant à la société politique.

Guerre de mouvement, guerre de position

Cette idée a émergé au XVIII^e siècle et les libéraux du XIX^e siècle (cf. Tocqueville) l'ont volontiers adoptée. Mais dans sa pertinence actuelle, elle doit beaucoup au leader communiste italien, Antonio Gramsci, qui a réfléchi sur le sujet surtout à la fin de sa vie dans les prisons de Mussolini (cf. ses *Quaderni*, carnets de prison).

Gramsci se situait dans la perspective révolutionnaire mais dans un contexte précis, celui du pouvoir fasciste en Italie et de la montée du stalinisme après le volontarisme bolchévique. Il critiquait à la fois le parlementarisme et le danger bureaucratique, tout en restant à l'intérieur de l'orthodoxie communiste. Sa réflexion a porté particulièrement sur le rôle des intellectuels dans les mouvements sociaux. Il a donc distingué une *société politique*, (la forme concentrée du pouvoir d'Etat, les organes de coercition militaire et juridique, la bureaucratie étatique...) et une *société civile* formée de toutes sortes de structures transversales (par

exemple les Eglises, écoles, partis...). La première entretient ses *intellectuels organiques* dont la fonction est de légitimer le pouvoir de la *société politique*. La seconde, ses *intellectuels traditionnels* qui cherchent à reproduire chacune des structures civiles.

Gramsci, tourné vers la “conquête prolétarienne” du pouvoir, a considéré que le prolétariat devait former ses propres intellectuels organiques, susceptibles de battre en brèche le discours de ceux d’en face. Approfondissant sa pensée, il a fait valoir que dans les pays occidentaux la société civile avait acquis une force, une complexité, une diffusion considérable. Ce qui modifiait toute stratégie de changement révolutionnaire et par voie de conséquence, de rôle pour les intellectuels révolutionnaires. L’enjeu principal, en tout cas préalable à tout autre, était de conquérir une certaine forme d’*hégémonie* dans la société civile.

D'où la distinction entre les sociétés orientales, y compris la Russie de 1917, dotées d'une *société civile primitive et gélatineuse* où l'on pouvait partir à l'assaut de la société politique par une *guerre de mouvement*, et les sociétés occidentales où une lente *guerre de position* pour l'hégémonie devait se dérouler dans la société civile.

Cette pensée gramscienne – ici très schématisée – va, au fur et à mesure de sa diffusion, avoir une grande influence jusque dans les débats actuels. Elle a marqué le Parti Communiste Italien avant d'être découverte en France autour de 68 (H. Portelli, Christine Buci-Glucksmann) et, en Angleterre (Percy Anderson). Elle influence aussi dans les pays de l'Est certains courants “révisionniste” ou “rénovateurs” du marxisme.

Ceux-ci, en Hongrie (G. Luckaks, A. Heller), en Pologne (Kolakowski), en Yougoslavie vont, au fil des péripéties et des désenchantements du “socialisme réel” hésiter entre deux attitudes : une philosophie historiciste et abstraite pour retrouver le “vrai marxisme”, démarche qui est aussi celle d'un Althus-

ser en France, une approche plus pragmatique ancrée sur l'étude de la société civile dans la continuité gramscienne (1).

Le deuxième courant va, à son tour, se trouver à la fin des années soixante, à un carrefour : faut-il s'ériger en avant-garde éclairée, comme le font eux-mêmes les gauchistes occidentaux, ou inventer une autre attitude ?

Le clairon d'or

Après le printemps de Prague, le mouvement étudiant de 68 et ouvrier de 70 en Pologne, on s'interroge en Europe de l'Est. C'est le moment où György Konrad et Itsvan Szeleny écrivent à Budapest *La marche au pouvoir des intellectuels* (2) (achevé en 1974). La thèse du livre porte sur la constitution des intellectuels en classe dans l'Est européen ; il n'est pas sans intérêt de relever – quel que soit le bien-fondé de cette thèse – certaines conclusions.

Les auteurs revendiquent une « critique de la société et de l'idéologie [pouvant] conduire à la mise au point d'une stratégie internationale Est-Ouest de la nouvelle gauche ». Mais ils considèrent que les tentatives en ce sens de la nouvelle gauche occidentale au cours des années 60 « ne sont que des tentatives avortées précisément parce qu'à l'époque [celle-ci] ne savait pas se démarquer de la gauche téléologique (3) dont la logique conduit précisément à la redistribution rationnelle » [les auteurs caractérisent ainsi le “socialisme” des pays de l'Est], et parce que conservant l'objectif « de diriger les mouvements oppositionnels rien ne la distinguera du bolchévisme traditionnel ». Impasse car « il n'est pas particulièrement productif de proclamer l'intention de l'intelligentsia et de critiquer en même temps toutes les formes de l'interventionnisme de la technocratie occidentale ». Pour Konrad et Szeleny, il fallait donc rejeter le volontarisme avant-gardiste de la guerre de mouvement et, dans la logique de la guerre de position, l'intelligentsia est-européenne

devait « s'inventer une place entre technocratie et classe ouvrière ».

Cette place théorique, ce sont les Polonais qui vont la concrétiser, forts des expériences étudiantes et ouvrières de 68, 70 et 76. En 1965, Jacek Kuron écrivait, très classiquement, « la crise économique et sociale est impossible à surmonter dans le cadre du système bureaucratique : la révolution est inévitable » (4). Mais dans une autre logique, onze ans plus tard, il participait à la fondation du KOR (Comité d'Autodéfense Sociale) avec notamment Adam Michnick. Ce dernier résumait leurs positions : « Le dilemme des mouvements de gauche du XX^e siècle, "réforme ou révolution", n'est pas un dilemme pour l'opposition polonaise (...) La seule voie à prendre pour les dissidents est celle d'une lutte incessante pour les réformes en faveur d'une évolution qui élargira les libertés civiques et garantira le respect des droits de l'homme » (5). Sur cette base, le KOR devenait l'un des principaux ferment de Solidarnosc, construisant l'hégémonie sans partir à l'assaut du pouvoir.

La période légale de Solidarnosc en 1980-81 semble marquer le triomphe de cette stratégie. Mais la société politique locale a de la ressource puisqu'elle réussira son état de guerre, sans recours direct à l'intervention étrangère. Pendant la période clandestine qui s'ensuit, les oppositionnels vont hésiter sur la marche à suivre. En mars 1982, Jacek Kuron (alors en prison) semble tenté par le retour à la guerre de mouvement et appelle ses amis à sortir *le clairon d'or*. Zbigniew Bujak, le principal dirigeant encore en liberté, lui répond, « Je suis partisan de la guerre de position, pour un mouvement indéfini et multiforme, insaisissable et difficile à combattre » (6). Et dans les années qui vont suivre, Kuron donnera plutôt raison à Bujak (4).

Les nouveaux mouvements sociaux

La Charte 77 puis le VONS (Comité de soutien aux personnes injustement poursuivies) en Tchécos-

lovaquie se sont largement inspirés de la même problématique mais, compte tenu de la faiblesse du mouvement social, avec moins de succès. Elle est au cœur du débat que certains chartistes entretiennent avec leurs partenaires de l'Ouest. Ainsi Jaroslav Sabata, quand il écrit à E.P. Thompson en avril 1983 : « l'expression "imposer le changement" ne signifie rien d'autre que la lutte pour des discussions de "citoyens à citoyens", lutte qui s'est engagée dans tous les domaines » (7).

Car ce sont justement E.P. Thompson et ses amis qui ont lancé en avril 1980 l'appel « END - pour le désarmement nucléaire du Portugal à la Pologne », avec cette phrase devenue célèbre : « Nous devons apprendre à orienter notre allégeance non pas vers l'Est ou vers l'Ouest mais les uns envers les autres et nous devons négliger les interdictions et les limitations imposées par un Etat national quel qu'il soit » (8).

Que l'on ne fasse pas de contresens. Il ne s'agit pas seulement d'une forme renouvelée d'internationalisme. Cet appel est aussi une expression de l'arrivée à maturité d'un processus en Europe occidentale. Les crises autour de 68, surtout en France et en Italie, ont montré les limites du réformisme traditionnel. Mais la fin des années 70, avec l'entrée dans la crise économique, avec les années de plomb des terroristes et contre-terroristes en Italie et en RFA, avec la renaissance des social-démocraties de l'Europe méridionale supposée socialement « chaude », démontre l'impasse des logiques avant-gardistes romantiques et néo-bolcheviks des gauchistes.

Ces militants ne disparaissent pas pour autant, ni d'ailleurs, au moins en partie, l'élan libertaire qui les anime. En dehors des replis dogmatiques, deux directions semblent possibles : la *longue marche dans les institutions*, pratiquée aussi bien par certains militants de la gauche travailliste en Grande-Bretagne ou communiste en Italie, et la *construction de l'alternative* : en 1979, les Grünen allemands entament le processus

de leur construction comme regroupement des alternatifs. Les deux tactiques ne s'opposent d'ailleurs pas vraiment, et les combinaisons sont multiples. Tous partagent un même intérêt, parfois même une fascination, pour les nouveaux mouvements sociaux issus de la société civile : féminisme, écologie, antiracisme, tendances autogestionnaires.

Même si ces mouvements sont moins actifs, moins visibles, pendant les années 80, par rapport à la décennie précédente, leur influence sociale est indéniable.

Tout naturellement, le nouveau mouvement de paix, conséquence de la renaissance de la guerre froide, va s'appuyer sur les mêmes militants et les mêmes pratiques. Et l'on va voir s'y dessiner une sensibilité où se côtoient, avec leurs nuances, tous ceux qui partagent peu ou prou cette problématique, qui en acceptent le sens.

L'appel END, les initiatives d'IKV (Conseil inter-Eglises pour la paix néerlandais), le Réseau pour un dialogue Est-Ouest, et d'autres initiatives nées dans le flux des mouvements de paix en ont été autant de concrétisations.

La démocratisation, c'est plus que la liberté

Très logiquement, des groupes parallèles se sont rencontrés dans les deux moitiés de l'Europe, partageant la règle commune : « *se comprendre ne signifie pas s'adapter les uns aux autres mais saisir nos identités respectives* » (9) (Vaclav Havel). On a parfois appelé ce processus « détente par en bas ».

Cela n'a pas été sans difficultés. Les priorités des uns et des autres pouvaient s'avérer tout à fait contradictoires ! Les divergences ne manquaient pas. A l'Ouest un débat vif a opposé certains animateurs de mouvements à certains socio-démocrates allemands jugeant cette méthode subversive, déstabilisante et donc dangereuse (cf. *La détente par le bas*, A.N.V. n° 61, automne 86).

L'accélération de la glasnost et de la perestroïka en URSS crée un tourbillonnant appel d'air. Et toutes ces pistes, ébauchées et débroussaillées auparavant s'en trouvent dégagées, mais aussi compliquées. La détente par en haut de l'accord I.N.F. sur les missiles intermédiaires ne clôt pas l'affaire mais renvoie la balle « en bas ». Tant il est vrai, comme le dit Joan Landy, protagoniste américaine du « réseau pour un dialogue Est-Ouest » que *les sommets ne remplacent pas la somme des mouvements* (10).

Simplement la vie avance. Simultanément, des écologistes sont élus en URSS, Solidarnosc est relégalisé et Vaclav Havel emprisonné. Dans ce contexte, les sociaux démocrates et travaillistes d'Europe du Nord veulent faire converger les énergies pour bâtir la « sécurité commune, deuxième étape de la politique de détente ». Et pourtant Mary Kaldor, l'une des théoriciennes du mouvement de paix européen, est réservée et leur signale (séminaire de la fondation F. Ebert, mars 88) que ce concept est encore marqué par le passé d'une Europe divisée. Il faut être déjà au-delà. « *Le point clé, ce n'est pas la propriété privée contre l'Etat, le point clé, c'est le rôle de l'Etat. C'est aussi le point clé à l'Ouest, du point de vue de la démocratie, du rapport à la nature, de l'écologie (...) cela signifie que la manière dont nous avons perçu le conflit Est-Ouest depuis quarante ans est obsolète* » (11). Barbel Bohley, figure des indépendant(e)s de RDA, ajoutait en écho ce jour-là : « *la démocratisation c'est plus que la liberté* ».

Mais quelle démocratisation ? Les progrès en Europe de l'Est montrent justement qu'émergent des sociétés civiles des projets fort différents les uns des autres. La dynamique autogestionnaire, écologique et féministe n'est sans doute pas identifiable aux régressions nationalistes et religieuses sectaires. Le point de vue de la droite polonaise (Solidarité combattante et la K.P.N. par exemple) est de plus en plus clairement hostile à ce qu'elle appelle *les évolutionnistes* (Kuron, Michnik, etc.) et la bataille est engagée pour la récupération du mouvement social (12).

Les espaces pour exercer les droits

L'auto-organisation de la société civile ne produit donc pas forcément ce qui est souhaitable. Il faut donc évidemment parler de contenu, de force sociale, de formes d'organisation. Ceux qui veulent réellement modifier la situation ont abandonné l'ambition démesurée du paradis. Mais pas celle d'un véritable élargissement de la démocratie pour les exclus et les démunis. Leurs aspirations sont les mêmes, de la Ligue des Droits de l'homme tunisienne à l'Alliance des démocrates libres hongrois. Ils se reconnaîtraient sans doute volontiers dans cette observation du sénateur italien Norberto Bobbio : « *Si la démocratie n'a pas réussi à éliminer le pouvoir oligarchique, elle n'est pas parvenue à occuper tous les espaces dans lesquels s'exerce un pouvoir et dont les décisions engagent tout un groupe* ». On doit donc se demander quelle est « *non la réponse à la question : qui vote ?, mais à la question : sur quoi vote-t-on ? En d'autres termes, lorsqu'on veut savoir si la démocratie a progressé dans un pays donné, on devrait voir si ont augmenté ou non le nombre de ceux qui ont le droit de participer aux décisions qui les concernent mais aussi les espaces dans lesquels ils peuvent exercer ces droits* » (13).

Alors ? Après ces multiples aller-retour dans l'espace et dans le temps autour de la démocratie et de la société civile, rentrons un moment en France. C'est-à-dire dans un pays qui combine l'extrême audace des météores issus de la société civile et l'inroyable fétichisme de l'Etat-nation. Aujourd'hui, après leur succès aux élections municipales, de nouveaux acteurs, principalement écologiques (et secondairement alternatifs), semblent revendiquer l'héritage de l'auto-organisation et de la démocratisation, la “république par en bas”, en quelque sorte. Mais si l'on considère jusqu'à présent la pratique majoritaire des “Verts”, ils semblent privilégier absolument la représentation politique – ce qu'ils appellent *la construction d'une force politique* – à la construction des mouvements sociaux dans la société civile. Un avatar

non-violent du volontarisme de guerre de mouvement plutôt que de la patience de la guerre de position ? Ce péché est peut-être de jeunesse. Mais il pourrait à la longue couper le mouvement de ce qui devrait être sa profondeur stratégique, sociale et européenne, et donc vraisemblablement de son avenir. Il faut peut-être faire lire Gramsci aux nouveaux conseillers municipaux !

(1) Sur ces courants, cf. Philippe Despoix, *Déconstructions théoriques en Europe centrale*, M n° 25, janv. 1989.

(2) G. Konrad, I. Szelenyi, *La marche au pouvoir des intellectuels. Le cas des pays de l'Est*, Ed. du Seuil, 1979.

(3) De *téléologie* : spéculation qui s'applique à la question de la finalité du monde.

(4) J. Kuron, K. Modzelewski, *Lettre ouverte au parti ouvrier polonais*, Cahiers Rouges, François Maspéro, 1969.

(5) Adam Michnik, “Une stratégie pour l'opposition polonoise”, in *La Pologne, une société en dissidence*, François Maspéro, 1978.

(6) Bulletin d'information de Solidarnosc n° 16, Paris, 1982, et *le Monde* du 31 mars 1982.

(7) J. Sabata, “Pour une alternative démocratique”, in *L'Europe et la paix, 40 ans après Yalta*, CODENE-EDEO, suppl. bull. CEDETIM, 1985.

(8) Appel Russel, A.N.V. n° 43, hiver 1982.

(9) Vaclav Havel, “Anatomie d'une réticence”, *Lettre internationale* n° 7, hiver 85-86.

(10) Joan Landy, *Can summit replace peace movement*, Tikkun nov./dec. 88, Oakland, USA.

(11) *Die dialektik des entspannung...*, F. Ebert Sliftung, Bonn, 1988.

(12) Orlouski, “A la recherche d'issue dans une situation sans issue”, *Kultura* août 88 / *Cosmopolitique* n° 9, fév. 89.

(13) N. Bobbio, “Six promesses non tenues”, *Lettre internationale* n° 3, hiver 84-85.

Des droits de l'homme aux droits des peuples

La Ligue Internationale pour les Droits et la Libération des Peuples

entretien avec Léo MATARASSO *

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Léo Matarasso revient longuement sur les origines et les fondements des droits de l'homme et des droits des peuples, deux notions qu'il faut associer et non opposer. Une mise au point qui s'impose en cette période de bicentenaire où confusions et omissions foisonnent. La Ligue pour les droits des peuples lutte depuis de nombreuses années pour faire entendre la voix des peuples et celle de l'opinion publique internationale, notamment au sein des institutions internationales.

A.N.V. – Pourriez-vous tout d'abord nous expliquer brièvement ce qu'est la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples (LIDLP) ?

Léo Matarasso – Comme le précisent ses statuts dont je vais vous lire un extrait : « (...) La Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples s'est donnée pour tâche essentielle de combattre pour le droit des peuples à déterminer leur propre destin et contre toute forme d'assujettissement et de domination (...) »

Aux côtés de la Fondation pour le Droit et la libération des peuples (1), nous avons participé à l'élaboration d'une Déclaration universelle des droits des peuples, proclamée le 4 juillet 1976 à Alger en présence de nombreuses personnalités de tous les pays. Il s'agit d'une initiative non étatique. Elle semble avoir eu depuis un certain succès. Elle a été traduite en plusieurs langues, évoquée dans de nombreux débats et documents internationaux, et même étudiée dans cer-

taines universités... Elle constitue une avancée dans le domaine du droit, au moins du droit formel.

L'idée que les peuples possèdent certains droits, comme le droit à disposer d'eux-mêmes, est une idée ancienne que l'on trouve dans certains textes nationaux ou internationaux. Mais c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale, avec le processus de décolonisation qui a suivi, que le contenu et les contours de ces droits commencèrent véritablement à être définis ; en effet, jusqu'à cette période, le droit international public était principalement le droit des relations entre Etats. L'idée s'est imposée, peu à peu, que les peuples, sujets de l'histoire, devaient aussi être les sujets du droit, puisque l'Etat ne représente pas toujours le peuple.

(*) Avocat à la cour, vice-président de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples.

Le mérite de cette Déclaration est aussi d'avoir proclamé pour chaque peuple le droit à un régime démocratique assurant le respect effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ce qu'on exprime parfois en disant que tout peuple a droit non seulement à l'autodétermination externe, mais aussi à l'autodétermination interne.

Depuis dix ans, nous menons une activité importante, à travers une vingtaine de ligues nationales. Nous intervenons aussi auprès des institutions internationales puisque nous avons été reconnus par l'ONU et l'UNESCO comme Organisation non gouvernementale (ONG) ayant le statut consultatif. Nous insistons beaucoup sur le caractère universel des droits des peuples. Nous avons donc dénoncé les violations de ces droits d'où qu'elles viennent, et soutenu sans distinction tous les peuples en lutte pour leur libération, y compris pour leur libération interne, qu'il s'agisse de l'Afghanistan, de l'Erythrée ou de la Palestine, de l'Afrique du Sud, des mouvements de libération d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie.

A.N.V. – Cela comprend-il le droit à l'insurrection ?

Léo Matarasso – Sur ce point, je vous rappelle-rais ce que dit l'article 28 de notre Déclaration : « *Tout peuple dont les droits fondamentaux sont méconnus a le droit de les faire valoir, notamment par la lutte politique et syndicale, et même, en dernière instance, par le recours à la force* ». Nous admettons donc le recours à l'insurrection, mais en dernière instance, quand tous les autres moyens ont été épuisés. Nous préférons bien sûr que les peuples parviennent à la libération par la non-violence, mais nous reconnaissions qu'il y a des cas où cela n'est pas possible.

A.N.V. – La Ligue a-t-elle des moyens institutionnels concrets d'agir actuellement ?

Léo Matarasso – La Ligue est une organisation militante, mais pas encore un vrai mouvement de masse. C'est une organisation jeune, avec une ving-

taine de ligues nationales. Nous menons d'abord une activité de soutien, de solidarité. Prenons la Colombie : dans ce pays, il existe en apparence un régime démocratique, mais rarement ailleurs la violence est aussi aveugle. Nous avons créé une section de la Ligue dans ce pays qui contribue à tenter de rétablir le dialogue et obtenir la légalisation de certains mouvements politiques.

Nous avons également une activité importante à l'ONU avec une représentation permanente à la Commission des droits de l'homme à Genève. Elle n'intervient pas dans des cas individuels comme peuvent le faire Amnesty International ou la Fédération internationale des droits de l'homme, mais dans des cas collectifs : en effet, nous assimilons la négation massive des droits de l'homme à une violation du droit des peuples. Nous accordons une grande importance au respect du droit humanitaire des conflits armés. Lorsque des gaz toxiques ont été utilisés contre le peuple kurde d'Irak, nous sommes les seuls à être intervenus sur ce point à Genève. Ces exemples vous montrent que nous n'entendons pas nous substituer aux organisations de défense des droits de l'homme, mais nous préoccupons des problèmes relatifs au droit des peuples qui comprennent aussi des situations de négation des droits de l'homme.

A.N.V. – L'ambition de la Ligue est-elle de constituer une autorité politique et morale supranationale ?

Léo Matarasso – Supranationale n'est pas le mot, mais internationale, certainement. Pour nous, l'opinion publique est essentielle. Elle doit devenir un acteur des relations internationales.

L'Etat ne peut se considérer comme le représentant du peuple que s'il est vraiment l'émanation de celui-ci. Or, aujourd'hui, dans plusieurs pays, l'Etat, il faut en convenir, ne représente pas le peuple.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est reconnu aux peuples que par rapport aux Etats et à la Communauté internationale. L'opinion publi-

que internationale doit avoir absolument son mot à dire.

A.N.V. – *Quelles sont vos relations avec les Institutions internationales, qui sont, elles, l'émanation des Etats ?*

Léo Matarasso – Dans les instances internationales, nous parlons au nom de l'opinion publique, mais nous nous adressons à des gens qui représentent les Etats. Nous sommes donc souvent en conflit avec les Etats ; mais c'est pourtant bien à eux qu'il faut s'adresser puisqu'ils détiennent le pouvoir. On peut bien sûr imaginer un monde sans Etats, mais c'est à mon avis un peu idéal.

A.N.V. – *Sans aller jusque-là, on peut peut-être imaginer un mode de régulation qui fonctionne mieux que celui qui existe actuellement...*

Léo Matarasso – La meilleure régulation, c'est la démocratie.

A.N.V. – *Vous semblez tout à l'heure distinguer les droits de l'homme des droits des peuples. Pourriez-vous nous préciser ce que recouvre cette distinction ?*

Léo Matarasso – Nous insistons beaucoup sur la complémentarité de ces deux concepts : autrefois on les opposait, et nombreux étaient ceux qui prétendaient que les droits des peuples étaient une notion confuse dont l'objet était de nier les droits de l'homme. Aujourd'hui, les deux termes sont utilisés. Il y a quelques années, par exemple, les Etats africains ont décidé d'élaborer une « Charte africaine des droits de l'homme et des peuples », ratifiée par plusieurs pays aujourd'hui. Prenons aussi les déclarations du pape Jean-Paul II : il n'évoque plus jamais les droits de l'homme sans parler en même temps des droits des peuples. Ce qui était une antinomie est devenu une complémentarité.

Quant à préciser les deux notions, je dirais que les droits de l'homme sont beaucoup plus faciles à définir que les droits des peuples : de nombreux tex-

tes s'y réfèrent, depuis la Déclaration de 1789 jusqu'à la charte des Nations-Unies. Les droits de l'homme de la « première génération » sont avant tout ceux de l'individu : sûreté, liberté d'expression... ; puis sont apparus des droits plus collectifs : droit au travail, droit syndical, droit d'association, mais la caractéristique commune de tous ces droits est que les individus peuvent les *opposer aux Etats*. Les droits des peuples apparaissent aussi pendant la Révolution française, et même avant, dans la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis : dans celle-ci et dans un même paragraphe, on trouve à la fois la proclamation du droit d'un peuple à se séparer d'un autre et l'obligation de respecter les droits naturels inhérents à l'homme... Droits de l'homme et droits des peuples apparaissent ainsi réunis dans le même texte.

Ensuite, les droits de l'homme se sont précisés et affinés tandis que les droits des peuples sont devenus une notion plus confuse. Dans tous les combats postérieurs à la Révolution, dans l'Europe de la Sainte Alliance et de Metternich, en pleine restauration de la légitimité monarchique, les principes des droits de l'homme et des droits des peuples vont être considérés comme pernicieux et subversifs. Les mouvements en lutte à cette époque combattent à la fois pour les droits de l'homme et les droits des peuples. Le « principe des nationalités » va se développer tout au long du XIX^e siècle, et notamment en 1848 où l'on a parlé, à propos des mouvements révolutionnaires éclatant alors un peu partout en Europe, de « Printemps des peuples ».

A.N.V. – *La notion de peuple recouvre-t-elle exactement celle de nationalité ou de nation ?*

Léo Matarasso – C'est à mon avis surtout une question de vocabulaire. Autant la distinction entre peuple et Etat est facile à faire, autant celle entre peuple et nation est délicate et tient plus au vocabulaire français. Le principe des nationalités, c'est bien le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Après 1848, on a vu apparaître la critique marxiste des droits de l'homme puis du droit des peuples : les droits de l'homme sont considérés comme des libertés formelles de la bourgeoisie. Du point de vue de l'époque, cette analyse est juste ; les libertés, tant qu'elles sont dans les textes, sont toujours des libertés formelles ; elles ne deviennent réelles qu'à partir du moment où on donne aux gens les moyens de les exercer. Mais depuis cette époque, les choses ont quand même beaucoup changé. Vient aussi la fameuse phrase du Manifeste du Parti communiste : « Un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre ».

Un certain nombre de pays d'Europe ont ensuite accédé à l'indépendance, de nombreux pays d'Amérique latine se sont libérés de l'Espagne, etc. Mais il ne faut jamais oublier qu'un peuple peut retrouver sa liberté, externe et interne, mais continuer à en opprimer un autre.

A.N.V. – *Vous abordez le lien entre droit des peuples et libération des peuples...*

Léo Matarasso – Oui. Et je vais donner d'autres exemples. Les principes que j'évoquais et qui figurent dans la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis n'ont empêché ni le génocide des Indiens, ni l'esclavage et le racisme qui s'est perpétré ensuite. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, les droits de l'homme ont été inscrits dans toutes les Constitutions européennes, et pourtant, on n'a jamais autant colonisé que pendant cette période.

Ceci nous amène à revenir sur la complémentarité entre droits de l'homme et droits des peuples : il ne peut y avoir de droits de l'homme dans un pays où le peuple est opprimé, sous domination coloniale ou étrangère. C'est une condition pour que les droits de l'homme soient respectés, une condition nécessaire mais non suffisante. Il faut encore que le peuple reste maître de son destin et que des gouvernements militaires ou dictatoriaux ne se substituent pas à la domination coloniale. Voilà où réside cette complémentarité.

rité. Prenons l'article 7 de notre Déclaration des droits des peuples : « *Tout peuple a droit à un régime démocratique représentant l'ensemble des citoyens sans distinction de race, de sexe, de croyance ou de couleur, et capable d'assurer le respect effectif des droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous* ». Cet article est la charnière entre droits de l'homme et droits des peuples.

A.N.V. – *Venons-en au Sommet des sept peuples parmi les plus pauvres, qui aura lieu à la Mutualité à Paris le 15 juillet prochain. Quels sont ses objectifs et quel en sera le déroulement ?*

Léo Matarasso – Nous espérons faire aussi bien qu'à Berlin l'automne dernier, lors de la session du Tribunal permanent des peuples (2), sur la dette du tiers monde, qui s'est tenue en parallèle à la réunion du F.M.I. et qui a été reconnue par tous comme d'excellente qualité.

Par cette initiative, ce sont les droits économiques des peuples que nous voulons faire valoir. Un chapitre leur est consacré dans notre déclaration. C'est l'article 26 qui a servi de base à la réunion de Berlin.

A partir d'une critique du fonctionnement actuel de l'économie mondiale, nous devons faire avancer la réflexion, mais sans être prisonniers de la conception occidentale de la pauvreté qui ne peut se mesurer au seul P.N.B. La pauvreté aux Etats-Unis n'a rien à voir avec celle du Bangladesh. Mais il y a un certain nombre de pays, notamment en Afrique sub-saharienne, qui sont aujourd'hui dans un état de pauvreté absolu, quelle que soit la conception que l'on peut se faire de la pauvreté.

Des résultats sérieux doivent sortir de ce sommet pour le court et le moyen terme, au-delà de l'impact médiatique immédiat qu'il pourra avoir. L'important est qu'il y ait de solides interventions des représentants des peuples les plus pauvres suivies d'un large débat.

La déclaration finale devrait s'accompagner des « cahiers de doléances » des peuples les plus pauvres au groupe des sept pays les plus riches.

A.N.V. – Quel est pour la Ligue internationale le sens du bicentenaire ?

Léo Matarasso – Le bicentenaire recouvre bien des sens différents et chacun, à l'intérieur de la Ligue, peut y trouver celui qui correspond à la sensibilité. Mais globalement, nous reconnaissions dans la Révolution française l'origine des idées qui nous animent, aussi bien sur le terrain des droits de l'homme que sur celui de la solidarité internationale.

Propos recueillis par Anne Le Huérou et Alain Véronèse

(1) La Fondation est un organisme lié à la LIDLP, mais à vocation d'études et de recherche.

(2) Le Tribunal permanent des peuples, héritier du Tribunal Russel, est en relation étroite avec la Ligue et a déjà tenu un certain nombre de sessions similaires.

Le 15 juillet 1989

Le Sommet de sept peuples parmi les plus pauvres, organisé par la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, Agir Ici et le CEDETIM.

La rencontre des représentants des sociétés civiles de ces pays dénonce la philosophie même du sommet des sept, en le prenant à contre-pied sur deux tableaux ; il s'agit :

- non pas des plus riches mais des plus pauvres ;
- non pas des pouvoirs publics mais de représentants non gouvernementaux.

Un dossier de presse détaillé présentant cet événement est disponible auprès de Agir Ici, 185, rue de Charonne, 75011 Paris – France. Tél. 43.73.53.55.



Ça ne durera pas toujours !

Agir Ici

le "lobbying" au service de la solidarité internationale

par Jean-Marie FARDEAU

Depuis un an, Agir Ici expérimente un mode d'action assez nouveau en France : le lobbying. Il s'agit, en s'appuyant sur l'opinion publique, de faire pression « ici » sur les décideurs et de créer un véritable courant de solidarité qui tienne compte aussi des nouvelles sensibilités à l'intérieur de la société et des nouvelles formes de militance.

Citoyenneté, espace non-gouvernemental, contre-pouvoir, société civile : la terminologie en vogue fait preuve d'étonnantes ressources pour définir les mouvements sociaux des années 80-90. Des étudiants aux infirmières, de Bernard Kouchner à Harlem Désir : les politiciens à la langue de bois ont intérêt à s'abstenir. Mais au-delà des images médiatisées, peut-on dire que l'on assiste actuellement dans l'hexagone, à l'émergence de véritables contre-pouvoirs durables ? La société civile aurait-elle acquis une capacité d'expression ?

La génération des "militants zappeurs"

Atomisés, les descendants des citoyens de 1789 sont devenus, par la magie du mercantilisme et du libéralisme, des consommateurs dociles et individualistes de 1989. Face à l'Etat, pur produit d'une monarchie républicaine (« colberto-jacobine »), distingue-t-on aujourd'hui des organisations solidement implantées, largement reconnues, se définissant elles-mêmes comme des contre-pouvoirs ? Les syndicats ? La France se trouve au dernier rang des pays industrialisés en ce qui concerne le taux de syndicalisation (12 % des syndiqués parmi les salariés). Les consommateurs ? Les yeux rivés sur le rapport qualité/prix des produits, ils ont rarement tenu leur rôle de consomm'acteurs qu'ils auraient pu tenir en demeurant critiques face au développement tentaculaire de la société de consommation.

Alors, il reste bien sûr les grands élans antiracistes humanitaires, et enfin écologistes qui donnent à espérer. Leur puissance médiatique (Harlem Désir et *Touche pas à mon pote*, Geldof et Band Aid, Coluche et les restos du

cœur, Sting et les Indiens d'Amazonie) a eu le mérite de réaffirmer des valeurs jusqu'alors malmenées : le racisme, la faim, ici et dans le tiers monde, la dégradation de l'environnement sont devenus des maux reconnus par une grande majorité de la population. Mais on sait qu'aujourd'hui, ces mouvements ont du mal à se pérenniser. Les millions de personnes qui se sentent un jour concernées par un problème, disparaissent le lendemain dans la nature. Les millions de personnes qui ont manifesté leur désir de voir ces combats aboutir ont vaqué à d'autres occupations. Les jeunes en particulier, public privilégié des médias audiovisuels, ne se mobilisent que quelques semaines, voire quelques jours. La génération des militants "zappeurs" qui passent d'une chaîne à l'autre, est née en direct à la télé.

Faire pression sur les décideurs

Constat désespérant ? La génération des militants passe et laisse un vide qu'il est possible d'occuper. Ce sont de telles réflexions sur les derniers mouvements sociaux qui permettent en partie d'expliquer le choix de quelques militants « tiers monde » de lancer une nouvelle initiative en 1988 : Agir Ici pour un monde solidaire en spécialisant ses activités sur les décideurs économiques et politiques français, le réseau des signataires de l'appel « Agir Ici » entend prouver que le défaitisme, l'apathie des citoyens est le meilleur allié des décideurs. Aux côtés des nombreuses associations qui démontrent chaque jour qu'il est possible de « faire quelque chose », Agir Ici estime que la pression sur les centres de décision est possible, efficace, significative. Ce type d'action n'est pas nouveau. Les campagnes de lettres, les interventions auprès des pouvoirs publics, sont uti-

lisées par la plupart des groupes d'intérêts : de ceux qui défendent des droits humains à ceux qui protègent les priviléges des bouilleurs de cru ou des grands producteurs de blé. L'originalité d'Agir Ici est intimement liée aux associations de solidarité avec le tiers monde. Depuis une décennie, l'importance d'un travail à réaliser dans notre pays a été mis en avant dans le discours « tiers mondiste ». L'accent a d'abord été mis sur l'indispensable information du public, sur les causes du mal développement. De nombreux groupes se sont créés : centres de documentation (on en compte 43 en France), boutiques Artisans du monde par exemple. La pression sur les décideurs a souvent été présentée comme le corollaire logique de la sensibilisation du public. Pourtant, les associations ont été moins actives pour affronter les pouvoirs politiques et économiques sur le problème des relations Nord-Sud. Pourquoi ? Plusieurs raisons peuvent être avancées. La principale est liée à l'origine du mouvement de solidarité avec le tiers monde. Issu du milieu catholique, il s'est développé en mobilisant des ressources pour l'aide d'urgence ou pour le soutien à des projets de développement. Il ne s'est pas construit dans une logique de confrontation avec les pouvoirs établis dans notre pays.

Réintroduire la dimension politique

Contrairement aux syndicats ou aux associations de solidarité avec les étrangers en France, le mouvement tiers mondiste n'a perçu que très tard le rôle de l'Etat et des entreprises dans les relations Nord-Sud. La dénomination, communément utilisée, d'organisations non-gouvernementales, décrit bien l'espace dans lequel s'est cantonné ce mouvement. « Non-gouvernemental », comme d'autres se disent « a-politiques », a-t-il un sens ? A notre avis, ce terme doit être aujourd'hui dépassé. Les associations qui ont acquis une politique de la solidarité internationale, doivent se positionner comme un véritable contre-pouvoir face au gouvernement, face à la C.E.E. et face aux entreprises. Interpeller les pouvoirs pour les obliger à prendre en compte des propositions, renoncer à certains projets. Malgré nos forces limitées (que représentent quelques milliers de personnes motivées devant les intérêts diplomatiques et surtout économiques d'un Etat comme la France ?) nous savons que des succès significatifs pour l'avenir des relations Nord/Sud sont possibles.

Des expériences encourageantes

Les exemples actuels dans les pays voisins et en Amérique du Nord nous permettent d'affirmer que les citoyens ont bien leur mot à dire dans la conduite des relations Nord/Sud. Des organisations de mieux en mieux structurées, indépendantes des partis politiques, en Suisse, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis se sont imposées en quelques années comme des forces de pression démocratiques, respectées par les décideurs.

La déclaration de Berne et la convention des actionnaires de Nestlé en Suisse sont à l'origine d'un mouvement critique composé d'actionnaires qui interviennent au cours des Assemblées générales des multinationales suisses (Nestlé, Union des banques suisses). Récemment, un observatoire critique des stratégies de ces entreprises dans le monde a été fondé : la Fondation CH6. En Grande-Bretagne, le World Development Movement réunit plusieurs dizaines de milliers de personnes décidées à interpeller régulièrement les députés (nationaux et européens). Aux Etats-Unis, les lobbies (groupes de pression) se multiplient. « Bread for the World » (l'équivalent d'Agir Ici, mais lié à l'église catholique) compte 43 000 membres. D'autres groupes comme Results (« Résultats »), exercent principalement leur lobbying (pression) sur les médias pour accroître l'impact de leurs campagnes.

Ces exemples, rapidement présentés, montrent le retard pris par le mouvement tiers mondiste français dans ce domaine.

Pour un véritable courant de solidarité

Agir Ici ne revendique pas la paternité de cette idée et ne souhaite pas avoir le monopole. D'autres associations en France se sont déjà essayées au lobbying. Peuples Solidaires, Frères des Hommes et Terre des Hommes sur le problème de l'aide alimentaire délivrée par la France et la C.E.E. à l'Afrique, Survie 89 pour exiger le vote d'une nouvelle loi en faveur de l'aide aux peuples du Sud, le Mouvement anti-apartheid pour le boycott des oranges Outspan ou de Total.

Des dizaines d'autres problèmes de ce type devraient faire l'objet de campagnes de pression de la part des citoyens français dans les prochaines années. Des décideurs

sont déjà soumis à de multiples pressions en faveur d'intérêts corporatistes plus ou moins justifiés.

Nous pouvons créer en France un véritable courant de solidarité avec les peuples du Sud, capable d'affronter les pouvoirs établis. Bien sûr, le Nouvel Ordre Economique Mondial n'est pas encore pour demain. Mais les premiers résultats obtenus par Agir Ici démontrent que l'espace du contre-pouvoir sur les problèmes du tiers monde est immense. Tous ceux qui veulent participer à une plus grande justice économique Nord/Sud doivent s'y retrouver.

Pour contacter AGIR ICI :

185, rue de Charonne

75011 Paris

Tél. 43.73.53.55

extraits

CRISE ET TIERS MONDE

(...) En revendant leurs créances latino-américaines à des firmes désireuses d'investir dans les pays débiteurs, les banques créancières allègent lentement mais régulièrement depuis trois ans leurs portefeuilles de créances irrecouvrables. (...) Ce qui est particulièrement intéressant dans ce mouvement, c'est qu'il aboutit à redynamiser la multinationalisation qui, pourtant, après avoir explosé dans les années 70 comme réponse provisoire à la crise, s'était ensuite ralentie avec la crise de l'endettement. La conversion de créances en investissement ne serait-elle donc pas un outil de plus au service d'une régulation mondiale privée balbutiante ? D'autant plus qu'elle s'accompagne d'une différenciation géographique caractérisée des périphéries : à une Afrique abandonnée au sous-développement (et délaissée par les firmes) répondrait une Asie (Sud-Est et Nord-Est) résolument dynamique (mais de plus en plus chasse gardée japonaise), tandis que l'Amérique latine, continent par excellence pour les conversions de créances, demeurerait le terrain le plus chaud où s'exacerberaient les rivalités entre les grands capitalismes nationaux (américains contre japonais) et les transnationales qu'ils ont engendrées.

(...) Par ailleurs, la libéralisation gagne du terrain dans les périphéries endettées via les programmes d'ajustement mis au point à Washington. Avec la mise en œuvre quasiment obligatoire de mesures visant à liberaliser les prix, les taux d'intérêt, les taux de change ou encore les importations, c'est d'abord et surtout la liquidation des élites peu ou prou nationalistes, soucieuses de développement indépendant, et issues de l'après-guerre, qui est en train de se parachever. Qu'elles soient "radicales" (Argentine) ou populistes (Pérou), ces élites sont tôt ou tard contraintes de mettre en place des réformes classiques pour ajuster leurs économies aux exigences d'une certaine efficacité. Faute de disposer d'une économie dynamique et capable de se retourner, aucun de ces pays n'a pu jusqu'ici trouver d'alternative à une libéralisation de ses échanges commerciaux et financiers avec le reste du monde. En ce sens, l'ajustement structurel en cours constitue une aide précieuse pour l'implantation redynamisée de firmes multinationales soucieuses de débouchés comme de main-d'œuvre peu coûteuse. (...)

Crises et Tiers-monde,
Ph. Norel, Ed. Syros Alternatives.

Nous avons lu...

François PARTANT

La ligne d'horizon, essai sur l'après développement

La Découverte éd.

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?*

Le "développement" n'est pas une nécessité historique mais un désastre. Capitalisme et socialisme ne sont pas antagonistes. L'Etat n'est pas maître à bord. L'Occident n'a aucun titre ni à diriger le monde ni à s'ériger en modèle dont la portée serait universelle. Avec ces quatre propositions et d'autres non moins hérétiques, François Partant nous invite encore une fois à reconsiderer radicalement nos catégories familiaires. Ce *post-scriptum* (1) mis au net par un groupe d'amis fidèles en guise d'hommage posthume, est une longue méditation sur les aberrations de notre ordre économique mondial.

Avec le développement, les pays du tiers monde, explique François Partant, non seulement se trouvent à la merci des pays riches mais sont entraînés dans la spirale descendante des investissements somptuaires et des consommations factices, de la décomposition sociale et du déracinement culturel. Nous leur faisons, dit-il, encore plus de mal avec ce que nous leur donnons et fournissons, qu'avec ce que nous leur prenons.

Loin de représenter une réelle alternative au capitalisme, le socialisme s'inspire de la même volonté économiste et productiviste, il est

fondé sur la même conviction que le "sens de l'histoire" est donné par les pays industrialisés et par eux seuls.

L'Etat est frappé de déperissement, mais pas du tout à la façon qu'envisageait Karl Marx. Il est impuissant devant les tendances lourdes de l'économie mondiale. L'économie est mondialisée mais le champ politique reste cloisonné en états nationaux et le néo-libéralisme est l'expression du découplage entre l'économique et le politique, de la dégradation du politique, de l'impuissance de l'Etat. Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? L'issue des grandes luttes de libération menées dans le tiers monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a été la généralisation de la "forme Etat", mais au profit de gouvernements sans pouvoir réel, sinon celui d'enrichir leurs ministres. Ces luttes historiques n'ont-elles pas été "détournées", se demande François Partant avec une certaine *Schadenfreude*, une satisfaction mitigée d'amertume...

Les idées de François Partant sont abruptes, comme le fut son itinéraire. Ancien banquier, chargé longtemps de hautes responsabilités dans divers pays du tiers monde, il avait choisi en 1968 – en mars, précisait-il avec quelque fierté – de n'être désormais qu'un "partant", un solitaire, un méditatif. Il travailla encore quelques années à des films pour la télévision allemande – de petits chefs-d'œuvre de pédagogie écono-

mique – avant de se retirer dans un village de l'Hérault. Sa santé déclinait, et c'est par l'écrit (2) qu'il s'exprima jusqu'à sa mort en juin 1987. Il avait le mot juste et le tour vif, il excellait à ramasser une idée abstraite en une courte formule imagée, il aimait écrire.

Etais-il "catastrophiste", comme on l'en a souvent accusé ? Il répondait que les vrais catastrophistes sont ceux qui laissent les catastrophes arriver, tout en faisant diversion sur un mode euphorique, ainsi "JJSS" qui fut une de ses cibles favorites. La crise était pour lui "une chance à saisir", puisqu'elle ouvre des failles par lesquelles peut émerger une société nouvelle. Il était convaincu que le monde ne peut aller que vers une aggravation de la dette internationale, du chômage, de la débâcle écologique, du désarroi moral et autres désordres majeurs de notre temps.

C'est peut-être son expérience d'expert occidental longtemps en poste outre-mer qui avait rendu François Partant particulièrement sensible à ce qu'avait pour lui de philosophiquement absurde, de moralement inacceptable, d'économiquement précaire, la rente de situation dont l'Occident bénéficie dans le monde. Non seulement, pensait-il, l'Occident n'a aucun droit à cette position privilégiée, mais il n'a aucune chance, à terme, de la conserver. Il appelait donc à un "rééquilibrage par le bas", en rupture com-

(*) Nous reproduisons ici la critique de J. Chesneaux parue dans la *Quinzaine littéraire* du 1^{er} mars 1989.

plète avec notre foi instinctive et atavique dans le "progrès".

Rigoureux, catégorique, délibérément unilatéral, le réquisitoire de François Partant s'inscrit ainsi dans la réflexion plus large que les Editions La découverte s'attachent à développer depuis plusieurs années, sans s'encombrer des dogmatismes d'autan, sans non plus s'arrêter à la défauve qui, aujourd'hui, semble bien souvent entourer la recherche dite "idéologique". Citons l'esquisse de M. Beaud sur l'interaction du champ économique mondial et du champ économique national (3), la mise au point d'I. Wallerstein, disciple et interlocuteur de Fernand Braudel, sur la singularité historique du capitalisme occidental (4), et surtout l'essai plus littéraire et plus personnel de S. Latouche sur l'occidentalisation du monde (5).

La ligne d'horizon doit être lue et nuancée, dans ce contexte. Obsédé presque physiquement, et avec d'autant plus de force qu'il vivait dans le retraitement, par l'abîme qui sépare la vie facile de l'Occident et la détresse, la déréliction de peuples entiers du tiers monde, François Partant tendait, sans doute de façon assez systématique, à traduire cet abîme en termes de relations causales. Le vrai problème n'est-il pas plutôt de mieux comprendre comment, en Occident, les avantages tirés de ces relations effectivement inégalitaires se conjuguent à un dynamisme interne, spécifique, et pas forcément honorable... Comment d'autre part les effets régressifs de l'hégémonie occidentale se conjuguent dans le tiers monde à des défaillances, elles

aussi internes. Défaillances, et ici on rejoindrait François Partant, qu'il ne faudrait pas tellement analyser en termes climatiques ou ethniques, mais en termes de modèles de développement. Transposées dans le contexte du tiers monde, la forme-Etat et la classe-Etat (les néo-bourgeoisies issues de la décolonisation) se révèlent des modèles passablement désastreux.

Le cri d'alarme de François Partant s'adresse à tous les passagers de l'avion qui fonce sans pilote, y compris à ceux qui voyagent en première classe...

(1) Tel était le titre initialement envisagé par François Partant lui-même pour cet essai qu'il laissa inachevé.

(2) *La guerilla économique* (Le Seuil, 1976), *Que la crise s'aggrave* (Solin, 1979), *Le pédalo ivre* (Solin, 1980), *La fin du développement* (Maspero, 1982).

(3) M. Beaud, *Le système national mondial hiérarchisé* (1987), coll. "Agalma".

(4) I. Wallerstein, *Le capitalisme historique* (1987), coll. "Repères".

(5) S. Latouche, *L'occidentalisation du monde, essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, 1988, Coll. "Agalma".

L'état du monde 1989-90,
édité en français
Editions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris. 98 F l'ex.

Publié pour la première fois en français, cet ouvrage collectif du World Waltch Institute fait le point sur les dangers qui menacent la planète, sur l'état des connaissances en de nombreux domaines, et propose un plan d'action mondial.

Alain LIPTIEZ

Choisir l'audace,

Une alternative pour le XXI^e siècle

Ed. La Découverte

Il y a cinq ans, A. Liptiez publiait *L'Audace ou l'enlisement*, un ouvrage dont les thèses alimentèrent le débat dans l'arc-en-ciel des alternatifs et au-delà.

Aujourd'hui, *Choisir l'audace* n'est pas la suite *stricto sensu*, c'est un prolongement enrichi des multiples discussions, controverses, propositions qui bouillonnent dans la mouvance informelle des militants, des innovateurs sociaux. En ces milieux, la résonance des thèses d'A. Liptiez est bonne (ce qui n'exclut pas la contradiction sur certaines thèses). Si la résonance est bonne, c'est que l'auteur est économiste de profession, citoyen engagé de conviction. Branché sur la mouvance, on peut même l'apercevoir dans les instances du TOES...

Dans son dernier livre – quelquefois écrit sur un ton familier, ce qui ne nuit en rien à la lisibilité, au contraire – on trouvera notamment une bonne synthèse pour apprêhender (ou réviser) l'analyse du fordisme, sa crise, l'internationalisation de l'économie. Versant propositions, la transformation des rapports sociaux dans le travail, la réduction significative du temps de travail débouchent logiquement sur un éloge du temps libre comme condition d'une nouvelle citoyenneté active. La crise écologique, les dégâts du productivisme fait l'objet d'un

chapitre entier. Les quelques pages autour (pour ?) "l'Allocation universelle" m'ont semblé moins convaincantes. Les bénéficiaires mobilisés (?) dans un "tiers secteur d'utilité sociale" se verrait accorder une allocation qui devra être "significativement inférieure (au moins d'un tiers) au salaire minimal" (SMIC). A. Liptiez craint-il la paresse des allocataires ? La démotivation des smicards ? Faut-il préserver le goût de l'effort, organiser la contrainte au travail (vieille histoire !) ?

Et pourquoi ne pas poser la question du sens (et de l'essence) du travail ? Qu'en est-il par exemple du partage du travail-besogne ? Le besogneux barbu, présent "in fine" dans le livre avait déjà une idée sur la société alternative où chacun "pourrait être pâtre le matin, menuisier l'après-midi, critique politique le soir. Sans être enfermé dans le statut de pâtre de...".

Choisir l'audace contient effectivement les éléments de ce qui pourrait devenir un "nouveau paradigme sociétal", mais des éléments seulement. Le sous-titre, "une alternative pour le XXI^e siècle" me paraît tout de même un peu ambitieux. Avant le paradigme, il faut penser la rupture épistémologique... Vieille histoire ! De toutes façons un livre à lire parce qu'il contient de sérieux éléments pour une discussion informée.

A.V.

Jacques ROBIN
Changer l'être, Ed. le Seuil.

C'est à la fois un constat sans complaisance de la crise, un rappel des principales étapes de l'évolution du monde et de sa saisie scientifique et un projet pour sortir de l'impasse où nous mène la suprématie de la "technoscience", que nous livre Jacques Robin dans cet ouvrage de 350 pages. On s'y perd un peu et le livre aurait certainement gagné à être plus ciblé.

Bien que certains voudraient nous faire croire qu'il n'y a plus de crise, l'équilibre est bel et bien rompu entre les forces de la nature et le pouvoir des hommes ; les défenses culturelles héritées du passé ont été emportées. Pire, les tenants du pouvoir et les mentalités s'opposent à la révolution dans la manière de faire – et de vivre – que pourraient nous apporter les nouvelles techniques de "l'information et de la commande". Mais l'analyse du cadavre mal défini de la "culture" reste froide... bien qu'à plusieurs reprises Jacques Robin dénie à la science la possibilité de nous faire atteindre le réel, c'est bien à elle qu'il s'en remet dans sa quête du sens de la vie et dans l'appréciation de nos choix éthiques. A peine quelques ouvertures vite refermées (vie intérieure, liberté, altérité...) mais aucune place à l'expérience immédiate de la relation, de la contemplation, des besoins pour "être" communs à l'ensemble de l'espèce humaine et source des "valeurs" nécessaires à la vie. N'est-ce pas tout un côté de la science- "connaissance" qui est ainsi occulté ?

On est plus à l'aise sur les pistes de propositions, dernière partie du livre, car comme le dit l'auteur, "l'important est plus de détecter les fractures du système pour voir où l'on peut agir que de faire de l'histoire" ! Là, tous les acteurs-citoyens peuvent se retrouver sur la fracture la plus évidente et omniprésente : le principe d'exclusion, moyen et fin (mort) du système.

Et l'auteur de conclure : le changement est en marche, l'Europe – sa préoccupation du moment – pourra en être le creuset si elle devient l'Europe des régions. Philippe Riché

Signalons également quelques livres que nous n'avons malheureusement pas la place de présenter :

Un monde intolérable : le libéralisme en question, R. Dumont, Ed. du Seuil.

Le travail demain, un privilège, E. Vignon et P. Lecomte, Ed. Nouvelle Cité.

S'affranchir de l'économique, C. Palloix et P. Zarifian, Ed. L'Harmattan.

Insertion des jeunes et modernisation, P. Sauvage, Ed. Economica.

La mutance, R. Macaire, Ed. Utovie.

L'énergie dans l'économie, P. Radanne et L. Puiseux, Ed. La Découverte.

A un titre ou à un autre, des livres utiles pour penser (ou repenser) le paradigme social.

LUMIÈRE & VIE

N° 190

églises et état dans la société laïque

Editorial

impossible séparation, inéluctable interférence

Jean Morange

la déclaration de 1789 et les origines de la laïcité contemporaine

Pierre Vallin

la situation française depuis la naissance de la III^e république

Jean-Michel Gaillard

Jules Ferry instaure l'école laïque

Jean-Paul Willaime

la laïcité à la française

Jean-Louis Schlegel

des interventions de l'église catholique dans une société démocratique

Roland Minnerath

le droit public ecclésiastique

Jacques Ellul

les chrétiens et l'état

Bruno-Marie Duffé

de la séparation à la convocation

Dominique Motte

le sacré : intouchable ou inépuisable ?
à propos de "la dernière tentation du Christ"

Table des matières de 1988

LUMIÈRE & VIE

2, place Gailleton, 69002 Lyon
CCP 3038 78 A Lyon

Abonnement : 170 F (Etranger : 200 F)
Prix du numéro : 42 F (Etranger : 47 F).

*Abonnez-vous,
Abonnez vos amis*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à envoyer à : A.N.V.

16, rue Paul-Appell
42000 SAINT-ETIENNE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros), à partir du numéro

Je commande tracts de présentation de la revue (gratuits).

Tarif minimum : 115 F

étranger : 150 F

soutien : à partir de 180 F

* Pour maintenir un tarif minimum assez bas, nous invitons tous ceux qui en ont les moyens à s'abonner au tarif **de soutien** : c'est une forme de péréquation entre nos lecteurs. Merci.

Je commande les numéros suivants :

.....
.....
.....

Je verse donc la somme de F.
par chèque à l'ordre de

ANV - CCP 2915-21 U LYON

Voici les noms et adresses de personnes qui pourraient être intéressées par A.N.V.:

Voici l'adresse d'une librairie qui accepterait peut-être de vendre régulièrement A.N.V. :

.....

Vous pouvez encore vous procurez les numéros suivants :

N° 42 : GRÈVES DE LA FAIM (12 F)

Avril 1981 : à LYON, une grève de la faim obtient l'arrêt des expulsions de jeunes immigrés. Au même moment des Irlandais commencent une grève de la faim qui échouera tragiquement : pourquoi le succès dans un cas, l'échec dans l'autre ? Des analyses, des témoignages.

N° 44 : LES VOIES DU DÉSARMEMENT (12 F)

L'ONU invite le monde à désarmer pour survivre. Mais que peut-on espérer des différentes voies proposées : les négociations, les marchandages Est-Ouest, les initiatives régionales, les mouvements de paix ? Pour les juger, il faut connaître ces voies : ce numéro vous les présente.

N° 46 : LA GAUCHE NUCLÉAIRE (14 F)

Comment, et pourquoi, le PC et le PS se sont ralliés, en 1977, à l'arme atomique. Témoignages de Patrick Viveret, Yvonne Quièles, Pierre-Luc Séguillon. Dossier complété par un historique de l'opposition à la force de frappe (1945-1965) et par des documents de l'époque.

N° 47 / : DOSSIER PALESTINE - DÉFENSE PAR RÉSISTANCE CIVILE - DÉSOBÉISSANCE CIVILE (14 F)

Palestine et Israël peuvent-ils vivre en paix ? Propositions pour une défense de la Grande-Bretagne par résistance civile. Etude historique de la naissance et du développement de la notion de « désobéissance civile ». L'itinéraire de Jacques de Bollardière, de l'armée à la non-violence.

N° 48 / GUERRES SAINTES, GUERRES JUSTES (14 F)

Le sacré et le guerrier : pourquoi ce lien permanent ? – La guerre sainte aujourd’hui, de l’Iran à l’idolâtrie nucléaire – Histoire des attitudes des Chrétiens face à la guerre – Vraies et fausses guerres saintes en Islam – Quelles images de Dieu favorisent la sacralisation de la guerre ?

N° 50 / DÉFENSE NUCLÉAIRE NON-SENS MILITAIRE (14 F)

Un officier anglais, Stephen KING-HALL fait le procès de toute défense reposant sur les armes nucléaires. Il préconise l'adoption d'une défense non armée.

N° 51 / L'AGRESSIVITÉ EN QUESTION (16 F)

Du génétique au social, quatre thèses sur l'agressivité : Karli, Laborit, Wilson et Bunge.
Sortir du pénal : la pensée de Louk Hulsman.
Les évêques et la bombe.

N° 52: L'ESPRIT DE DÉFENSE (16 F)

Comment le définir ? Le mesurer ? Pour quoi sommes-nous prêts à prendre des risques ? Entretiens avec Jean GATEL, Paul VIRILIO. Le protocole Hernu-Savary. L'esprit de défense en Suisse.

N° 53-54 : POLOGNE : LA RÉSISTANCE CIVILE (30 F)

Peut-on parler d'une stratégie non-violente en Pologne ? Un numéro exceptionnel où des historiens, des philosophes, des syndicalistes polonais cherchent à analyser les rapprochements possibles entre la stratégie de l'action non-violente et le combat de Solidarnosc. Un texte inédit en français de Kolakowski. Une interview de Milewski, président de Solidarnosc à l'étranger.

N° 55 : MARIER ARMÉE ET NON-VIOLENCE ? (20 F)

Défense non militaire : le rapport suédois.

Peut-on combiner résistance non violente et lutte armée ? La Non-Violence au service de la cause palestinienne ? Pologne : les sanctions économiques.

N° 56 : TECHNOLOGIE : COMME UN CAMION FOU... (20 F)

La course technologique, comme la course aux armements, semble totalement incontrôlable. Une analyse de Louis PUISEUX sur la guerre et la technique. Savoir faire un usage créatif de son temps quand on est au chômage ou quand on a décidé de travailler à temps partiel ? L'informatique au service de la pédagogie ?

N° 57 : EXTRÊME-DROITE : LA COTE D'ALERTE (20 F)

Connaître l'extrême-droite pour mieux lui résister. Construire une France pluri-ethnique.

Albert JACQUARD dénonce le cancer nucléaire. Premières analyses du rapport sur « la dissuasion civile ».

N° 58 : NI ROUGES NI MORTS (20 F)

Le point sur le mouvement de paix en RFA, après les déploiements des euromissiles. Théodor EBERT réfléchit sur les moyens d'introduire la "défense sociale" dans son pays. L'éducation à la paix en RFA.

N° 59 : LA DISSUASION CIVILE (20 F)

Donnent leur opinion sur le livre « la dissuasion civile » : Ch. Hernu, B. Stasi, Y. Lancien, les généraux Le Borgne, Buis, Copel, l'amiral Sevaistre, des évêques, des stratégies. Le débat s'amorce avec les auteurs du livre. Compte rendu détaillé du Colloque de Strasbourg sur les stratégies civiles de défense.

N° 60 : GENOCIDES (20 F)

Les formes les plus extrêmes de la violence de masse sont un défi à ceux qui veulent réduire la violence : il faut analyser et connaître les génocides pour mieux empêcher leur retour. Léon POLIAKOV, F. PONCHAUD, Y. TERNON, J.L. DOMENACH, W. BEREOLOWITCH réfléchissent sur les génocides des Juifs et des Arméniens et sur les massacres au Cambodge, en URSS et en Chine.

N° 61 : URSS (28 F)

Un éclairage sur la société soviétique entre dissidence et consensus. Peut-on encore parler de "totalitarisme" ? Les pressions économiques sont-elles efficaces ? Une étude frappante sur la formation militaire des jeunes en URSS.

N° 62 : RÉSISTANCES CIVILES EN AMÉRIQUE LATINE (28 F)

Guatémala, Bolivie, Uruguay, Brésil : des luttes non-violentes pour les droits de l'Homme et la démocratie. Dans le même numéro, une réflexion de fond sur le rapport entre éthique et technique dans l'action non-violente (J.M. MULLER).

N° 63 : PHILIPPINES : NON-VIOLENCE CONTRE DICTATURE (28 F)

Un dossier, unique en français, sur les événements de février 1986. Récit et analyse de la révolution non-violente qui a chassé Marcos. Nombreux témoignages des acteurs directs de ces événements. Dossier illustré de nombreuses photos.

N° 64 : RELIGIONS ET VIOLENCE (28 F)

Violence et non-violence dans le Bouddhisme, l'Islam, le Judaïsme.. Eglises chrétiennes et peine de mort. Athéisme et non-violence. Non-violence : attitude éthique plus que religieuse.

N° 65 : L'ÉCONOMIE, RUSE DE LA VIOLENCE (28 F)

Appliquée à l'économie, la pensée de René GIRARD est éclairante : l'économie est le nouveau "sacré" de notre société. La crise actuelle, analysée à travers Attali, Radkowski, Aglietta, Orléan, Lipietz, est la crise d'une régulation de la violence.

N° 66 : LA NON-VIOLENCE ET LE DROIT (28 F)

Un recours contre la violence : la défense des Droits de l'Homme. Quels sont les fondements philosophiques et historiques de ces Droits ? Quand le Droit couvre l'injustice, la désobéissance civile est-elle légitime ? L'objection de conscience est-elle un droit ? Que peut le Droit contre la "raison d'Etat" ? En annexe : une réflexion sur les ventes d'armes, moins rentables qu'on ne le croit.

N° 67 : LA PAIX, VUE DE L'EST (28 F)

Mouvements pour la paix et l'écologie en Tchécoslovaquie, Hongrie, R.D.A., Pologne, Yougoslavie.

N° 68 : LEXIQUE DE LA NON-VIOLENCE (38 F)

Jean-Marie MULLER propose les définitions d'une soixantaine de mots couramment utilisés dans la recherche sur la non-violence. Toutes les formes d'action sont passées en revue ainsi que quelques notions-clé. Un outil pratique et éclairant.

N° 69 : LES DÉFIS DES TERRORISMES (30 F)

Le terrorisme : comment se distingue-t-il des autres formes de violence ? Comment le juger ? Comment lui résister ? Des questions vitales pour la démocratie. Avec Olivier Mongin, Michel Wievorka, Edwy Plenel.

N° 70 : DEUX DOSSIERS DANS CE NUMÉRO (30 F)

La résistance civile en Palestine ou l'intifadah face au choix de la non-violence ; des réflexions qui éclairent d'un jour nouveau le processus de la Révolution américaine. La dernière partie du numéro est consacrée à un débat sur "Communication et non-violence".

ALTERNATIVES NON VIOLENTES

16, rue Paul-Appell
42000 SAINT-ETIENNE

Revue associée à l'*Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits (I.R.N.C.)*.

COMITÉ D'ORIENTATION

Béatrice ARNOULD
Jacques-Yves BELLAY
Lydie BONNET
Bernard BOUDOURESQUES
Patrice COULON
Olivier FRESSARD
Patrick GIROS
Etienne GOS
Christian MELLON
Jean-Marie MULLER
Hervé OTT
Bernard QUELQUEJEU
Ina RANSON
Alain REFALO
Marlène TUININGA
Jean VAN LIERDE
Paul VIRILIO
Patrick VIVERET

Directeur de Publication :

Christian DELORME

Rédacteurs en chef :

Jacques SEMELIN
Anne LE HUÉROU

sommaire

<i>Editorial</i>	1
Le G-7, un sommet pour qui ? Denis Clerc	3
Extraits : "Le cauchemar climatisé" Henri Miller	6
L'Autre Sommet Economique (TOES 89), des acteurs pour le monde Pierre Radanne	7
Instaurer un dialogue civil Ignacy Sachs (entretien)	10
Ecologie et politiques économiques Udo E. Simonis	14
Après la guerre économique, quelle alternative ? François Plassard	18
Extraits : "Pour une écologie globale" Francis Naves	23
Un autre regard sur la santé Solène Valmage	24
Les panthères grises sont parmi nous... Maximilienne Levet	29
Le troc, l'échange sans plus-value Vincent Guédrat	32
Chômage et utopie Thérèse Clerc	34
Le revenu social, un impératif catégorique ? Alain Véronèse	35
Le revenu de citoyenneté Patrice Boulté	41
Société civile et démocratie Bernard Dréano	43
Des droits de l'homme aux droits des peuples Léo Matarasso (entretien)	48
Agir ici au service de la solidarité internationale Jean-Marie Fardeau	53
Extraits : "Crises et tiers monde" Philippe Norel	55
Nous avons lu...	56